

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

**ÉCRIRE HORS DE LA MAISON DU PÈRE :
LES VOYAGEUSES CANADIENNES-FRANÇAISES
(1859-1940)**

Par :

ANNE-MARIE CARLE

Bachelière ès arts

de l'Université Laval

I-1-1-1-1

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS ARTS (ÉTUDES FRANÇAISES)

Sherbrooke

Mars 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-46712-0

Canada

Composition du jury

**ÉCRIRE HORS DE LA MAISON DU PÈRE:
LES VOYAGEUSES CANADIENNES-FRANÇAISES
(1859-1940)**

ANNE-MARIE CARLE

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

**Pierre Rajotte, directeur de recherche
Richard Giguère, Département des lettres et communications
Université de Sherbrooke
Mme Anne Carrier, Dictionnaire biographique du Canada
Université Laval**

Un merci sincère à M. Pierre Rajotte pour son appui, ses
judicieux conseils, mais surtout pour son enthousiasme vis-à-vis cette recherche.
Sa confiance en ce projet aura été le gage de sa réalisation.

Daniel, merci pour ta patience et ta disponibilité.

Merci enfin, à Jérémie, né au cœur de cette aventure. Tu es rapidement devenu
ma plus grande « petite source
de motivation. »

« Rien ne s'écrit sans quelque exil... »
Julia Christeva

SOMMAIRE

Cette étude porte sur les différents récits de voyage écrits par les Canadiennes françaises entre 1859 et 1940. En analysant tour à tour les récits de voyage des religieuses, ceux des premières journalistes chroniqueuses et ceux des laïques de l'entre-deux-guerres, nous avons cherché à démontrer et à expliquer la présence d'un langage double, caractérisant l'ensemble des écrits de voyageuses. Ces dernières ont en effet utilisé, quoique différemment au fil des ans, des propos explicites visant à donner d'elles-mêmes une image conforme au discours hégémonique de l'époque. Simultanément, un langage implicite présentait une vision novatrice de ces femmes, conséquente de l'expérience inhabituelle qu'elles décrivaient et à travers laquelle elles se sont définies, de façon de plus en plus claire au cours de la période.

Table des matières

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PRENDRE LE VOILE ET PRENDRE LE LARGE (1859 - 1893)	14
I- La vie religieuse : entre soumission et promotion	17
II- Les récits de voyage des religieuses : tour d'horizon	21
III- Divers procédés au service de l'humilité	28
Le « je » effacé	29
Le devoir avant tout	30
Parcours préétablis des religieuses	33
IV- Procédés de constitution d'une figure héroïque	39
Une identification significative	40
Narration des obstacles surmontés et des dangers encourus	42
L'altérité pour une vision positive de soi	46
CHAPITRE II	
LES VOYAGEUSES DU TOURNANT DU SIÈCLE : ENTRE LA TRADITION ET L'INNOVATION (1894 - 1914)	49
I- Début d'une prise de parole des écrivaines	50
II- Profil général des voyageuses canadiennes-françaises	55
III- Loin des yeux, près de la norme	58
La préface ou l'art de se justifier	59
Rappel d'une image conservatrice	64
Une écriture banalisée	66
Omniprésence d'une figure masculine	68
IV- L'écriture au service d'une image féminine novatrice	72
La voyageuse : être exceptionnel	74
Appropriation d'un discours érudit	79
Le voyage : prétexte à une parole créatrice	84
Le récit de voyage comme instrument de critique sociale	91
CHAPITRE III	
LES VOYAGEUSES DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1915 - 1940)	96
I- Contexte socio-historique et écriture des femmes	97
II- Celles qui écrivent l'aventure	102
III- Voyager dans un but différent	106
IV- Écrire différemment	109
Voyager et se définir	115
L'altérité dirigée vers l'Étrangère	123
Une image de la femme modifiée	124
V- Une écriture inscrite dans son époque	131
CONCLUSION	134
BIBLIOGRAPHIE	141

INTRODUCTION

Les grandes luttes féministes, menées au Québec dans les années 1970, auront eu plusieurs conséquences, notamment une intrusion massive des femmes dans le monde des lettres. Plusieurs théoriciens et théoriciennes se sont alors questionnés sur les particularités de la littérature féminine et, évidemment, ils ont tenté de retracer son histoire. Comme le mentionne Sylvie Massé, d'heureuses découvertes ont permis de jeter un regard neuf sur l'écriture féminine, mais aussi sur l'ensemble de la production littéraire : « Les critiques ont sorti de l'ombre nombre d'écrivaines et de poétesses parfaitement inconnues jusqu'alors, en réexaminant leurs oeuvres et en réévaluant un jugement littéraire qui les avait renvoyées dans les limbes de la création¹. »

Au Québec, ce désir de reconstituer l'histoire des écrivaines se bute indubitablement à un constat bien connu : la dispersion des écrits féminins et le difficile accès aux sources existantes. En effet, si les lettres de quelques-unes des premières religieuses arrivées en Nouvelle-France peu après les débuts de la colonie ont permis quelques études, les écrits des femmes, avant le XX^e siècle, restent peu abordés. Et comme l'histoire littéraire québécoise a longtemps eu cette fâcheuse tendance d'être restreinte aux oeuvres de fiction, comme l'a bien noté Lucie Robert², il en résulte que les études qui portent sur les origines de l'écriture féminine au Québec se limitent trop souvent au seul cas de Laure Conan. Les dernières années ont cependant laissé entrevoir un intérêt de plus en plus

¹ MASSÉ, Sylvie, *Les stratégies de discours et l'écriture des femmes au tournant du siècle : l'expression implicite d'une parole hétérogène*, Québec, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, Cahier 55, 1993, p. 3.

² ROBERT, Lucie, « L'avenir de la recherche sur la littérature québécoise. Miser sur le collectif. », MILOT, Louise et François DUMONT (dir.), *Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise*, Québec, Nuit Blanche, 1993, p. 45.

marqué pour ces autres femmes, inconnues parce que l'histoire littéraire n'avait pas cru bon de les retenir, mais qui ont bel et bien écrit avant le XX^e siècle³. Aussi voit-on apparaître de plus en plus d'analyses concernant, entre autres, la presse féminine québécoise⁴ et les écrits intimes⁵. Ces études sont essentielles, car elles jettent un regard neuf sur une parole révolue, remise au fond d'un oubli collectif : celle des femmes.

Apparaît alors l'intérêt que peut susciter un genre tel que les récits de voyageuses canadiennes-françaises, de 1859 à 1940. Cette période d'étude nous semble pertinente dans la mesure où elle donne un bon aperçu de la pratique, de son évolution, entre les premières manifestations de l'écriture du voyage chez les femmes et la deuxième guerre mondiale, période qui marque un tournant dans l'univers des femmes et leur histoire. Non seulement cette pratique apporte-t-elle plus de précisions à la réalité qu'ont vécue les femmes, mais elle permet également de combler un manque du côté des études littéraires, qui basent trop souvent leurs données à partir des seules créations masculines, parce qu'elles sont plus nombreuses et plus accessibles. Qui plus est, le récit de voyage féminin offre ceci de particulier qu'il suppose une vision de la femme qui se situe aux antipodes de la « gardienne du foyer », sédentaire, de l'épouse et la mère cloîtrées dans une

³ Bien entendu, nous ne prétendons nullement que ce phénomène de découverte et d'intérêt pour des auteurs d'une autre époque soit orienté exclusivement vers les écrivaines. Il va sans dire que plusieurs aspects de ce mémoire se rencontrent également du côté des auteurs masculins. Notre but n'étant pas de faire une étude comparative, nous nous contenterons souvent d'aborder ces notions en regard de l'écriture des femmes, sans pour autant prétendre à l'exclusivité.

⁴ Voir, entre autres, les études de CARRIER, Anne. *Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry*. Québec, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, cahier 16, 1988, 109 p., GOSELIN, Line. *Les journalistes québécoises (1880-1930)*, Montréal, Études et Documents, n° 7, 1995, 148 p. et FAHMY-EID, Nadia, « La presse féminine au Québec (1890-1920) : Une pratique culturelle et politique ambivalente », dans COHEN, Yolande (dir.), *Femmes et politiques*, Montréal, Le Jour, 1981, p. 101-115.

⁵ Notamment BEAUDOIN, Daphni, « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIX^e siècle », dans BRUNET, Manon et Serge GAGNON (dir.), *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 167 - 178, LEMIEUX, Denise, « Le récit de vie et ses usages : les femmes et l'intime », *ibid.*, p. 213 - 228.

sphère domestique assignée par le patriarcat. En effet, le discours traditionnel a tant et si bien maintenu cette image statique des femmes que l'on a peine à imaginer, encore aujourd'hui, une Canadienne française du début du siècle sur un « steamer » ou faisant du portage pour se rendre vers les destinations les plus diverses. Ainsi, tout en supposant que l'étude des récits de voyageuses aura des répercussions sur l'histoire littéraire des Québécoises, on peut également penser qu'elle remettra en question des mythes entretenus par un discours traditionnel empreint de conservatisme. Elle permettra, en outre, d'y voir plus clair dans la réalité telle que vécue par les femmes et décrite par elles.

L'analyse du récit de voyage féminin permet également de sortir des sentiers battus et d'ajouter quelques nouveautés à la liste des noms d'auteurs et de genres pratiqués par les femmes. Ainsi, aux côtés de femmes plus connues (qui ont écrit des récits de voyage, mais qui ont également mis leur talent au service d'autres genres) telles Françoise [Robertine Barry], Corrine Rocheleau, Simone Routier, Reine Malouin, apparaissent des écrivaines qu'il nous a été impossible de retracer dans aucun dictionnaire biographique ou littéraire québécois. C'est le cas de Céline Bardy, Philomène Legault, Jacqueline Darveau, Laura Deslongchamps, ainsi que de plusieurs religieuses : les soeurs Pierre Claver, Rose de Marie, McMullen, pour ne nommer que celles-là.

De nombreuses divergences, chez les auteures (que ce soit de classe sociale, de scolarité, de statut social), expliquent en partie la très grande hétérogénéité qui caractérise notre corpus, tant au plan de la présentation que de la longueur des écrits. En effet, aux côtés de récits parus sous forme de volumes (de plus ou moins grande envergure), figurent de courts articles publiés dans diverses revues. Celles-ci sont tantôt destinées au grand public, par exemple, *Le Journal de Françoise*, *La*

Revue canadienne, Le Foyer, ou destinées à un public plus restreint, tels *Le Rosaire* ou encore *Le Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*. Notons cependant que le but de cette recherche est de présenter un corpus qui pourra nous éclairer sur les principales caractéristiques de la pratique du récit de voyage chez les Canadiennes françaises. Parce que ces récits, aussi différents soient-ils les uns des autres, constituent tous le reflet d'une expérience vécue et racontée par des femmes, parce que notre but est de rendre justice à une phase et à une forme de l'écriture au féminin dans toute sa diversité, nous avons cru bon de retenir, pour notre projet d'étude, l'ensemble de ces voix de voyageuses.

La difficulté de circonscrire le genre de façon à établir un corpus qui soit uniforme est commune aux récits de voyage masculins. Elle remonte en fait à un problème de classement et de définition de la pratique que résume bien Andréas Wetzel : « ...on se rend bien vite compte de l'impossibilité d'isoler, dans un système taxinomique quelconque, une position stable qui serait le lieu de manifestation exclusif du récit de voyage. [...] Le récit de voyage, étant partout et nulle part à la fois⁶. » Aussi nous sommes-nous servi de la définition la plus englobante qui soit. Elle correspond à *tout écrit ayant pour fondement la narration d'un voyage réel (ou donné comme tel), effectué par une femme*.

Jean-Claude Berchet souligne toutes les possibilités qui découlent de l'étude du récit de voyage : « Le principal avantage de la littérature de voyage [...] c'est de se situer en dehors des genres

⁶ WETZEL, Andréas. *Partir sans partir. Le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*. Toronto. Paratexte. 1992. p. 4.

reconnus : forme libre, non codée, ouverte à toutes les expériences narratives⁷. » Reste à savoir comment ces « expériences narratives » se manifestent chez les voyageuses canadiennes-françaises qui ont fait le récit de leurs itinéraires entre 1859 et 1940. Nous avons divisé cette période en trois époques, en les faisant correspondre à trois types de récits particuliers, que nous analyserons en trois chapitres. Le premier chapitre se concentrera sur les récits de religieuses, premier type d'écrits de femmes rattachés à un périple entre 1859 et 1893. C'est ensuite aux récits parus sous forme de chroniques ou de courts récits de voyage apparaissant dans les périodiques du tournant du siècle que nous consacrerons le deuxième chapitre. Enfin, nous examinerons les récits de voyageuses de l'entre-deux-guerres, parus sous forme de livres (ou comme partie importante d'un ouvrage).

Peu importe la forme qu'ils empruntent, les récits de voyage constituent une pratique qui attire celles qui écrivent. Elle représente, avec la chronique et le conte, une des formes littéraires qui compte le plus grand nombre de publications. Cette simple constatation amène à elle seule tout un lot de questions qui justifie que l'on se penche sur l'écriture du voyage telle que pratiquée par les femmes. Pourquoi cet enthousiasme à raconter leur voyage ? Qui sont ces intrépides qui partent à l'aventure - une aventure géographique, mais aussi littéraire ? Qu'est-ce qui particularise leurs récits ? Leurs discours sont-ils empreints de cette même ambivalence qui caractérise alors souvent les écrits des femmes ? En effet, ceux-ci sont parfois libéraux, voire revendicateurs, mais le plus souvent, ils dénotent une réserve qui reflète les valeurs traditionnelles alors très conservatrices à l'égard de la population féminine. À un point tel, d'ailleurs, que Patricia Smart ait eu l'idée

⁷ BERCHET. Jean-Claude, « Un voyage vers soi ». *Poétique*, n° 53, 1983, p. 92.

d'intituler un livre sur les conditions d'émergence de la littérature féminine au Québec *Écrire dans la maison du père*. Qu'est-ce qui distingue cette écriture qui naît justement d'une expérience vécue « hors de la maison du père » ? À la suite de ces questions, nous répondrons simplement (du moins pour le moment), avec Bénédicte Monicat : « Le récit de voyage [...] constitue un apport essentiel à la littérature des femmes et à l'histoire des femmes⁸. »

Cette recherche nous apparaît également opportune du fait qu'elle s'inscrit dans cette vague d'intérêt montante pour le récit de voyage, notamment en Europe⁹ où plusieurs aspects ont été soumis à l'analyse : dimension autobiographique, intertextualité, altérité, itinéraires privilégiés, descriptions et narration, etc. Cet engouement a eu des répercussions au Canada alors que de plus en plus de chercheurs s'intéressent à ce genre¹⁰, à la suite de John Hare qui, en 1964, publiait une bibliographie des principaux Canadiens français ayant parcouru le monde. Si Hare et quelques-uns de ses successeurs mentionnent bien quelques voyageuses, aucune étude permettant de cerner la pratique du récit de voyage au féminin n'a encore été menée du côté des Canadiennes françaises. Il existe cependant une théorie de plus en plus étoffée de l'écriture du voyage au féminin. Des chercheuses européennes, anglo-saxonnes et américaines ont tenté de dégager les particularités des

⁸ MONICAT, Bénédicte. *Itinéraire de l'écriture au féminin. Voyageuses du XIX^e siècle*. Amsterdam/Atlanta. Rodopi, 1996, p. 129.

⁹ Voir, entre autres, BERCHET, Jean-Claude, « Un voyage vers soi », *op. cit.*, DAUNAIS, Isabelle. *L'art de la mesure ou l'invention de l'espace dans les récits d'Orient (XIX^e siècle)*, Saint-Denis et Montréal. Presses universitaires de Vincennes et Les Presses de l'Université de Montréal, 1996, 218 p., CHUPEAU, Jacques. « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 77, n° 3 - 4 (mai - août 1977), p. 536 - 553, MONTFORT, Marie-Noëlle, « Le récit de voyage en Italie au 19^e siècle. Poétique du récit et mythe d'une écriture », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VIII, 1985, 440f., PASQUALI, Adrien. *Le tour des horizons. Critiques et récits de voyage*, Paris, Klincksieck, 1994, 179 p.

¹⁰ C'est le cas de chercheurs tels KRÖLLER, Éva-Marie. *Canadian Travellers in Europe, 1851-1900*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1987, 197 p., LE HUENEN, Roland. « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études françaises*, Vol. XX, n° 1 (printemps - été 1987), p. 45 - 61., RAJOTTE, Pierre. *Le récit de voyage. Aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997, 282 p.

récits de voyages écrits par des femmes. En effet, avec la redécouverte des voyageurs que furent plusieurs écrivains classiques (notamment par la publication d'anthologies présentant les récits de voyage d'auteurs tels Chateaubriand, Flaubert et Gide¹¹), certaines analystes ont tenté, par ricochet, de cerner cette même pratique, mais du côté des écrivaines. Élisabeth Fagg Old¹², Shirley Foster¹³, Christel Mouchard¹⁴, Bénédicte Monicat¹⁵, Sara Mills¹⁶, et plus récemment Brigitte Malenfant¹⁷, ont tour à tour analysé des textes de voyageuses du XIX^e siècle. Ces études, fort intéressantes, se concentrent sur un corpus qui n'est pas canadien-français et traitent souvent un aspect très précis du récit des femmes : le côté autobiographique chez Malenfant et Monicat, le discours colonial, chez Mills, le côté excentrique de certaines voyageuses, etc. Nous voudrions, plutôt que d'orienter notre recherche vers une seule optique, voir plus globalement les caractéristiques qui peuvent se rattacher à l'ensemble des femmes qui ont décrit leurs déplacements, en respectant le fait que les écrits rassemblés dans notre corpus soient très hétéroclites.

Nous aborderons, entre autres, à chacune des trois époques, la signification que peut avoir le voyage, ce qui nous permettra de tracer l'évolution de l'acte même de se déplacer en tant que femme. La représentation de la réalité associée au voyage sera un autre point sur lequel nous porterons notre attention, par lequel nous verrons que consigner et présenter des notes de voyage

¹¹ Voir notamment la collection « Bouquins » chez Robert Laffont.

¹² FAGG OLD, Elisabeth, *Women in four winds*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1985, 453 p.

¹³ FOSTER, Shirley, *Across new worlds : Nineteenth-century women travellers and their writing*, New-York, Harvester, Wheatsheaf, 1990, 210 p.

¹⁴ MOUCHARD, Christel, *Aventurières en crinolines*, Paris, Seuil, 1987, 253 p.

¹⁵ MONICAT, Bénédicte, *op. cit.*, 155 p.

¹⁶ MILLS, Sara, *Discourses of difference : an analysis of women's travel writing and colonialism*, London, Routledge, 1993, 232 p.

¹⁷ MALENFANT, Brigitte, « L'horizon autobiographique du récit de voyage de Flora Tristan. *Les pérégrinations d'une paria, mémoire de maîtrise*, Université de Sherbrooke, 1997, 124 f.

est une pratique qui change au fil des ans. L'altérité, cette rencontre de l'Étranger inhérente au voyage, fera également partie des aspects que nous reprendrons d'un chapitre à l'autre, afin de voir comment les femmes décrivent l'Autre et comment elles se décrivent par lui. Finalement, le contexte de production sera aussi intégré à l'analyse des récits de voyage des femmes de chaque période, puisqu'en plus d'expliquer bon nombre de ses caractéristiques, il est sans doute l'élément qui nous donnera la possibilité de comprendre les changements que subit la pratique du récit de voyage chez les femmes.

Bref, on constate qu'il y a un vide à combler en ce qui a trait à la pratique du récit de voyage chez les Canadiennes françaises. Des ouvrages¹⁸ ont donné un aperçu de quelques intrépides qui osaient s'aventurer sur des routes alors peu fréquentées par des femmes, sans toutefois étudier l'écriture du voyage, ce qui la particularise. Là n'était pas leur but. C'est aujourd'hui le nôtre. Nous souhaitons montrer l'apport des femmes au genre qu'est le récit de voyage. Comme le souligne bien Bénédicte Monicat : « La position des femmes dans une telle tradition littéraire n'a soulevé que peu de questions jusqu'ici malgré l'attention renouvelée dont quelques voyageuses ont récemment fait l'objet¹⁹. »

Ce mémoire vise donc à tracer un portrait général de la pratique féminine du récit de voyage canadien-français. Avant de passer aux particularités des récits de voyageuses, il conviendra de s'arrêter sur les caractéristiques du récit de voyage en général, peu importe qu'il soit écrit par un

¹⁸ Notamment ceux de BIRON, Hervé et Albert TESSIER, *Vers les pays d'en haut*, Montréal, Fides, 1913 et de MITCHELL, Estelle, *Les soeurs grises de Montréal à la Rivière-Rouge 1844 - 1984*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 358 p.

¹⁹ MONICAT, Bénédicte, *op. cit.*, p. 2.

homme ou une femme. À cette fin, nous consulterons des travaux tels *Le tour des horizons*, d'Adrien Pasquali, « Le voyage et l'écriture », de Michel Butor, « Le récit de voyage, l'entrée en littérature », de Roland LeHuenen, *Partir sans partir : le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*, d'Andréas Wetzel. Une étude plus approfondie du récit de voyage des femmes nous conduira ensuite vers quelques ouvrages ayant abordé la question, notamment Foster, Mills et Monicat, afin de voir comment le genre se démarque sous la plume des femmes. Il va sans dire que nous porterons une attention toute particulière au contexte de production, puisque ce dernier influence grandement, mais différemment, les hommes et les femmes qui écrivent à l'époque que nous couvrons. Plusieurs études²⁰ ont démontré toute la difficulté ayant entouré l'émergence de l'écriture féminine au Québec. L'hostilité et la méfiance que différentes instances sociales, notamment le clergé, ont manifestées envers les auteures qui s'aventuraient dans un domaine que l'on disait réservé aux hommes expliquent en partie la venue tardive des Canadiennes françaises dans la littérature destinée au public. Dès lors, il nous apparaît primordial de considérer le récit de voyage et de le situer en rapport avec les autres genres pratiqués par les femmes à chacune des trois époques.

Notre hypothèse de travail principale consistera à voir si le discours des voyageuses (donc le contenu de leurs récits) reflète l'ambivalence qui est caractéristique de bon nombre d'écrits féminins avant la Deuxième Guerre mondiale, c'est-à-dire s'il est le lieu d'une parole et d'une

²⁰ Voir, entre autres, COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, (2^e édition - éd. ent. rev. et mise à jour), Montréal, Le Jour, 1992, 646 p., SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du père : l'émergence du féminin dans la tradition littéraire au Québec*, (éd. Rev et augm.), Montréal, Québec/Amérique, 1990, 347 p., BRUNET, Manon, « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^e siècle québécois », dans GARNEAU, Claude et Maurice LEMIRE (dir), *Livre et lecture au Québec (1800 - 1850)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 247 p., ROBERT, LUCIE, « La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol 20, n° 1 (printemps - été 1987), p. 99 - 110., que nous retenons parmi tant d'autres.

image des femmes tantôt libérales, tantôt conservatrices. En effet, le voyage entraîne les femmes en marge de leur quotidien, les amène à poser des gestes qui diffèrent de leurs habitudes, d'où l'intérêt, pour plusieurs d'entre elles, d'écrire le récit de leur expérience. Nous tenterons, au cours des prochains chapitres, de voir comment elles se représentent dans un univers inhabituel, tout en analysant l'influence du contexte de production et des valeurs sociales qui prônaient pour les femmes des rôles préétablis fortement rattachés à une sphère domestique axée davantage sur la sédentarité que le déplacement.

Cette étude portera principalement sur les récits de voyageuses qui ont été publiés (donc qui ont dépassé le stade de l'écriture privée) afin d'y déceler, en regard de notre problématique, une parole double, c'est-à-dire composée à l'aide de propos explicites et d'un langage implicite. Nous croyons en effet que les femmes qui écrivent le voyage entre 1859 et 1940 inscrivent implicitement dans leurs textes une image novatrice dissimulée entre des propos explicitement exprimés en écho aux valeurs plus conservatrices inspirées par le discours hégémonique.

Notre corpus est le résultat d'un dépouillement d'ouvrages qui nous ont parus susceptibles de contenir quelques noms d'écrivaines du XIX^e siècle et des quarante premières années du vingtième siècle. À cet effet, la bibliographie établie par John Hare, *Les Canadiens aux quatre coins du monde* (de 1670 à 1914), demeure une source privilégiée puisqu'elle fait mention des récits de voyageuses qui ne sont nullement répertoriées dans les ouvrages de référence plus connus lorsqu'il s'agit d'établir un corpus d'écrivains(es) québécois(es). Nous pensons ici, entre autres, au *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, au *Dictionnaire biographique du Canada* qui nous ont également permis de retracer quelques auteures de récits de voyage, ou à tout le moins

d'obtenir des informations sur quelques-unes d'entre elles. Des périodiques du XIX^e et des premières années du XX^e siècle qui regroupaient des écrits de femmes ont également fait partie de nos recherches, à savoir *Le Revue canadienne*, *le Journal de Françoise*, *Le Rosaire*, *le Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, *La Patrie*, *Le Coin du feu*, *Le Foyer* et *Le Monde illustré*, ce qui nous a également permis de retracer quelques auteures de récits de voyage pour la période que nous couvrons.

Afin de situer le récit de voyage féminin²¹ dans le contexte de production littéraire général, nous nous inspirerons principalement d'une approche socio-historique et, plus précisément, d'une théorie que certaines chercheuses ont convenu d'appeler la gynocritique, terme d'Élaine Showalter, emprunté par Barbara Godard pour la publication d'un ouvrage portant sur les démarches féministes de l'écriture des Canadiennes et des Québécoises. Cette méthode consiste à révéler toute manifestation d'une culture proprement féminine et conçoit donc que le genre est une catégorie d'étude fondamentale de l'expérience humaine et de l'organisation du savoir. Il s'agit, en d'autres termes, de déceler la présence d'une façon féminine de voir et de sentir le réel, exprimée pourtant en référence au discours masculin qui a dominé longtemps les différents champs du savoir, « les transformant en discours patriarcal²². » Comme le note Gabrielle Frémont, la plupart des écrits de femmes paraissent poursuivre le même but : chercher à *se dire*, à faire part d'un certain type d'expériences, *le sienne propre*²³. » C'est selon cette optique que nous allons tenter de cerner la pratique du récit de voyage féminin. Pour ce faire, nous nous inspirerons bien sûr

²¹ Veuillez prendre note que nous entendons, par cette expression, les récits de voyage qui ont été écrits par des femmes.

²² GODARD, Barbara. « Introduction », *Gynocritiques. Démarches féministes à l'écriture des Canadiennes et Québécoises*. ECW Press, 1982, p. xiii.

²³ FRÉMONT, Gabrielle. « Traces d'elles : essai de filiation », dans GODARD, Barbara. *op. cit.*, p. 86.

d'ouvrages généraux portant sur la littérature québécoise, mais aussi du plus grand nombre possible d'études abordant l'analyse littéraire dans une perspective féministe (voir la bibliographie).

Nous nous pencherons ensuite plus directement sur la problématique de cette étude, à savoir l'image de la femme qui se dégage explicitement, d'une part, et implicitement d'autre part. Dans ce but, nous nous proposons de procéder à une analyse textuelle qui permettra, entre autres choses, de découvrir comment les voyageuses en sont venues, par l'intermédiaire de la description, à se raconter. Cette approche nous semble convenir à une étude du récit de voyage au féminin, car les Canadiennes françaises qui ont écrit entre 1859 et 1940 l'ont souvent fait sous le sceau d'une ambivalence consécutive de la rigidité du contexte social et leur besoin de se faire entendre malgré tout. Il nous apparaît alors intéressant de mesurer les répercussions que ce phénomène a entraînées, différemment selon chaque époque, sur la structure énonciative des récits de voyageuses. Étant femmes, elles ont en effet vécu, vu, dit et écrit en femmes, c'est-à-dire à partir d'un univers référentiel féminin, fort probablement distinct des référents masculins (ne serait-ce qu'à cause des conditions de production et de réception qui différaient grandement, à l'époque, selon que l'on soit écrivain ou écrivaine). Dans ce contexte, des ouvrages qui ont reconnu certaines particularités dans l'écriture des femmes nous serviront de point de départ, telles les études menées par Sylvie Massé²⁴, Hélène Turcotte²⁵ ou Mary Jean Green²⁶. Par l'intermédiaire de ces théoriciennes, nous serons naturellement conduit à examiner des principes plus généraux sur

²⁴ MASSÉ. Sylvie, *op. cit.*

²⁵ TURCOTTE. Hélène, « Génétique littéraire québécoise : devenir auteure au tournant du siècle (1885 - 1925) », Thèse de Doctorat, Université Laval, 1996, 426 f.

²⁶ GREEN. Mary Jean, « The literary feminists and the fight for women's writing in Quebec », *Revue d'études canadiennes*, vol. 21, n° 1 (printemps 1986), p. 128 - 143.

les actes du langage (notamment la sémiotique) et certaines théories de l'énonciation, avec des chercheurs tels John Austin²⁷, Joseph Courtés²⁸ et Louis Francoeur²⁹.

Nous désirons rappeler, au terme de cette introduction que nous ne visons nullement à comparer les récits de voyageuses à ceux de leurs homologues. Notre but consiste plutôt à étudier le récit de voyage comme une pratique ayant attiré quelques auteures, entre 1859 et 1940, afin d'en dégager plusieurs facettes, qui aideront certes à concevoir toute la complexité du genre, mais aussi toute sa richesse.

²⁷ AUSTIN, John. *Le langage de la perception*. Paris. Librairie Armand Colin, 1971, 167 p.

²⁸ COURTÉS, Joseph. *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*. Paris. Hachette. 1991, 302 p.

²⁹ FRANCOEUR, Louis. *Les signes s'envolent. Pour une sémiotique des actes du langage culturels*. PUL. 1985.

CHAPITRE I

PRENDRE LE VOILE ET PRENDRE LE LARGE (1859-1893)

On nous demande aussi pourquoi nous aimons mieux être vagabondes que d'être cloîtrées, le cloître étant la conservation des personnes de notre sexe. Nous répondons que la Sainte Vierge n'a point été cloîtrée, mais elle ne s'est jamais exemptée d'aucun voyage où il y eut quelque bien à faire ou quelque oeuvre de charité à exercer.

Marguerite Bourgeoys

Les récits de voyageuses canadiennes apparaissent peu de temps après les débuts de la colonisation, avec l'arrivée des premières religieuses qui ont quitté leur patrie dans le dessein d'implanter des communautés sur le territoire de la Nouvelle-France. La correspondance et les différents écrits laissés par ces femmes au service de Dieu ont certainement contribué à forger l'image héroïque qui a souvent été attribuée aux Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville, pour ne nommer que les plus célèbres. C'est en partie le courage de ces femmes qui ont tout quitté pour un long et pénible voyage - un voyage sans retour - qui leur a valu cette reconnaissance sociale. La narration qu'elles ont faite de leur périple, de leur arrivée et de leur installation au Canada n'est certainement pas étrangère aux qualités d'intrépidité et de bravoure qui leur sont allouées. Toujours sous le sceau de la plus grande humilité, ces femmes ont su en effet créer une image très particulière d'elles-mêmes, ce qui a sans doute contribué à leur mention dans l'histoire, où elles « figurent comme des *vedettes* [...], à côté des Champlain, des Maisonneuve, des Frontenac, et des Montcalm¹. »

¹ DUMONT, Micheline, « Vocation religieuse et condition féminine ». CROSS, Suzanne (et al.). *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 271.

De plus en plus d'études reconnaissent aux religieuses l'importance du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire du Québec². Plusieurs chercheuses ont avancé que la vocation aurait permis aux femmes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles de passer outre certaines barrières imposées aux laïques et d'accéder, grâce à leur statut, à une vie différente, voire de jouer un rôle social qui leur aurait été interdit en dehors d'une union sacrée à Dieu. Cette hypothèse permettrait même d'expliquer, dans une certaine mesure, la prolifération des congrégations et leur multiplication de 1840 à la seconde guerre mondiale. Selon Marta Danylewycz :

Les sources qui se trouvent dans les couvents - les biographies des religieuses [...], les récits de voyage, les rapports de missions et les notes administratives [...] - nous permettent d'appréhender de l'intérieur la manière dont les couvents fonctionnent et les raisons de leur popularité ; de leur regain de vitalité. À la différence des explications échafaudées à partir de spéculations théoriques sur le rôle des femmes dans la société patriarcale, ces sources nous présentent les religieuses dans un contexte plus détaillé et plus rigoureux, exactement comme elles se voient elles-mêmes. Plus on avance dans l'examen de ces documents originaux, plus il devient évident qu'un grand nombre d'entre elles s'aventurent dans cette existence parce que les couvents élargissent le champ étroit des perspectives offertes aux femmes³.

Si quelques religieuses peuvent ainsi exercer des professions généralement réservées aux hommes, le voile aura, de la même façon, permis à quelques femmes de voyager et de décrire, pendant leurs déplacements, les expériences vécues, les impressions ressenties. Le phénomène est observé de la même façon par Chantal Théry, alors qu'elle écrit, à propos de Marie de l'Incarnation :

Le service de Dieu a rendu à Marie son autonomie, lui a donné des ailes et un sauf conduit pour traverser l'Atlantique et bien des talents à exercer. Elle a pu aussi prendre plume et prendre langue, non seulement pour traduire d'une langue, d'une culture à une autre, mais se traduire autre, exprimer ses pensées⁴.

² Voir, entre autres, les études de DANYLEWYCZ, Marta, *Profession religieuse : un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988, DUMONT, Micheline, *Les religieuses sont-elles féministes ?*, Québec, Bellarmin, 1995 et LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses : de la France au Québec (1880-1914)*, t.1, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996.

³ DANYLEWYCZ, Marta, *op. cit.*, p. 131

⁴ THÉRY, Chantale, « Entre humilité et héroïsation. Des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France », HAYWARD, Anette et Agnès WHITFIELD, *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, 1992, p. 192.

Tout comme Marie de l'Incarnation, plusieurs religieuses du XIX^e siècle ont voyagé et écrit de nombreuses lettres au cours de leurs différentes pérégrinations. Leurs récits ont cependant été, pour diverses raisons⁵, écartés de l'histoire littéraire. La pratique des récits ou correspondance de voyage est pourtant des plus populaires si l'on en juge par la quantité de ce genre de lettres qui se trouve dans les différentes congrégations du Québec, aux côtés des annales et des autres écrits produits par les religieuses⁶. Ces textes sont pourtant riches, de noter encore Théry, puisque ces « formes libres (au même titre que [...] les journaux intimes, autobiographies ou chansons), longtemps boudées par l'institution littéraire, sont importantes pour l'histoire, la mémoire et l'histoire littéraire des femmes »⁷. En étudiant les écrits des premières religieuses de la Nouvelle-France, Théry en est venue à observer une écriture très riche, parsemée « d'astucieuses constructions narratives et discursives qui jonglent avec l'imaginaire, le pouvoir, l'humour, les mots⁸. » Reste à savoir si comme leurs « mères spirituelles », les sœurs Mc Mullen, Pierre Claver, Rose de Marie, Marie Angèle, Marie de l'Ange-Gardien, et autres religieuses auxquelles nous consacrons ce premier chapitre, ont, sous couvert de faire œuvre utile en consignait leurs notes de voyage, décrit davantage que l'itinéraire parcouru. Car ces religieuses ont non seulement voyagé, elles sont parmi les premières femmes canadiennes-françaises dont on publie les écrits.

⁵ La première raison étant sans doute le fait que les archives des congrégations religieuses ne sont ouvertes au public que depuis une dizaine d'années.

⁶ C'est d'ailleurs la quantité impressionnante de lettres de voyage que l'on trouve à l'état manuscrit dans les couvents qui explique le fait que nous ayons choisi de travailler les textes qui ont été publiés. Intégrer tous les récits de voyage des sœurs, peu importe leur forme, aurait constitué une entreprise de trop grande envergure pour un mémoire de maîtrise.

⁷ THÉRY, Chantale, *op. cit.*, p. 184.

⁸ *Idem.*

La lecture de leurs récits de voyage fait surgir des voix de femmes, malgré la place réduite qu'elles s'accordent (à première vue) au sein de la narration. En dépassant une lecture de premier degré, on se rend bien compte qu'il y a un intérêt certain à l'analyse des écrits de ces femmes au service de Dieu, qui, sur les routes les plus diverses, tentent de relater, d'agencer la réalité en disant souvent très peu de choses sur elles-mêmes, mais en même temps beaucoup. L'intérêt ici ne sera pas tant de démontrer jusqu'à quel point les récits des religieuses sont « littéraires », mais bien d'en examiner le contenu, souvent très religieux, certes, mais qui constitue un premier accès à une écriture féminine du voyage au Canada français.

I- LA VIE RELIGIEUSE : ENTRE SOUMISSION ET PROMOTION

Pour bien cerner la pratique du récit de voyage chez les religieuses, il est primordial de s'arrêter à la question suivante : que signifie consacrer sa vie à Dieu au XIX^e siècle ? C'est bien évidemment une vie de renoncement aux « choses extérieures », une vie élaborée selon des conventions bien établies - qui varient néanmoins d'une congrégation à l'autre - une vie sous le signe de l'obéissance, une obéissance divine de surcroît. Mais il y a plus :

Parce qu'elles ont troqué leur vie sexuelle et personnelle contre le voile, ces femmes [d'Église] jouissent de considération et d'estime de la part de leurs compatriotes, et certaines peuvent même devenir des « femmes de carrière ». [...] Pour plusieurs, la vie religieuse est la voie d'une ascension personnelle, sociale et intellectuelle ou artistique qui leur serait généralement interdite ou difficilement accessible « dans le monde »⁹.

⁹ COLLECTIF CLIO, *op. cit.*, p. 236.

Il semble que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les seules voyageuses encouragées à écrire leurs expériences de voyage - ou obligées de le faire - aient été les religieuses : « La communauté encourage vivement les femmes de talent à développer leurs capacités littéraires et artistiques comme une chose qui a sa place dans l'engagement religieux¹⁰. » Il serait cependant hasardeux d'affirmer que les femmes entrent en religion et se portent volontaires pour partir vers les différentes missions fondées à travers le monde dans le seul but de pouvoir écrire. Quelques sources laissent néanmoins supposer un attrait certain de plusieurs religieuses pour la vie de missionnaire, malgré la difficulté de voyager à cette époque et de s'établir dans une région nouvelle. Estell Mitchel donne une première idée de cet attrait lorsqu'elle reconstitue l'histoire des soeurs Grises à la Rivière-Rouge :

[...] les soeurs sont informées que la tâche ne leur sera pas imposée. On s'en remet à leur libre choix car l'aventure sera de taille. [...] Les conseillères constatent avec fierté que dix-sept parmi les vingt-cinq soeurs éligibles ont offert leur collaboration. Trois autres noms pourraient s'ajouter à la liste [...] Sœur Julie Hainault-Deschamps, depuis l'émission de ses voeux le 10 septembre 1838, attend avec anxiété l'heure des missions chez les Soeurs Grises. *Seule la promesse qu'un jour il y en aurait l'a décidée à se lier pour toujours*¹¹. [Nous soulignons.]

Quelques lignes tirées du journal de voyage des soeurs du Bon Pasteur témoignent aussi de l'intérêt de certaines femmes pour le voyage :

Durant notre séjour à New York, plusieurs jeunes Demoiselles très recommandées vinrent supplier nos Très-Honorées Supérieures de vouloir bien les accepter comme Postulantes, désirant nous accompagner à Quito : une d'elles surtout, après avoir essayé de compléter la somme nécessaire pour son passage, fut très peinée, se voyant déçue dans ses calculs ; cependant, sans se décourager, elle demeura dans l'espoir de pouvoir bientôt réaliser son projet¹².

¹⁰ DANYLEWYCZ. Marta, *op. cit.*, p. 135.

¹¹ MITCHELL. Estell, *Les soeurs grises de Montréal à la Rivière-Rouge 1844-1984*, . Montréal, Éditions du Méridien, 1987, p. 18.

¹² SOEURS DU BON PASTEUR, « Journal des soeurs du Bon Pasteur de Montréal, allant à Quito », *Rapport de l'association pour la propagation de la foi du diocèse de Montréal*, août 1872, p. 14.

Micheline Dumont explique pour sa part que « [...] le déclin des vocations [...] atteint les communautés missionnaires dix ans après les autres, ce qui semble indiquer que l'exotisme pouvait jouer pour beaucoup dans le choix d'une carrière religieuse¹³. » On a aussi constaté cet attrait pour la vie de missionnaire du côté européen : « L'annonce d'un départ possible pour l'Algérie avait, à Nancy, multiplié les vocations « missionnaires ». Il y avait eu beaucoup plus de candidates que d'élues. [...] Les demandes qui affluent pour s'expatrier et qui se multiplient dans les couvents, révèlent un désir d'activité considérable et nouveau pour les départs lointains¹⁴. »

Très peu de renseignements personnels sont disponibles sur les religieuses dont les écrits figurent dans la première partie de notre corpus (1859-1893). Si sœur Mc Mullen occupe des fonctions d'assistante à l'Hôpital Général de Montréal, les autres voyageuses semblent plutôt de jeunes religieuses (la difficulté du voyage éliminait les soeurs plus âgées) qui partaient avec de nouvelles fonctions destinées à diriger les fondements des missions. Participant à la vague missionnaire qui visait à convertir des populations (surtout indigènes) au catholicisme, les religieuses empruntent surtout les chemins menant vers les territoire du Nord-Ouest canadien. Se sont-elles portées volontaires ? On ne peut l'affirmer. Cependant, on peut supposer que ces femmes ont voyagé de leur plein gré, car les départs pour les missions, comme nous l'avons vu, étaient des gestes volontaires. L'intérêt pour les voyages n'est cependant pas l'élément qui ressort à la lecture des récits des religieuses ; elles voyagent d'abord par devoir, par soumission à une loi divine, et c'est cet aspect majeur qui tisse la toile de fond de la très grande majorité de leurs discours. Outre le

¹³ DUMONT, Micheline. *Les religieuses sont-elles féministes ?*, op. cit., p. 50.

¹⁴ TURIN, Yvonne, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle. Le féminisme « en religion »*, Paris. Nouvelle Cité. 1989, p. 213.

fait que les soeurs quittent leur patrie et leurs couvents pour apporter une aide dans le soin, l'enseignement et l'évangélisation de populations étrangères, leurs voyages sont aussi, de façon générale, sans retour. Ils constituent donc une coupure parfois définitive avec tout ce qu'elles ont connu et vécu jusqu'à leur départ, ce qui aura nécessairement des conséquences sur l'écriture.

C'est aussi en tant que femmes que les religieuses expérimentent la réalité du voyage, et donc, en tant que femmes qu'elles en rendront compte, autre élément qui se répercute dans leurs récits. Bénédicte Monicat soutient en ce sens que « les récits de voyage écrits par des femmes sont caractérisés par des jeux de discours où l'identité sexuelle de l'auteur joue un rôle fondamentale¹⁵. » Et l'auteure d'ajouter :

L'écriture de voyage ne va pas de soi pour la femme et la voyageuse doit justifier son parcours par rapport aux conventions, ce que doit être, faire et écrire la femme. En se rapprochant de ce qui est valorisé par l'expérience masculine, la voyageuse tente de parvenir à la reconnaissance de sa propre valeur, mais pour ce faire, elle doit s'interdire d'être femme [...]¹⁶

En est-il de même pour toutes les femmes qui voyagent sous la protection de l'apostolat, qui sont socialement respectées, voire considérées comme de véritables modèles d'abnégation ? Car parmi les recherches entreprises sur les voyageuses du XIX^e siècle, nulle ne s'attarde à cet aspect du voyage féminin : voyager en tant que femme unie à Dieu. Cette caractéristique donne pourtant naissance à une forme particulière de l'écriture du voyage qui, dès lors, ne peut être assimilée sans distinction aux discours des voyageuses européennes, anglo-saxonnes ou américaines qui ont voyagé seules ou en compagnie de leurs maris.

¹⁵ MONICAT, Bénédicte, *op. cit.*, p. 29.

¹⁶ *Ibid.*, p. 31

II- LES RÉCITS DE VOYAGE DES RELIGIEUSES : TOUR D'HORIZON

Comme nous le mentionnions plus tôt, nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver des récits de voyage de femmes laïques avant les années 1890. Par contre, sur un total de 61 récits publiés dans des rapports de mission¹⁷, nous avons relevé jusqu'à 10 noms de religieuses ou groupes de religieuses, ce qui représente un nombre assez important, compte tenu du fait que les femmes, jusqu'à la dernière décennie du XIX^e siècle, sont considérées comme « les grandes absentes de la littérature officielle¹⁸. » Parmi ces récits, plusieurs entrent dans la catégorie de récits à visée idéologique, bien que d'importantes nuances s'imposent. Il semble en effet que les récits de missionnaires aient bel et bien *servi* à mieux faire connaître la vie des missionnaires dans le but d'y attirer la jeune population et/ou d'attirer quelques offrandes destinées à la poursuite des oeuvres d'évangélisation. C'est du moins l'un des objectifs de sœur Pierre Claver, qui termine le récit des différentes aventures qu'elle a vécues depuis son départ de Montréal en écrivant : « Cependant, je ne puis finir sans inviter les soeurs à venir à l'Orégon en aussi grand nombre que possible¹⁹. » Sœur McMullen, en tant qu'assistante de l'Hôpital Général de Montréal, fait une visite aux soeurs établies depuis peu à St-Boniface de la Rivière-Rouge. Après avoir décrit méticuleusement toutes les difficultés rencontrées au cours de son périple, elle termine ainsi sa relation de voyage :

Ce récit est fort abrégé, et cependant l'on peut se figurer, parce que [sic] j'en ai dit, tout ce que dans ces voyages l'on souffre de privations, de fatigues,

¹⁷ Ce chiffre provient de l'étude de RAJOTTE, Pierre, *Le récit de voyage. Aux frontières du littéraire*, op. cit., p. 21.

¹⁸ COLLECTIF CLIO, op. cit., p. 243.

¹⁹ CLAVER, sœur Pierre, « Voyage à l'Orégon », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, janvier 1875, p. 20.

de crainte et de misères de toutes sortes. [...] Si la Mission était riche, elle pourrait rendre ces voyages moins difficiles [...] Les âmes zélés[sic] pour l'œuvre de la propagation de la Foi entreprendraient une œuvre magnifique en consacrant un fond destiné à faciliter les voyages des Missionnaires et des Soeurs à travers ces pays déserts et peuplés de sauvages cruels. Dieu certainement verrait avec complaisance une telle entreprise et en bénirait les auteurs au centuple dès cette vie²⁰.

Sœur McMullen occupe des fonctions d'administratrice qui motivent ce langage promotionnel. Elle ne mentionne nulle part dans son récit que son écriture est le fruit d'une commande antérieure qui l'aurait poussée à écrire de telle ou telle façon. Pourtant, bon nombre de religieuses justifient leur écriture comme étant le résultat d'une demande qui oriente leur regard et leur plume. Ce faisant, elles se dégagent en quelque sorte de la responsabilité de l'écriture ; elles affirment qu'elles ne sont pas des créatrices autonomes, mais plutôt des exécutantes soumises à une volonté extérieure. Ce qui, du coup, contribue à légitimer leur discours : c'est parce qu'on leur demande d'écrire que les religieuses communiquent des notes de voyage. En témoignent ces premières lignes de la relation du périple de sœur Rose de Marie : « Ma chère et bonne maman, avant mon départ de Montréal, je vous promettais une longue lettre dans laquelle *vous vouliez retrouver toutes mes souffrances, privations et impressions de voyage*²¹. » [Nous soulignons.] Le phénomène est chose courante à l'époque et l'on retrouve ce genre de discours dans la plupart des récits de voyage. Mais la commande du récit a ceci de particulier, chez les religieuses, qu'elle justifie l'écriture, activité qui, au XIX^e siècle, ne va pas nécessairement de soi pour les femmes. On peut d'ailleurs supposer que cette commande de l'écriture est très précise pour les religieuses qui, par leurs fonctions, ont coupé les ponts avec le monde extérieur. Le voyage est donc pour

²⁰ MC MULLEN. Sœur. « Itinéraire du voyage de la sœur McMullen, assistante de l'Hôpital Général de Montréal, à St-Boniface de la Rivière-Rouge », *Rapport de l'association de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur et du Nouveau-Monde, 1859, p. 96.

²¹ ROSE DE MARIE. Sœur. [Mme, T. Tessier], « Journal d'une religieuse missionnaire au Fort Vancouver », *La revue canadienne*, vol. 14, 1877, p. 844.

elles une expérience doublement étrangère à la vie normale : étrangère à leur condition de femmes, et étrangère à l'égard des vœux qu'elles ont émis. Denise Robillard donne un aperçu de ce que pouvait représenter cette aventure pour une femme au service de la religion. Elle raconte ainsi le voyage qu'Émilie Tavernier-Gamelin, fondatrice du couvent des soeurs de la Providence, entreprend en 1843 :

Avant de mettre à exécution son projet de vie religieuse, Madame Gamelin ira aux Etats-Unis, pour visiter les maisons des Filles de saint Vincent de Paul. Le 10 septembre, Mgr. Bourget lui remet des lettres de recommandations, un programme et des règles de conduite pour le voyage : « Vous partez pour un voyage, qui a pour objet l'avantage de l'asile de la Providence, que le bon Dieu vous a fait la grâce de fonder avec tant de bonheur. » Ces directives laissent bien entendre qu'il la considère déjà comme une religieuse. Elle devra faire ce voyage non pas comme « une partie de plaisir », mais comme un pèlerinage. Elle visitera « tout ce qu'il y a d'intéressant dans ce pays et s'acquittera de ses exercices de piété comme si elle était chez elle, « autant que faire se pourra, sans pourtant rien faire qui soit contre les convenances » [...] Elle devra aussi dresser la liste des ouvrages que les soeurs utilisent pour leur formation spirituelle, [...] et prendre des notes sur tout ce qu'elle remarquera d'important. L'Évêque voit décidément à tout²² !

Fréquemment, la visée idéologique apparaît non pas tant au cœur des récits de religieuses, mais plutôt dans un discours, précédant généralement ces derniers, qui explique la façon dont les lettres de voyage doivent être lues. En témoigne un avertissement publié en 1859 dans les premières pages du *Rapport de l'association de la propagation de la foi* :

Car à cette époque [début de la colonisation], [...] la femme était appelée dans tout le monde chrétien à un grand apostolat de charité. Elle s'y révélait la fortune du pauvre, la consolation de l'affligé, et avec un cœur de vierge, elle avait un cœur de mère pour les orphelins. Elle adoptait toutes les douleurs comme des soeurs que le ciel réservait à sa tendresse. [...] Ce sont ces beaux traits de zèle, épars çà et là, que nous voudrions recueillir dans nos Annales, pour que l'histoire de toutes nos missions soit mieux connue²³.

²² ROBILLARD, Denise. *Émilie Tavernier-Gamelin*. Montréal. Éditions du Méridien. 1988. p. 171.

²³ ANONYME, « Avertissement », *Rapport de l'association de la foi pour le diocèse de Montréal*. Montréal. Des presses à vapeur du Nouveau-Monde. 1859. p. III.

Cette visée idéologique, postérieure à l'écriture, viendrait également justifier les raisons de publication de certaines lettres, au détriment de milliers d'autres qui demeurent à l'état de manuscrit. Parce qu'ils servent bien la cause missionnaire, parce qu'ils correspondent à une optique précise, certains récits écrits par les religieuses sont publiés. Sans cette visée qui appelle une vision très particulière de la vie missionnaire, on peut se demander si les récits de voyage des religieuses auraient connu une dimension publique. Suivant les recommandations du directeur de la *Semaine religieuse*, sœur Maire de l'Ange-Gardien décrit la nature grandiose de l'Alaska et différents sites qu'elle prévoit visiter. Aussi ne manque-t-elle pas de mentionner que son récit est un acte d'obéissance, et laisse supposer que jamais elle n'aurait écrit de façon aussi libre spontanément :

Vous [Monsieur le directeur] me demandiez, au retour de ma visite des missions de nos soeurs dans la Colombie-Anglaise et l'Alaska, de vous raconter mes impressions de voyage. Quelle tâche ai-je entreprise en acceptant votre invitation. [...] Pourrai-je intéresser vos lecteurs, moi qui, en voyageant, n'ai eu d'autre but que de faire une visite officielle à nos pauvres soeurs missionnaires de là-bas. Parler de leurs sacrifices, de leur dévouement, des privations qu'elles endurent, serait chose assez facile ; mais vous m'avez suggéré de regarder en-dehors des fenêtres de nos missions, de parler de la nature grandiose de ce pays, de ses hautes montagnes, de ses lacs immenses, de ses longs fleuves, [...]. Franchement, n'est-ce pas trop demander à une religieuse, si peu habituée aux choses du dehors ? Je ne m'en rends pas moins à votre désir ; mais je compte sur l'indulgence de vos abonnés²⁴.

Ce qu'il importe de voir ici, c'est que la commande (que ce soit d'un organe public, d'un membre de la direction ecclésiastique ou de proches parents) oriente et cautionne les récits des soeurs. Ce n'est là qu'un des procédés que l'on note dans ces relations de voyage pour bien montrer que la religieuse reste humble, fidèle à ses devoirs et à sa condition de femme. Car bien qu'il lui soit

²⁴ MARIE DE L'ANGE-GARDIEN, sœur. *En Alaska, l'œuvre des soeurs de Sainte-Anne parmi les sauvages et les Blancs*, Victoria, Northwest Collection, Provincial Library, 1900, p. 1. - D'abord paru dans *La semaine religieuse*.

permis de voyager, qu'elle soit tout autant justifiée d'écrire - non seulement parce qu'elle vit une expérience inusitée, mais aussi parce que cela lui est demandé - elle ne cesse d'affirmer, tout au long de son récit, et de diverses façons, qu'elle n'a pas de véritable emprise, ni sur le voyage, ni sur le récit. Pourtant, elle voyage bien en tant que religieuse, et aussi nécessairement en tant que femme. Il lui incombe alors de sélectionner les expériences et les éléments racontés dans son récit, elle a le choix des mots, des agencements discursifs, bref, elle transcrit une réalité qu'on lui a demandé de décrire, mais qu'elle rend lisible à partir de son vécu et de sa perception personnelle. Elle vit une expérience unique, de laquelle naît une écriture unique. Car, comme l'exprime bien Patricia Smart : « Entre le « réalisme » consacré par la culture patriarcale et le « réel » tel qu'il se présente dans l'écriture des femmes, il y a un monde, et une distinction qui vaut la peine d'être explorée²⁵. » L'expérience du voyage pour une femme du XIX^e siècle est complexe et pose le paradoxe suivant : comment raconter une aventure inusitée, le périple, qui rend tout à coup la religieuse digne de mention, digne de se raconter, tout en étant femme, condition qui, au XIX^e siècle, suggère l'effacement de soi ? L'histoire de sœur Thérèse de Jésus [Hermine Frémont], la première carmélite canadienne, prend ici toute son importance. Élaborée à partir de la correspondance de cette dernière, elle laisse voir nettement une perception négative du voyage lorsqu'il est effectué par une femme. Alors qu'elle n'est pas encore religieuse, Hermine Frémont *doit* se rendre en Floride, en 1871, sous les ordres de ses médecins qui lui conseillent le voyage comme remède à sa santé précaire. Mais le Révérend Père Braun, qui reconstitue l'histoire de son périple, sent le besoin de justifier son déplacement à l'aide de nombreux arguments. Aussi écrit-il en 1875 :

Ce voyage, loin d'être une occasion de dissipation et de relâchement pour Hermine, lui servit à se détacher de plus en plus du monde, à s'unir plus étroitement à Dieu [...] On sait qu'au Canada, la saison de l'hiver est pleine

²⁵ SMART. Patricia. *op. cit.*, p. 29.

de dangers pour les jeunes filles, même les plus vertueuses. Les circonstances où elles se trouvent, les rapports de parenté, de convenance et d'amitié leur font regarder comme un devoir d'accepter les nombreuses invitations qui leur sont faites [...]Hermine, se rendant en Floride, échappait à tous ses dangers. Elle se proposait, dès qu'elle serait arrivée au terme de son voyage, de ne jamais manquer aucune de ses prières, aucune de ses pieuses lectures, aucune de ses méditations²⁶.

Les lettres que la jeune fille écrit au Révérend Père Braun, au cours de son séjour aux Etats-Unis, témoignent bien de son malaise face au voyage. Elle note à maintes occasions jusqu'à quel point elle n'approuve pas la dissipation que ses déplacements supposent. Elle écrit ainsi, le 22 mars 1872 :

Mon vénéré Père, vous me dites dans votre lettre une chose qui m'a bien effrayée. C'est lorsqu'après avoir parlé du bien spirituel que vous croyez que je retirerai de mon voyage en Floride, vous ajoutez qu'il est bon pour moi de voyager, et qu'il faudrait faire encore d'autres voyages. Ah ! mon Père, si vous saviez combien je suis fatiguée des voyages ! [...] Il n'y a pas moyen, en pays étranger, de mener la vie que nous menons chez nous ; on est si distrait, on fait tant parler de soi!²⁷

Paradoxalement, d'autres extraits de sa correspondance laissent supposer qu'elle tire profit de son déplacement : « Ma chère maman est très bien, le voyage lui a été très avantageux, et à moi aussi²⁸. » Ce genre d'ambiguïtés est fréquent dans les récits de voyage des femmes, comme nous le verrons. Brigitte Malenfant a noté l'incongruité que sous-tend le voyage au féminin :

Bien que le voyage soit acceptable et accepté pour les femmes, il demeure problématique. N'est-il pas préférable pour une femme de rester dans la sphère qui lui est réservée ? Il est évident que l'on n'empêche pas les femmes de se déplacer, mais on sent dans le discours dominant une constante opposition à considérer les voyageuses dans les mêmes termes que leurs plus sérieux homologues²⁹.

²⁶ BRAUN, Rév. Père Antoine. *Une fleur du Carmel. La première carmélite canadienne - Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus*. Montréal. Compagnie d'imprimerie canadienne. 1875. p. 97.

²⁷ FRÉMONT, Hermine, dans BRAUN, R. P. Antoine. *op. cit.*, p. 111.

²⁸ *Ibid.*, p. 113.

²⁹ MALENFANT, Brigitte. *op. cit.*, f. 24.

Pourtant, le fait que les religieuses soient femmes et qu'elles voyagent semble être, au XIX^e siècle, non pas élément de critique, mais bien objet d'admiration. Elles deviennent en fait de véritables modèles d'abnégation et de courage, ainsi que le démontre l'ouvrage de l'abbé Albert Tessier et de Hervé Biron. Alors qu'ils reconstruisent l'histoire des soeurs Grises à la Rivière-Rouge, à partir de la correspondance de ces dernières, ils notent, sous le titre *Saintement audacieuses* : « [...] les pays d'En-Haut semblaient encore des régions inaccessibles, surtout à des femmes. [...] Deux mois de canot, de portage, de vie sous la tente, cela pouvait convenir à des hommes vigoureux, entraînés à la fatigue et à la misère. Pas à des femmes, surtout à des religieuses !³⁰ » La féminité n'est donc pas ici élément de méprise, mais bien le fondement d'un certain héroïsme associé à ces voyageuses, qui légitime ici, d'une autre façon, l'acte d'écriture. Monicat soutient en effet que « plus le contraste entre le vécu féminin et la convention de ce même vécu est grand, plus l'existence même du texte de la voyageuse est justifié³¹. » L'originalité première de ces religieuses missionnaires est donc d'être femmes et d'avoir accompli quelque chose d'inhabituel. Somme toute, les religieuses ont, par le récit de voyage, une occasion de souligner leur mérite et leur valeur, de montrer une vision autre de la religieuse et de la femme du XIX^e siècle. Pourquoi alors avoir empreint leurs propos d'une humilité telle qu'elle contraste avec le caractère exceptionnel de leur expérience ? La réponse la plus plausible nous est en partie révélée par Patricia Smart, qui écrit :

Devenir auteur [...] signifie accéder à l'autorité et dans une tradition où celle-ci est réservée aux pères, il ne peut s'agir de la même expérience pour l'homme et pour la femme que de s'emparer de la parole écrite. Dans ce sens, l'écriture des femmes [...] constitue par définition un acte subversif dans la Maison du Père. Car dès que « l'objet » commence à se percevoir

³⁰ BIRON, Hervé et Albert TESSIER, *Vers les pays d'En-Haut*, Montréal, Fides, 1913, p. 15.

³¹ MONICAT, Bénédictine, *op. cit.*, P. 80.

comme un sujet, ce sont les fondements mêmes de la maison qui sont ébranlés³².

Monicat explique aussi la présence d'une parole conventionnelle au sein d'une expérience exceptionnelle : « Tout en élaborant un discours autobiographique unique de par les expériences vécues qui le justifient, les voyageuses savent pertinemment qu'elles doivent rester dans le domaine du conventionnel [...]»³³ » Aussi voit-on apparaître deux types de discours au sein des récits de voyage des religieuses : un premier élaboré à partir de propos explicites, qui montrent la religieuse sous un jour des plus traditionnels, et un autre, construit à partir d'un langage implicite, propre à donner une nouvelle image, celle de la voyageuse.

IV- DIVERS PROCÉDÉS AU SERVICE DE L'HUMILITÉ

Le récit de voyage étant un genre plus libre que le roman ou la poésie, il laisse supposer en filigrane une écriture assez libre. Qui plus est, la grande majorité, voire la totalité de celles qui écrivent leurs impressions de voyage le font sous une forme épistolaire, procédé qui les soustrait à la prétention de faire de la littérature pour le public et donne à leurs récits une dimension privée, une dimension personnelle. Ce faisant, elles ont peut-être été plus à l'aise pour livrer leurs impressions. Mais surtout, cette forme d'écriture est déjà un procédé, conscient ou non, qui maintient la femme dans une dimension privée. En écrivant sous forme de lettres, les voyageuses demeurent dans les limites que la société permet aux femmes lorsqu'elles prennent la plume. Comme le note Christine Planté : « La correspondance est donnée comme le mode d'expression féminin par excellence [...]. Sans prétention, tournée vers les autres, remplie de détails

³² SMART. Patricia. *op. cit.*, p. 23.

³³ MONICAT. Bénédicte. *op. cit.*, p. 114.

quotidiens³⁴. » Cependant, même si l'écriture de voyage se présente sous une forme personnelle, nécessairement plus libre que l'écriture publique, les religieuses y tiennent un langage et un discours qui révèlent une grande modestie.

Le « je » effacé

Un des indices les plus révélateurs de la difficulté qu'ont les femmes du XIX^e siècle à se poser en tant que sujet de leur écriture est sans doute la façon indirecte dont elles parlent d'elles-mêmes, et ce, même au sein de discours ayant une dimension aussi privée qu'un journal intime³⁵. Elles élaborent par exemple souvent leurs écrits à l'aide de phrases nominales qui supposent le sujet sans le nommer. Sœur Lapointe est sans doute la plus fidèle représentante de ce type d'écriture. Décrivant son voyage au jour le jour, elle alterne sa narration entre de longues descriptions et d'autres réduites au maximum : « 29 juin - Lever à 3 heures : bon vent, temps sombre toute la journée, pas de fête pour nous³⁶. »

Les voyageuses ont souvent écrit leurs impressions en excluant toute mention directe au sujet d'elles-mêmes. Aussi font-elles un usage très limité du pronom « je » (utilisé très rarement pour décrire des émotions plus personnelles - notamment lors du départ ou de l'arrivée à destination), montrant une nette préférence pour un « nous » qui, sans exclure le sujet-écrivain, ne le met pas directement ou singulièrement au cœur de son récit. Comme les religieuses entreprennent toujours leurs déplacements par petits groupes, celle qui écrit peut donc agir à titre de porte-parole et

³⁴ PLANTÉ, Christine, *La petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, Paris, Seuil, 1989, p. 15.

³⁵ Voir à ce sujet BEAUDOIN, Daphni, « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIX^e siècle ». *Discours et pratique de l'intime*, (sous la dir. de BRUNET, Manon et Serge GAGNON). Montréal. Institut québécois sur la culture, 1993, p. 167 - 179.

³⁶ LAPOINTE, sœur A., « Itinéraire des soeurs grises à McKenzie » *Rapport de l'association de la foi pour le diocèse de Montréal*, N° 28 (février 1874), Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, p. 45.

adjoindre à ses impressions une pluralité qui la dégage de parler en son nom propre. Sœur Pierre Claver, dès les premiers mots de son récit, montre bien qu'elle écrit au nom de toutes les voyageuses allant en Orégon : « Toujours, toujours, nous nous rappellerons que le 10 septembre, [...] nous franchissions, peut-être pour toujours, le seuil de notre regrettée Providence ! Son petit clocher est disparu de nos regards, mais le dernier son de cloche résonne encore au fond de notre âme³⁷. » Le phénomène d'effacement de soi prend une telle ampleur chez certaines religieuses qu'elles signent leurs écrits d'un nom collectif. Impossible ainsi de savoir qui a écrit le récit de voyage des soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, parties pour l'Orégon, ni qui est l'auteur de la relation de voyage des soeurs du Bon Pasteur allant à Quitto : le récit ne se donne plus comme l'expression d'une expérience personnelle, mais bien commune. Il y a dans ce procédé d'effacement non pas tant une incapacité de prendre en charge l'écriture du voyage, mais davantage un réflexe dicté par les règles de vie des religieuses, fortement basées sur l'occultation de soi. C'est donc en usant d'un langage axé sur une collectivité que ces femmes rendent leur expérience lisible, une expérience qui prend son envol avec la description de leur départ.

Le devoir avant tout

Comme nous l'avons vu, les religieuses commencent généralement la narration de leurs pérégrinations avec la séparation de leur communauté, une étape importante dans le voyage de ces missionnaires appelées à quitter leur patrie parfois de façon définitive. Sœur Marie-Angèle décrit ce que les départs ont de particulier pour les soeurs : « [...] vous n'ignorez pas que dans les communautés les adieux sont plus solennels qu'ailleurs³⁸. » C'est la narration du départ qui leur

³⁷ CLAVER, sœur Pierre, *op. cit.*, p. 15.

³⁸ MARIE-ANGÈLE, sœur, *Lettre de sœur Marie-Angèle, religieuse de Ste-Anne de l'Achigan, missionnaire avec trois de ses compagnes à Vancouver, territoire de l'Orégon* [reproduit du journal l'Ordre]. Montréal. Sénécal, Daniel et compagnie, 1859, p. 5.

permet de montrer qu'elles voyagent par dévotion. Cette dévotion, rappelons-le, soumet les religieuses au voyage, tout en étant le seul élément apte à justifier leur présence sur les routes les plus diverses. Il n'est guère étonnant, dans ce contexte, que l'un des premiers soucis de ces femmes, lorsqu'elles écrivent le récit de leurs pérégrinations, est de bien montrer qu'elles ne voyagent pas de leur plein gré, mais bien sous l'emprise d'une force divine, incontestable. Sœur Thérèse de Jésus note ainsi : « Il faut quelques grandes raisons, comme par exemple, quand le bon Dieu appelle, pour ne pas regretter le départ³⁹. » Les premières lignes de la relation de Sœur Davignon sont tout aussi éloquentes : « La voix de la sainte obéissance, organe de la volonté divine, nous avait dit : « allez à Madawaska »⁴⁰. Les mots de sœur Marie-Angèle font également voir l'ambiguïté entre le plaisir de partir et l'image de soumission que les religieuses expriment invariablement dans leurs récits. Elle écrit ainsi : « Nous les laissons [les soeurs qui assistent au départ] toutes en larmes et enviant notre sort⁴¹. » Elle ajoutera ensuite : « Enfin, le signal est donné, il nous faut quitter ce que nous avons de plus cher au monde, notre Canada [...] Mais Dieu nous appelle, et quand sa voix se fait entendre, serait-il juste d'écouter celle de la nature ? Non⁴². » Sœur Rose de Marie est sans doute la religieuse qui affirme le plus directement que le voyage n'est pas entrepris pour des motifs autres que ceux de la religion, et qu'il ne comporte surtout aucun plaisir :

Ne vous attendez pas [...], à de longues descriptions géographiques ou historiques sur les lieux où j'ai posé les pieds ; nos voyages à nous, missionnaires, peuvent se résumer en deux mots ; arriver et partir, et nous n'en rapportons guère plus de connaissances que celles que nous avons auparavant acquises. D'ailleurs tel n'est pas notre but. Aimer Dieu pour apprendre à le faire aimer ; savoir consoler pour soulager tous ceux qui

³⁹ FRÉMONT, Hermine [Thérèse de Jésus], *op. cit.*, p. 173.

⁴⁰ DAVIGNON, sœur, « Journal des soeurs de l'Hôtel Dieu de Montréal, allant fonder un hôpital à Madawaska », *Rapport de l'association de la foi pour le diocèse de Montréal*. Montréal. Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1875 p. 47.

⁴¹ MARIE-ANGÈLE, sœur, *op. cit.*, p. 8.

⁴² *Ibid.*, p. 10.

souffrent, c'est là toute la science d'une sœur de charité et elle n'en ambitionne point d'autre⁴³.

Autre point à noter : la proportion du récit consacré au départ. Dans certaines des relations de religieuses, on retrouve jusqu'à 40% du texte consacré à la description des adieux et les activités préparatoires au voyage. De plus, on y remarque un ton beaucoup plus personnel, de la part des religieuses, que celui qu'elles utilisent une fois qu'elles sont véritablement en route, comme en témoignent encore cet extrait du journal de voyage de sœur Rose de Marie :

Mon cœur battait violemment en parcourant les rues de la ville, hélas ! je les avais déjà traversées si souvent, d'abord avec l'heureuse insouciance d'une enfant qui n'avait jamais connu que les joies et les douceurs du toit paternel, puis plus tard, sous l'habit plus grave d'une sœur de charité[...]. N'y retrouvais-je pas en effet résumé toute ma vie de 21 ans. Jamais les édifices ne m'avaient paru si beau, les places publiques me semblaient des paradis terrestres⁴⁴.

C'est donc la narration des adieux qui constitue le premier contact avec les destinataires de ces lettres de voyage et permet à leurs auteures de souligner qu'elles quittent leur patrie par devoir, d'abord et avant tout. Qui plus est, elle représente une occasion offerte aux religieuses, alors qu'aucun paysage nouveau ne s'offre à leurs regards, de faire d'elles-mêmes le portrait de femmes conventionnelles, malgré l'imminence d'un contexte qui n'a plus rien d'habituel. Elles peuvent ainsi centrer leurs discours sur les émotions personnelles associées au voyage et insister sur le fait qu'elles entreprennent une singulière aventure par altruisme. Aussi les mots *sacrifices* et *victimes* reviennent-ils avec une forte récurrence dans bon nombre des récits des missionnaires.

Bons parents, écrit par exemple sœur Davigon, une première fois vous nous immolâtes à l'amour du bon Dieu qui nous appelaient [sic] à sa suite ; mais en lui offrant cet holocauste, il vous restait encore la consolation de n'être pas entièrement séparés de ces enfants si chéris de vous, et à qui vous étiez si

⁴³ ROSE DE MARIE, sœur, *op. cit.*, p. 844.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 845.

chers !... Vous lui aviez été agréables ; et voilà pourquoi il vous demande la victime complète⁴⁵.

Le départ, étape charnière qui se présente comme une coupure entre la vie ordinaire et le voyage, est donc décrit par la religieuse de façon telle qu'elle trace les contours du personnage-voyageur qu'elle s'apprête à être. Son voyage est cautionné par Dieu, ce qui ne l'empêche pas d'être fidèle à ses devoirs de religieuse et de femme du XIX^e siècle. Cette première manifestation de la religieuse au sein de son récit vise sans doute à recréer les sentiments déchirants inspirés par les adieux. Mais le départ se transforme aussi en un discours où la religieuse se présente sous les traits d'une femme traditionnelle, c'est-à-dire respectant les valeurs d'humilité, de sujétion, de soumission que prône la société du XIX^e siècle envers l'ensemble de la population féminine.

Parcours préétablis des religieuses

Décrire d'emblée le voyage en insistant sur l'acte de dévotion qu'il représente a nécessairement des répercussions sur la suite du récit, notamment dans la sélection des événements rapportés. Rien d'étonnant à ce que les soeurs qui relatent leurs aventures insistent de façon systématique sur les rituels religieux pratiqués en cours de route. Sœur Emery, pour ne donner qu'un exemple, écrit à la supérieure de sa congrégation :

Ce qui nous console et nous soutient, c'est que nous ne manquons point de secours spirituels. Vous savez qu'un Révd. Père nous accompagne ; il a la bonté de nous dire la Ste. Messe deux fois la semaine, et souvent trois fois. Nous en profitons pour faire la Ste. Communion ; de plus, nous nous confessons tous les huit jours⁴⁶.

⁴⁵ DAVIGNON, sœur, *op. cit.*, p. 48.

⁴⁶ EMERY, sœur, « Extrait d'une lettre écrite à la Supérieure des soeurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal par la sœur Emery se rendant au Lac Ste. Anne », *Rapport de l'association de la foi de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1859, p. 98.

Les exercices religieux, rapportés avec une fidélité quasi obsessionnelle, occupent ainsi une large part des activités décrites par les religieuses, ce qui occulte à toute fin pratique les expériences inhabituelles et le dépaysement qu'ont certainement vécus les religieuses ayant quitté leur couvent. Le contact avec le monde extérieur n'est également décrit que s'il représente une occasion de bien montrer que la voyageuse est fidèle à son rôle de religieuse. Le discours des soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie est bien propre à donner une idée du phénomène, alors qu'elles narrent jusqu'à quel point elles ont su se rendre utiles au cours d'une traversée en mer :

Nous ranimons [...] notre confiance, car Dieu semble s'être déclaré pour nous en nous envoyant trois orphelins que nous devons protéger pendant la traversée. [...] Mon premier soin en arrivant à bord fut de les présenter au capitaine, lui demandant de nous permettre de les garder avec nous, car ils devaient passer la traversée dans le fond de cale, où la cadette [...] serait certainement morte faute de soins [...]. Le troisième petit garçon de cinq ans se serait évidemment précipité à la mer, ou aurait péri en traversant l'isthme, car il fallait une personne attentive pour le suivre et l'empêcher de tomber dans le péril. C'est un vrai bonheur pour nous de protéger ces enfants⁴⁷.

La sélection opérée en regard des activités pratiquées au cours du voyage est une autre façon de souligner le respect des conventions, même hors du couvent. L'enfermement de la religieuse dans son rôle, malgré son éloignement, trouve même écho dans le choix des lieux qu'elle décrit. Églises, cathédrales, monastères et autres monuments religieux représentent les éléments le plus souvent et le plus longuement décrits, ce qui n'est pas sans rappeler les conclusions de Margot Irvine au sujet des récits de voyage d'Élisabeth Vigée-Lebrun. Irvine explique en effet que l'une des façons employée par la voyageuse, au début du XIX^e siècle, pour souligner ses qualités et ses vertus féminines dans un genre davantage pratiqué par les hommes a été de replacer la voyageuse dans la sphère privée malgré le fait qu'elle s'en était éloignée, bref, d'orienter son regard vers « un

⁴⁷ LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE. «Récit du voyage des soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie, parties pour l'Orégon », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*. Montréal. Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1859. p. 81 - 82.

savoir domestique acquis en observant les pratiques du quotidien dans les pays étrangers⁴⁸. » C'est aussi en ce sens que Sara Mills écrit : In this way the travellers are often reintegrated within the private sphere of the private/public divide. They may travel outside the home but they display all of the conventional characteristics of women within the home⁴⁹. » Une analogie est ainsi possible avec le choix des paysages que les religieuses transcrivent dans leurs récits. En focalisant sur ce qui est familier à leur univers pieux, elles signifient encore une fois, et d'une nouvelle façon, leur appartenance à la vie religieuse, et ce malgré leur éloignement. L'une des soeurs du Bon Pasteur, devant passer quelques jours à New York, n'omet pas de mentionner qu'elle a visité quelques lieux « propres à l'édifier » :

Les Très-Honorées Supérieures, pleines de délicatesses à notre égard, redoutant pour nous l'ennui nous proposèrent [...] de visiter plusieurs établissements religieux. D'abord le 3 mai fut celle de leur Monastère ; il est divisé en cinq départements [...] Le 19, nous visitons les Dames Ursulines dont le Monastère est retiré de la ville⁵⁰.

La description de sites religieux, si fréquente dans les récits des religieuses missionnaires, laisse souvent l'impression que ces dernières circulent d'un couvent à un autre en ayant les yeux fermés sur les différents paysages qui s'offrent à elles. Tout se passe comme si le simple fait de décrire autre chose que le bien dispensé au cours de leurs périple ou les différents monuments érigés à la gloire de Dieu constituait un manquement à leurs fonctions. Quelques religieuses lancent bien quelques commentaires sur la splendeur de la nature. Mais le regard qu'elles portent ainsi - au-dessus du voile, oserions-nous dire - ne se veut qu'un rappel de la Puissance Divine :

Que Dieu est bon, écrit par exemple sœur Pierre Claver, d'avoir ainsi placé sur la route du pauvre voyageur tant de beautés diverses ! Eh quoi, est-il

⁴⁸ IRVINE, Margot, « Problèmes de genre(s) : le récit de vocation et le récit de voyage au féminin dans les *Souvenirs* d'Élisabeth Vigée-Lebrun ». LE HUENEN, Roland (et al.), *Itinéraires du XXI^e siècle*. [Toronto]. Centre d'études romantiques J.Sablé. 1996, p. 83.

⁴⁹ MILLS, Sara. *op. cit.*, p. 34.

⁵⁰ SOEURS DU BON PASTEUR, *op. cit.*, p. 12.

possible qu'en voyant les beautés de la Création, il y ait des êtres assez dépourvus d'intelligence et de cœur pour demeurer froids en présence d'aussi sublimes spectacles ? Pour nous, chères soeurs, que de fois émues jusqu'aux larmes, et ravies à l'extâse[sic], nous avons adoré l'immensité du Créateur dans la contemplation des vastes plaines, sa grandeur dans la hauteur des montagnes, sa puissance qui les tient suspendues au-dessus de précipices sans fond[...]⁵¹

Sœur Rose de Marie offre également un exemple intéressant de la prééminence de la religion sur les beautés du paysages. En route vers New York, elle décrit la nature avec enthousiasme : « Les magnifiques montagnes du Vermont [...] le grand lac Champlain, dont les eaux transparentes nous rappelaient les rivières du Canada, des vastes plaines où passaient ça et là quelques troupeaux de moutons [...]. Tout cela offre l'aspect le plus gracieux et le plus pittoresque qu'il soit possible d'imaginer⁵². » La suite du récit montre bien que la religieuse sent le besoin d'allier la religion à ces images pittoresques. L'enthousiasme cède alors à la déception :

Cependant, il y manque quelque chose. L'esprit, l'imagination paraissent satisfaits, mais le cœur et surtout le cœur chrétien ne l'est pas. L'on cherche en vain par tous ces lieux quelques belles églises, sur lesquelles brillerait la croix, comme le long des belles campagnes du Canada [...]. Un sentiment indéfinissable de tristesse s'empare de l'âme⁵³.

Il y a dans la façon dont les religieuses récupèrent tout élément du voyage par la religion l'expression d'un désir d'inclure, dans leurs récits, l'univers qu'elles connaissent, qu'elles savent accepté et valorisé. Non seulement ce réflexe est-il sans doute rassurant pour celles qui se trouvent au coeur de l'inconnu, mais il occulte en plus la notion d'éloignement, souvent associée, à l'époque, à un geste de trahison envers la patrie. Du moins est-ce ce que l'analyse des romans et de la littérature du XIX^e siècle laisse supposer. Guildo Rousseau et Maurice Lemire⁵⁴ remarquent

⁵¹ CLAVER, sœur Pierre. *op. cit.*, p. 15.

⁵² ROSE DE MARIE, sœur. *op. cit.*, p. 847.

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ ROUSSEAU, Guildo, *L'image de Etats-Unis dans la littérature canadienne (1775-1930)*. Sherbrooke. Naaman, 1981, 292 p., LEMIRE, Maurice, *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec 1764-1867*. Montréal. l'Hexagone, 1993, 263 p.

en effet que les romanciers et les conteurs condamnent alors vivement l'exil de leurs compatriotes vers les Etats-Unis. Ils organisent ainsi des trames narratives dans lesquelles les personnages qui quittent la patrie, ne serait-ce que momentanément, connaissent malheurs et châtements. Certains éléments des récits de voyage des religieuses nous portent à croire qu'elles sont sensibles à la vision négative associée à l'éloignement. Aussi chaque voyageuse s'empresse-t-elle de mentionner, avec une nostalgie qui ne laisse aucun doute sur ses sentiments patriotiques, tout ce qui peut lui rappeler *son cher Canada*. « En voyant les laboureurs travailler dans leurs champs, écrit sœur Marie-Angèle, nous pensions à notre cher pays⁵⁵. » Sœur Thérèse de Jésus insiste aussi pour montrer que malgré un éloignement physique, l'esprit demeure attaché à la patrie : « Mon cœur se transporte chez nous, et je vous suis partout⁵⁶. » Partir... sans partir, c'est-à-dire sans couper tous les liens : voilà ce que reflète fréquemment le discours des voyageuses.

Si les religieuses donnent, dans la narration de leur départ, une dimension philanthropique et patriotique à leur voyage, la réalité décrite en cours de route cherche tout autant à rappeler que les chemins empruntés par ces femmes sont d'abord et avant tout ceux de la religion. Le paysage sera beau, s'il reflète la foi catholique, si l'on y sent la présence de Dieu ou s'il devient prétexte à parler du Canada dans les termes les plus louangeurs. Il y a certes dans cette écriture un processus d'édification morale propre à bien répondre à la visée idéologique des récits de missionnaires. Mais la réalité décrite en étroite relation avec la religion a également ceci de particulier qu'elle laisse entendre que les religieuses n'outrepassent pas le domaine que leur assigne le voile. Elles ont, dans leurs récits, livré un aperçu de ce que pouvait représenter le voyage de la missionnaire, *comme on leur recommandait*, écrivent-elles souvent, mais elles l'ont fait de façon à donner

⁵⁵ MARIE-ANGÈLE. sœur, *op. cit.*, p. 13.

⁵⁶ FRÉMONT. Hermine [sœur Thérèse de Jésus], *op. cit.*, p. 165.

d'elles-mêmes une vision des plus conservatrices. Au cœur d'une expérience inusitée, le voyage, qui justifie que la religieuse se pose en tant que sujet de son écriture, celle-ci choisit de s'effacer derrière un « nous » beaucoup moins engageant sur le plan personnel. En donnant dès le départ l'image d'une femme sacrifiée à son devoir et en décrivant l'espace en constante relation avec la religion et la patrie, les religieuses ont associé à leurs voyages une dimension humble qui ne pouvait que rendre acceptable une aventure et une écriture réservée davantage aux hommes. Chantal Théry a observé cette même humilité dans les lettres des premières religieuses arrivées en Nouvelle-France au début de la colonie. Mais elle remarque que sous cette modestie ouvertement clamée, il y a aussi diverses

stratégies argumentatives, au contraste entre affirmation et effacement de soi, fierté et humilité. L'alternance entre ces deux pôles, poursuit Théry, est moins [...] le signe d'une contradiction que d'une élaboration dialectique, un jeu de balançoire rhétorique ; l'excès d'humilité était le levier autorisé de l'affirmation de soi : on se rabaissait pour mieux oser se propulser⁵⁷.

Force nous est de constater qu'un processus de valorisation est également présent dans les récits de voyage de religieuses du XIX^e siècle. Bien qu'elles ne cessent de se présenter comme « des femmes ordinaires », qui n'ont pas beaucoup d'emprise sur le voyage ou sur son écriture, les soeurs arrivent malgré tout, et paradoxalement, à donner, à travers la description du voyage, la vision de femmes courageuses, intrépides, audacieuses et parfois même héroïques. Il y a donc, dans les écrits de ces femmes, des procédés d'écriture, sans doute plus instinctifs que conscients, qui leur permettaient de concilier une vision traditionnelle de la femme et une image plus nouvelle : celle de la voyageuse.

⁵⁷ THÉRY, Chantal, *op. cit.*, p. 185.

V- PROCÉDÉS DE CONSTITUTION D'UNE FIGURE HÉROÏQUE

Subtilement, entre les lignes empreintes d'une humilité qui était en toutes circonstances le lot des religieuses, apparaissent des femmes d'un potentiel et d'une témérité que l'on ne reconnaît pas spontanément « au *sexe faible* », à l'époque. Car du voyage naîtra inévitablement la voyageuse. Il y a, dans les récits de voyage des soeurs deux visions qui sont reliées à des valeurs fort différentes : l'image de la religieuse est associée à la modestie, comme nous l'avons vu, alors que la vision de la voyageuse qui apparaît subtilement, à la lecture des récits, en est une qui laisse entrevoir des qualités d'audace et d'intrépidité. La présence de ces deux images, en apparence contradictoires, est rendue possible par un phénomène qui s'observe dans bon nombre de récits de voyage de religieuses, soit un « glissement narratif ». La narration est alors détournée de la voyageuse pour être orientée vers le périple. Si la religieuse se pose comme sujet de son récit au moment des adieux, alors qu'elle associe son départ à un geste de dévotion, il n'en est plus de même lorsqu'elle reconstruit la réalité vécue dans des contrées étrangères. La narration est alors axée sur le voyage lui-même, sur les événements qu'il comporte, et non plus sur la religieuse, ses émotions et ses motifs de départ. Après un discours dans lequel la missionnaire s'investit à décrire son sacrifice, les événements vécus au cours de son itinéraire l'amèneront vers des descriptions plus neutres, plus objectives, comme si elle devenait un simple témoin de la réalité dont elle s'efforce de rendre compte. En décrivant le voyage non pas comme un discours essentiellement autobiographique, mais bien à partir d'une réalité que l'on souhaite objective, la religieuse laisse voir l'image d'une femme traditionnelle, humble, amenée malgré elle, à cause des événements rencontrés au cours de son itinéraire, à cause de la « *réalité* », à prendre un autre visage, soit celui d'une femme dont le pouvoir d'action et les compétences sont élargis. Le discours qui se dégage

en substance des récits de religieuses n'est donc pas : *je suis autre parce que je voyage*, mais bien : *je suis une femme conventionnelle, une simple religieuse poursuivant l'œuvre de Dieu, que le voyage force à être autre.*

Une identification significative

Comme bon nombre de voyageurs canadiens-français, les religieuses missionnaires font un usage fréquent de référents bibliques. Tel ou tel événement du voyage rappelle ainsi telle ou telle scène relatée dans la bible. La chose n'est guère étonnante, lorsque l'on songe que l'ensemble de la population du XIX^e siècle est profondément marquée par la religion et que la littérature doit, tout comme la culture en général, en être le prolongement. Dans ce contexte, les rapprochements que sœur Davignon fait entre sa situation et l'histoire sainte ne surprennent pas outre mesure :

La Ste. Famille fuyant en Egypte fut le tableau qui se présenta à notre esprit [...]. Nous empruntâmes à la Ste. Vierge les paroles qu'elle prononça, lorsque l'Ange lui manifesta la volonté divine ; et à son exemple, à l'ange qui nous avait décrété cette même volonté en nous disant : « allez à Madawaka », nous répondîmes nous aussi : *Ecce ancilla Domini, fiat, fiat*⁵⁸.

Le phénomène surprend un peu plus lorsqu'au fil de la lecture des récits, on constate que les religieuses sont en fait très sélectives lorsqu'elles établissent des liens entre certains aspects de leurs itinéraires et des personnages bibliques ou historiques. Il y a effectivement dans leurs références, une association fréquente à des femmes qui se sont sacrifiées et qui ont, conséquemment, été socialement reconnues et consacrées par l'histoire. Pensons ici à la Vierge Marie et aux premières femmes venues fonder des communautés religieuses au Canada. Un peu comme ces héroïnes, celles qui sont « élues » pour partir vers de lointaines missions se distinguent de leurs consœurs, d'où l'identification à des femmes qui ont également connu un destin

⁵⁸ DAVIGNON, sœur, *op. cit.*, p. 49.

exceptionnel. Qui plus est, cette identification à des personnages féminins que l'histoire a reconnus et qu'elle valorise traduit un certain désir, chez ces femmes, de montrer qu'elles possèdent, comme leurs « mères spirituelles », des vertus certaines de courage et de hardiesse. Sœur St-Anaclet⁵⁹ est sans doute la religieuse qui pousse à l'extrême ce phénomène d'identification aux « grandes femmes » de l'histoire, alors qu'elle écrit :

[...] notre vénérable Fondatrice revient sans cesse à l'esprit de ses filles pèlerines. Nous traversons l'Atlantique qu'elle a franchi sept fois [...]. Son dévouement à soigner les malades, son obligeance à rendre service, excitait l'admiration de tout l'équipage [...]. Quelle âme élevée, quel cœur viril possédait cette véritable femme forte. Nous nous sentons légitimement fiers d'une telle Mère!⁶⁰

Sœur Davignon fait également appel à ce procédé d'identification : « La Sainte Famille fuyant en Égypte et nos Mères venant en Canada étaient deux tableaux desquels il nous semblait que notre état présent nous rapprochait. Oh ! que nous étions heureuses de ce bonheur qui devenait un puissant aiguillon pour exciter notre zèle à la gloire de Dieu⁶¹. » Relater les faits et gestes des premières femmes d'église, reconnues et admirées, alors qu'elles accomplissent sensiblement les mêmes, n'est-ce pas, pour les religieuses, une façon de s'approprier un peu de leur gloire ?

Plusieurs missionnaires Canadiens [sic], écrit encore une religieuse des Saints Noms de Jésus et Marie, s'écrient dans les transports de leur joie religieuse et patriotique : « le Canada est aujourd'hui en Orégon ! » [...] Cette scène nous rappelle quelques traits des souvenirs héroïques des premiers temps de l'Église. Cette Sainte Mère [la fondatrice], si injustement persécutée, semble sourire à l'admirable spectacle qu'offrent ces victimes de la charité apostolique⁶².

⁵⁹ Le voyage de cette religieuse est effectué dans les premières années du XX^e siècle et son récit est publié en 1905. Bien que la destination [l'Europe] soit différente de celles des religieuses missionnaires auxquelles ce chapitre est consacré, bien que le récit n'entre pas dans la période que nous couvrons (1859 - 1893) et qu'il soit paru sous forme de livre, on y retrouve quand même plusieurs caractéristiques que nous avons soulevées en regard des récits présentés dans notre corpus. C'est pourquoi nous l'avons aussi consulté.

⁶⁰ ST-ANACLET, sœur, *Relation de voyage. À Rome et en Italie.*, Sherbrooke, coll. Houde, 1905, p. 14

⁶¹ DAVIGNON, sœur, *op. cit.*, p. 57.

⁶² SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE, *op. cit.*, p. 97.

Est-ce là une façon humble d'aspirer à une reconnaissance sociale généralement refusée aux femmes ? Il est effectivement possible que cette identification soit un réflexe des religieuses qui partent en mission pour signaler leur distinction face à la majorité des femmes du XIX^e siècle. Non seulement ont-elles pris le voile, ce que de plus en plus d'études voient comme « l'expression du désir de quelques femmes de s'évader du rôle traditionnel de mère et d'épouse qu'on cherche à imposer à leur sexe⁶³ », mais le voyage les conduit encore vers un destin que très peu de femmes connaissent à l'époque, destin en fait qui les range du côté de femmes exceptionnelles.

Narration des obstacles surmontés et des dangers encourus

Outre le rappel fréquent des femmes glorieuses (à commencer par la vierge Marie dont il est mention dans tous les récits de religieuses que nous avons lus), il est un autre aspect de l'écriture du voyage que l'on retrouve très fréquemment chez les religieuses et qui consiste à narrer différentes épreuves qui ont été rencontrées et surmontées au cours de leurs itinéraires. Rappelant les événements survenus pendant leurs déplacements, les religieuses décrivent évidemment les mille et une misères que leurs voyages comportent. Elles laissent ainsi entrevoir des qualités certaines de courage, d'audace et de témérité, sans même avoir parlé d'elles-mêmes. Elles sont au cœur des événements du voyage et les raconter constitue une façon indirecte de se décrire en tant que voyageuses. Il y a donc présence, dans leurs récits de voyage, d'un subtil changement entre la philanthrope soumise qui se dessine elle-même au début de son récit de voyage, et cette femme autre, la voyageuse intrépide, qui apparaît d'elle-même à la narration des événements survenus en cours de route. Sœur McMullen, qui fait de son récit de voyage une

⁶³ LAVIGNE. Marie et Yolande PINARD, *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 15.

véritable épopée, est sans doute la religieuse qui offre l'exemple le plus clair du changement que subit une femme « soumise » à la réalité du voyage.

Le 25, écrit-elle, nous voyagions dans la plaine ; le temps était calme, et nous admirions le terrible et important spectacle du feu qui s'étendait au loin devant nous sur notre gauche. Nous n'éprouvions nulle crainte, l'incendie étant à une très grande distance. Tout à coup, [...] un vent violent s'était levé et poussait les flammes sur nous avec tant de rapidité qu'en moins de cinq minutes, ils nous cernèrent de tous côtés. [...] Rien de plus effrayant que cette scène dont nous fûmes les témoins et presque les victimes⁶⁴.

Il y a dans cet extrait tous les éléments propres à recréer l'atmosphère terrifiante que subissent les soeurs. Déjà leur courage est à demi mots exprimé. Mais sœur McMullen ajoute encore : « Nos compagnons de voyage furent si effrayés et si découragés que l'un d'eux abandonna sa femme et son enfant pour se sauver, et un autre homme fort et vigoureux se mit à pleurer comme si c'eût été la fin du monde⁶⁵. » L'incendie, l'égarement du groupe de voyageurs, la menace incessante d'attaques de la part des dangereux Sioux, tout comme l'insouciance des guides sont autant d'éléments qui sont rapportés avec une grande précision, si bien que l'on voit sœur McMullen contrainte d'adopter un comportement autre que celui de la vie de tous les jours :

De grand matin, j'assemblai les hommes et je leur annonçai que notre détermination était prise ou de retourner à St. Paul ou de nous rendre au Fort Américain. Nous voyant décidées à suivre l'un ou l'autre parti, ils devinrent plus soumis et promirent de changer de route [...]. Assurée de leurs dispositions, je leur déclarai encore qu'il y avait trop de conducteurs dans la caravane et que désormais je fixerais moi-même les heures de départ et de halte⁶⁶.

⁶⁴ Mc Mullen. sœur, *op. cit.*, p. 88.

⁶⁵ *Idem.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 85.

Cet extrait, isolé du reste du texte, peut surprendre tant il offre une vision peu commune des femmes du XIX^e siècle, qui semble même s'inscrire en faux contre la soumission que les religieuses ne manquent pas de souligner dans leurs récits de voyage. Mais prenant forme au cœur d'un discours centré sur les événements et les obstacles rencontrés, et non sur la religieuse, il n'occulte en rien la vision traditionnelle et conventionnelle que cette dernière donne d'elle-même.

Selon Christine Planté :

La dualité des positions que les femmes inscrivent dans leurs oeuvres est le résultat des valeurs qu'elles affirment dans leurs écrits et les transgressions de ces mêmes valeurs dans leur vie, entre le code social des vertus voulues féminines et leur comportement individuel [...]. Ces contradictions, de poursuivre Planté, ne se contentent pas d'affronter la femme qui écrit aux principes moraux de son temps [...], elles sont surtout une division au sein d'elle-même, qui s'inscrit dans l'œuvre⁶⁷.

L'image de la voyageuse naîtra ainsi en filigrane, une image que les religieuses n'auraient pas osé énoncer explicitement tant elle ne correspond point à l'image traditionnelle des femmes.

Il est une autre caractéristique de leurs différents récits qui a également contribué à la constitution de la vision élogieuse associée aux voyageuses. Si ces dernières truffent leurs récits d'obstacles qui ont effectivement été surmontés, il s'y trouve également, et en abondance, la description de dangers possibles durant le trajet, sans que ceux-ci n'aient été véritablement rencontrés :

Notre navire, peut-on lire dans le récit des soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, s'est engagé dans l'endroit le plus difficile, nous avons sous les yeux un débris de vaisseau qui avait fait naufrage à quelque distance de nous [...]. Un ancien ingénieur, qui avait voyagé sur toutes les mers du monde, remerciait Dieu de n'avoir pas sa famille avec lui, il s'attendait à une mort certaine et il n'avait jamais vu un danger aussi imminent⁶⁸.

⁶⁷ PLANTÉ. Christine. *op. cit.*, p. 173.

⁶⁸ SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE. *op. cit.*, p. 85.

La narration des dangers occupe une très grande part du récit de sœur McMullen :

Nous fûmes toute la journée, dans des frayeurs mortelles. Nous craignons d'être sur les terres des Sioux et nos craintes étaient légitimes. La veille, nos guides nous avaient fait des récits effrayants de leur cruauté ; nous savions qu'ils épargnent les femmes, mais la mort nous paraissait préférable aux traitements qu'ils leur réservent⁶⁹.

L'imminence de ces situations périlleuses accentue la force d'âme des religieuses, d'autant plus que celles-ci, après avoir décrit tous les risques que comportent leurs voyages, s'en remettent à la protection de Dieu. Sœur Angèle en donne un exemple alors qu'elle écrit :

Notre navigation dura cinq semaines et fut très heureuse. Plus d'une fois nous avons admiré la protection de Dieu sur nous, et nous l'avons attribuée aux prières[...]. Car en voici une preuve bien convaincante : un steamer, parti trois jours après nous de New York fut obligé d'y retourner [...] assailli par un tempête qui le menaçait de naufrage⁷⁰.

Par ce genre de discours, les religieuses soulignent bien leur courage en tant que femmes qui ont entrepris une telle aventure. Leurs propos sont cependant une fois de plus axés sur la soumission (à la protection divine), ce qui contribue à reléguer leurs qualités au second plan. Elles font néanmoins partie de ce que la religieuse souligne dans sa narration. D'autres éléments du récit de voyage révèlent subtilement (chrétienté et féminité obligent) l'héroïsme des religieuses missionnaires. En effet, leur souci de rendre fidèlement compte de leur voyage les conduira également à écrire les commentaires des étrangers rencontrés, souvent fort louangeurs.

⁶⁹ MC MULLEN, sœur, *op. cit.*, p. 79.

⁷⁰ MARIE-ANGÈLE, sœur, *op. cit.*, p. 14.

L'altérité : pour une vision positive de soi

Le récit de voyage fait indubitablement appel à la notion d'altérité : visiter de nouveaux territoires suppose une rencontre avec l'Autre dont l'écriture rendra compte de diverses façons. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par exemple, plusieurs Canadiens français visitent l'Orient, berceau du christianisme, où la rencontre avec la population étrangère est occultée par le désir des voyageurs de faire correspondre l'espace visité à un référent biblique. Les voyageurs se contentent de décrire les lieux et les ruines, ne relevant que bien peu de chose sur l'Autre (si ce n'est que sa barbarie et son côté primitif).⁷¹ Or, l'Étranger n'est pas occulté dans les récits de religieuses. Cependant, plus qu'un simple jugement sur les peuples visités, l'altérité offre une occasion, pour les religieuses, de décrire l'effet que produit leur arrivée au sein d'une population étrangère. Si la description des événements survenus en cours de route permet aux voyageuses de parler indirectement d'elles-mêmes, la description de l'Autre et de ses paroles devient souvent tout autant le lieu d'une description dithyrambique de la religieuse. À un point tel que dans certains récits, l'espace accordé aux effets produits sur l'Autre occupe un espace plus important que celui où les religieuses rapportent leurs impressions à la vue de peuples étrangers. Les soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie notent ainsi, plus que leurs impressions sur les gens ou les paysages de New-York, l'effet qu'elles y produisent : « Le 12, à midi, nous étions à New-York. C'était un spectacle vraiment nouveau pour cette ville de voir tant de religieuses défiler deux à deux sur ses trottoirs. Aussi entendions-nous bourdonner autour de nos oreilles : What is that ? What is that ? »⁷² C'est au discours direct que les religieuses font fréquemment appel pour

⁷¹ Voir, pour la question de l'altérité le chapitre V dans RAJOTTE, Pierre, *op. cit.*

⁷² SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE, *op. cit.*, p. 80.

rapporter les réactions associées à leur passage, ce qui accentue le fait qu'elles ne prennent pas en charge la construction de l'image édifiante qu'on retrouve à leurs égards dans les récits :

[Un des hommes de l'équipage], écrit la supérieure des sœurs de Portland, nous disait un jour tout bonnement : « Il y a bien des années que je suis sur des vaisseaux, et que je voyage : mais jamais je n'ai été témoin de scènes telles que celles qui se passent depuis que vous êtes à bord. Ordinairement, chacun s'occupe de soi, et ne fait nullement attention aux autres. Et vous autres, Religieuses, toutes malades que vous êtes, vous soignez continuellement tous ceux qui sont indisposés. Ce spectacle fait sur tout le monde une grande impression »⁷³.

Rapporter une conversation qu'elles ont ouïe ou recopier des extraits de lettres ou de journaux où leur passage est mentionné sont donc des procédés que l'on retrouve couramment dans les récits de voyage des religieuses. Et comme bon nombre de procédés observés jusqu'ici, se décrire à travers les yeux d'autrui joint une modestie rassurante à l'image positive et novatrice de la voyageuse.

Conclusion

Claude Reichler constate que « quand même il vise à une représentation adéquate et presque analytique, le texte de voyage ne peut pas éliminer le sujet qui l'écrit⁷⁴. » Bien que les religieuses aient manifestement voulu donner d'elles-mêmes une image des plus conventionnelles, le caractère exceptionnel que représente le voyage au XIX^e siècle a aussi montré ces femmes sous un jour nouveau, peut-être même sans qu'elles ne l'aient vraiment souhaité. Sœur Pierre Claver ne termine-t-elle pas son récit de voyage en écrivant : « Nous pouvons vous assurer que malgré les sacrifices dont nous sentons le poids malgré nous, nous éprouvons toutes un bonheur

⁷³ LA SUPÉRIEURE DES SOEURS DE PORTLAND, extrait d'une lettre rapporté dans ALPHONSE, sœur, « Extrait d'un journal de voyage par trois sœurs se rendant à leur mission au Lac Ste-Anne, à savoir, les sœurs Emery, Alphonse et Lamy », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1860, p. 68.

⁷⁴ REICHLER, Claude, « Avant-propos », PASQUALI, Adrien, *op. cit.*, p. XVI.

inexplicable. »⁷⁵ Un bonheur inexplicable qui vient peut-être d'un pouvoir d'action accru, au coeur du voyage, mais aussi dans le narration de celui-ci. Les récits de religieuses missionnaires sont en effet caractérisés par une récurrence de phénomènes discursifs qui se présentent comme autant de « réflexes d'écriture » conséquents de l'incongruité qui existe, au XIX^e siècle, entre voyage, féminité et écriture. Leur écriture reflète bien l'ambiguïté entre la narration du voyage, événement qui singularise les femmes au point où on leur commande d'écrire cette expérience, et un contexte social qui, à l'époque, prône pour ces mêmes femmes des valeurs d'effacement de soi, de sujétion et d'humilité. Comment, dans ces conditions, raconter une expérience qui mène invariablement les femmes en dehors des stéréotypes féminins, mais de façon à présenter une image féminine conventionnelle, manifestement souhaitée de la part des religieuses ? Cette question explique sûrement en grande partie la double image que l'on retrouve de ces femmes dans les récits de voyage qu'elles écrivent : celle de l'humble servante de Dieu soumise à sa dévotion, élaborée à partir d'un langage explicite, et celle de la voyageuse, dont le courage et l'héroïsme se perçoivent entre les lignes, à partir d'une narration centrée sur les événements du voyage. Les plus grands héros n'ont-ils pas toujours été les plus humbles ?

⁷⁵ CLAVER. *Sœur Pierre. op. cit.*, p. 21.

CHAPITRE II

LES VOYAGEUSES DU TOURNANT DU SIÈCLE : ENTRE LA TRADITION ET L'INNOVATION (1894 - 1914)

La description d'un chef-d'œuvre ne vaut pas le plaisir que vous cause la vue du tableau, de la statue, du monument que vous croyiez connaître sur la foi de tel critique. Il peut être plus savant que vous ne l'êtes, mais il juge avec son esprit, avec sa sensibilité, qui ne sont pas les vôtres.

Ginevra, « Les voyages ».

C'est au vingtième siècle qu'apparaissent en assez grand nombre les premiers récits de voyage des laïques canadiennes-françaises. Rien d'étonnant dans cette émergence de la pratique du côté des femmes puisque c'est à cette même époque qu'écrivent de plus en plus massivement les premières chroniqueuses et que la plupart de celles-ci voient dans le voyage un sujet de chronique intéressant et inoffensif. Il faut dire que les femmes commencent à publier leurs récits de voyage à une époque où ceux-ci sont vus, depuis bon nombre d'années, comme une pratique d'écriture propre à instruire le peuple tout en le divertissant de façon agréable. Au tournant du siècle, la pratique a en effet fait ses preuves et elle jouit d'une bonne réputation. Non inspiré de la fiction, le récit de voyage est toujours et a toujours été, depuis ses débuts, au service de la cause patriotique et catholique et pour cela, il n'a jamais eu à subir la foudre des censeurs. D'ailleurs la fin du siècle marque l'abandon progressif du genre chez les écrivains sensibles à une critique qui note un certain désintérêt pour ce type d'écrits ayant connu une popularité sans précédent autour des années 1880. Somme toute, les femmes écrivent des récits de voyage au moment où de plus en plus d'hommes délaissent cette pratique pour se concentrer dans des genres jugés plus « littéraires ». Reste à savoir si cette écriture, sous la plume des premières laïques à rédiger des récits de voyage,

présente les mêmes caractéristiques d'ambivalence et de contradiction que bon nombre de chercheurs ont révélées à l'égard de l'écriture féminine du tournant du siècle ou si les femmes, s'affranchissant d'une expérience et d'une écriture traditionnellement réservées aux hommes, ont usé d'une plus grande liberté.

I- DÉBUT D'UNE PRISE DE PAROLE DES ÉCRIVAINES

Avant de passer à l'analyse proprement dite de l'écriture féminine du voyage au tournant du siècle, il apparaît nécessaire de s'arrêter sur les conditions sociales qui influencent les femmes et qui, nécessairement, expliquent en grande partie leur façon d'écrire. Les dernières années du dix-neuvième siècle impliquent de nombreux changements sociaux qui ont plusieurs conséquences dans la vie des femmes. D'une part, l'urbanisation, conjuguée à une industrialisation massive, entraîne le regroupement de la population féminine dans les grands centres urbains ; dispersées qu'elles étaient au quatre coins des campagnes, les femmes se voient progressivement réunies dans les villes, plus massivement à Montréal. L'industrialisation, pour les femmes, n'équivaut pas seulement à un déplacement vers les centres urbains, avec toutes les modifications que cela suppose dans le mode de vie. C'est aussi un lot de problèmes bien connus : pauvreté, maladie, négligence envers les enfants, exploitation, etc., tant de maux qui incitent bon nombre de femmes, surtout les bourgeoises - parce qu'elles ont plus de temps, d'argent et de pouvoir d'action - à étendre leur rôle maternel (rôle encore fortement encouragé par une société de type patriarcal) au-delà de la sphère domestique. C'est dans un élan philanthropique centré sur l'aide aux plus démunis que des femmes sont graduellement admises, malgré un pouvoir d'action hautement supervisé (entre autres par le clergé) et somme toute assez limité, à occuper un autre rôle que celui de mère et d'épouse. Le regroupement des femmes dans les centres urbains est également à

l'origine des premières manifestations du féminisme qui apparaît concrètement au tournant du siècle, avec des associations, tel le *Montreal council of women*, et des rencontres ayant pour but des discussions sur la condition féminine.

Paradoxalement, à l'époque où les femmes sortent de leurs maisons pour travailler dans les usines, à l'époque où elles commencent à se rassembler pour discuter de leur condition et de leurs droits, le discours sur le rôle de la « gardienne de la race », de la « reine du foyer » est plus éloquent que jamais. Si la réalité des femmes change et entraîne des nouvelles aspirations, le discours social et littéraire penche du côté du conservatisme et de la tradition :

[L]e combat, écrit le Collectif Cléo, entre les forces du changement et celles de l'ordre établi marque la vie et la réflexion des femmes [...]. Dans un Québec qui se modernise, le début du siècle est marqué de multiples contradictions. La distance entre un certain discours conservateur et la réalité s'accroît¹.

Ce contexte explique notamment quelques ambiguïtés, voire quelques paradoxes, qui ont marqué le tournant du XX^e siècle : si les femmes ont réclamé des droits accrus, elles l'ont fait en parallèle avec un rappel constant de leurs devoirs. Car tout en étant réformistes, explique André Linteau, les luttes des femmes sont alors centrées sur la famille et le foyer qui sont présentés comme la place naturelle de la femme².

Le tournant du siècle est également caractérisé par la présence de plus en plus marquée des femmes dans le monde des lettres. Plusieurs de celles qui écrivent à cette époque justifient leurs créations en leur conférant un dessein altruiste : celui d'aider les femmes dans leur quotidien, en

¹COLLECTIF CLÉO. *op. cit.*, p. 241.

²LINTEAU, Paul-André (et al.), *L'histoire du Québec contemporain : de la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal Express, 1979, p. 512.

les distrayant, certes, mais aussi en les instruisant de telle sorte que la patrie puisse être enrichie de meilleures mères et de meilleures épouses. Hélène Turcotte note à ce propos :

Après 1880, les femmes, ne se contentant plus de rédiger leur journal intime ou leur correspondance, publient. [...] Issues d'un milieu plus aisé, certaines femmes décident de s'infiltrer dans la vie publique, à travers le monde du journalisme [entre autres], pour conscientiser, éduquer et reconforter l'ensemble des femmes³.

Alors que de plus en plus de femmes apparaissent dans le monde des lettres, très peu d'entre elles choisissent de se lancer dans le roman ou la poésie. Ce sont d'abord et avant tout les formes succinctes, jugées d'une importance littéraire moindre, qui les attirent avant tout. « Les codes sociaux confinent [...] la femme à certaines limites, lui interdisant un féminisme agressif ou une écriture trop forte. Les auteures se replient donc souvent dans la production pour enfants ou le conte mélodramatique, reflétant en cela l'enfermement des femmes dans leur sphère domestique⁴. » Il faut néanmoins préciser que la chronique permet aux femmes une écriture très diversifiée, recoupant d'autres genres ; elle offre donc la possibilité, pour les chroniqueuses, d'écrire, aux côtés des courts récits anecdotiques, des poèmes, des souvenirs de vacances ou des récits de voyage. En fait, la plupart des récits que nous analyserons au cours de ce chapitre sont parus sous forme de chroniques (seulement trois parmi les récits de voyage que nous étudierons dans ce chapitre sont parus sous forme de livres.) Notre corpus, pour la deuxième période, regroupe tout près de quarante écrits relatifs à un voyage réel (ou donné comme tel), ce qui

³ TURCOTTE, Hélène. *op. cit.*, p. 18.

⁴ COLLECTIF CLIO. *op. cit.*, p. 292.

permet de constater un certain intérêt pour la pratique⁵. Peut-être est-ce dû au fait que du voyage, comme l'explique Béatrice Didier, naît une écriture spontanée, diverse, qui se rapproche d'une pratique d'écriture intime, forme que privilégie la population féminine d'alors :

Le journal de voyage est un mode d'écriture en liberté mais qui, à la différence du journal intime, ne risque pas de tomber dans le vertige de l'indéterminé : le lieux, les événements fournissent un cadre et une intrigue. Les affres de l'introspection sont surmontés par le bonheur du mouvement et de la découverte. Et l'écriture jaillit comme une source au bord du chemin⁶.

Quoiqu'il en soit, la plupart pour ne pas dire la totalité des écrits de femmes de cette époque, qu'ils soient signés de chroniqueuses, de romancières, de poétesses ou d'auteures de saynettes, sont aujourd'hui souvent qualifiés comme étant ambigus, empreints de nombreuses contradictions, prônant tantôt des valeurs libérales, tantôt des propos d'un conservatisme imprégné d'une longue tradition cléricale. Il faut voir dans cette écriture ambivalente une conséquence directe de l'idéologie conservatrice, du contexte socio-culturel hostile à la venue des femmes dans la sphère publique, de même qu'une éducation basée sur les valeurs du patriarcat. Il y a là un amalgame de causes qui poussent les femmes à tenir des propos tempérés, des propos reflétant la hardiesse que symbolise leur prise de parole publique, et l'hostilité d'une société devant des femmes qui quittent la sphère domestique et élargissent leur pouvoir d'action. « Écrire, pour les quelques femmes qui s'y risquent au tournant du siècle signifie souvent faire entendre une

⁵ On peut supposer que les récits de voyage parus sous forme de chronique sont en nombre beaucoup plus important que ce que nous avons recensé dans notre corpus. Plusieurs sources signalent des chroniques portant sur des voyages. Mentionnons, pour n'en nommer qu'une seule, l'*Histoire de la presse franco-américaine*, d'Alexandre Belisle, qui retient, entre autres, le nom de Mademoiselle Yvonne LeMaitre, qui, en 1904, entre à la rédaction du *Citizen de Lowell* et écrit des récits de voyage de séjours qu'elle passe en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en Écosse. Le manque d'informations sur ces chroniques, leur disparité et parfois même leur dissimulation sous le simple titre « chronique » représentent autant d'aspects qui rendent l'accès à ces récits plus difficile.

⁶ DIDIER, Béatrice. *L'écriture-femme*. Paris, PUF, 1981, p. 178.

parole allant à l'encontre du contexte social et du discours traditionnel, et elles n'osent sortir de cet encadrement qu'à pas prudents⁷. »

Qu'en est-il des auteures qui, écrivant leur voyage, mettent en scène des femmes non conventionnelles - ne serait-ce que parce qu'elles s'éloignent de la sphère que la société leur attribue -, mais plus encore qui s'infiltrèrent dans une pratique d'écriture traditionnellement réservée aux hommes ? Car «le discours sur le voyage a été pendant longtemps une activité réservée, une sorte de chasse gardée. Le discours sur le voyage faisait immédiatement référence à toutes sortes des disparités de classe, d'argent, de race et bien sûr de sexe [...]. Un lien intrinsèque semble s'établir entre le voyage et les hommes⁸. » En effet, non seulement les femmes qui présentent le récit de leurs pérégrinations sont déjà un tant soit peu « marginalisées » par le voyage, mais ce dernier autorise un discours qui, comme nous le verrons, est novateur sous plusieurs aspects. Qui plus est, elles publient ces récits au sein d'une société qui, sans être tout à fait rébarbative envers les productions féminines, exerce tout de même un contrôle « moral » qui oriente, voire qui limite leur parole.

À une époque où l'idéologie de la mission domestique des femmes était prépondérante et particulièrement aiguë, [...] comment s'empêcher de donner au voyage un sens bien précis de tension, de révolte ou du moins de protestation contre l'ordre établi et d'affirmation d'une liberté trop longtemps contestée ? [...] La liberté des femmes qui voyagent semble difficile à accepter⁹.

Face à ces observations préliminaires, il nous est d'ores et déjà possible de supposer que les femmes qui écrivent le récit d'un périple quelconque usent de procédés d'écriture alliant

⁷ TURCOTTE, Hélène. *op. cit.*, p. 77.

⁸ BETTIONITTI, Julia et Marie-Françoise TRUEL. « Lust and dust : voyages de femmes, roman d'amour ou les enjeux d'une Fabula ». *Études littéraires*, U. Laval, Vol. 30, n° 1 (automne 1997), p. 65.

⁹ *Ibid.*, p. 66.

libéralisme et conservatisme. À une époque où le discours de la femme au foyer se fait plus que jamais insistant, le voyage et son écriture peuvent représenter une transgression. C'est ce qui nous pousse à croire que les voyageuses vont recourir à un discours explicite pour souligner à gros traits le caractère convenable de leur voyage et de son écriture, tout comme le font les religieuses au XIX^e siècle - et peut-être même plus qu'elles puisqu'aucun voile ne vient justifier *a priori* leurs excursions. Mais le voyage, c'est aussi une expérience qui se situe en dehors des cadres ordinaires de l'existence et qui laisse place à une vision autre de la femme : « C'est l'affirmation de soi, écrit Bénédicte Monicat, à l'extérieur du stéréotype, c'est l'émergence d'un sujet féminin autre¹⁰. » Compte tenu du contexte socio-culturel que nous venons de survoler, il nous est permis de penser que la femme « autre », en somme la voyageuse, laisse indubitablement sa trace dans le récit de voyage féminin, mais il nous la faudra découvrir entre les lignes, dans l'implicite de son discours.

II- PROFIL GÉNÉRAL DES VOYAGEUSES CANADIENNES-FRANÇAISES

La diversité est sans doute la caractéristique maîtresse des écrits de voyage répertoriés dans notre corpus, et particulièrement pour cette deuxième période. Malgré cela, il est possible de saisir quelques traits communs à l'écriture des voyageuses. Des 38 récits que nous avons regroupés, 35 sont signés de la main de journalistes, collaboratrices à divers périodiques de l'époque. Les Françoise, Madame Dandurand, Colombine, Madeleine, Corinne Rocheleau sont autant de chroniqueuses ayant publié des notes ou des lettres de voyage. On retrouve d'autres voyageuses qui, sans être journalistes, se déplacent au loin dans un but bien précis : Céline Bardy se rend en Europe en 1900 pour accomplir un pèlerinage jusqu'à la ville Éternelle. En 1906, c'est l'Afrique qu'elle choisit comme destination afin de recouvrer une santé alors précaire. De ces deux

¹⁰ MONICAT, Bénédicte. *op. cit.*, p. 5.

voyages, naîtront deux récits distincts, parus toutefois dans un même livre où se trouvent également quelques lettres et de la poésie, le tout sous le titre *Oeuvres littéraires de Céline Bardy*. C'est à titre « d'infirmière accompagnatrice » que Philomène Legault entreprend pour sa part un périple aux Etats-Unis, en compagnie de son cousin alors convalescent, l'abbé Jean-Baptiste Proulx. Finalement, c'est la dévotion qui conduit Madame Morel de la Durantaye au cœur de son Halifax natal, où elle espère recueillir des aumônes pour aider quelques démunis du Saguenay.

Très peu de renseignements sont disponibles sur ces dernières voyageuses qui ont publié leurs récits sous forme de livres, la critique littéraire ne les ayant pas retenues. Le peu d'informations que nous avons nous vient, surtout dans le cas de Bardy et de Legault, de la préface de leurs récits, signée par un ami ou un parent. Ces informations, conjuguées aux renseignements concernant les chroniqueuses (en général plus connues et plus étudiées) nous permettent ainsi d'établir un profil général des voyageuses canadiennes-françaises qui publient le récit de leurs divers déplacements. D'une part, bien que beaucoup de femmes voyagent à l'époque, celles qui rédigent le récit de leurs pérégrinations et les offrent ensuite au public font généralement partie d'une certaine classe bourgeoise, scolarisée et plusieurs d'entre elles écrivent déjà pour le public. En effet, parmi les chroniqueuses que nous avons énumérées précédemment, se trouve Colombine, qui rédige, outre ses chroniques, de la poésie et Céline Bardy, membre de l'académie des Muses Santonnes de Royan, en France, qui publie elle aussi des vers et de la prose. Philomène Legault, quant à elle, ne laisse aucun autre écrit que son récit de voyage au public canadien. Mais, fait à noter : la publication de son récit est tributaire de l'action de son cousin, l'abbé Proulx, qui est un homme de lettres assez connu, notamment pour la publication de nombreux journaux de

voyage. Sa signature, en préface du récit, cautionne en quelque sorte le récit de cette femme ignorée de la scène littéraire. Il semble également que le *voyage au pays d'Évangéline*, de Madame Morel de la Durantaye, paru en français et en anglais, soit le seul écrit laissé par cette femme et très peu de renseignements nous parviennent concernant l'œuvre ou l'auteure.

Les destinations choisies par les voyageuses canadiennes-françaises varient beaucoup. Nous avons recueilli des textes décrivant le territoire canadien et d'autres élaborés à partir de séjours en France, en Italie, en Allemagne, en Afrique et aux États-Unis. Le style d'écriture n'a rien de plus d'uniforme. Chez les chroniqueuses, par exemple, le voyage est souvent décrit très brièvement, de façon à donner un aperçu d'une région donnée, d'en faire, par le biais de l'écriture, une esquisse. Certaines utilisent un langage très simple, très descriptif, alors que d'autres voient vraisemblablement dans le voyage, une occasion de faire appel à la poésie. Comparons, à titre d'exemple, les récits de Céline Bardy et ceux de Colombine. Bardy qui voyage, rappelons-le, à Rome puis en Afrique, décrit ses séjours à l'étranger sous forme d'un journal tenu au jour le jour et recense les monuments aperçus avec l'intention manifeste d'en donner une idée aussi juste que possible.

La vue générale des quais, qui sont à Paris de véritables promenades, est bien jolie, et la perspective de la Seine, près du vieux Paris, est tout à fait typique. Le Louvre [...], l'avenue de l'Opéra, la rue Rivoli, la Grande Allée des Tuileries, la place de la Concorde et surtout [...] l'avenue des Champs-Élysée et le Bois de Boulogne sont tout ce que le plus difficile des touristes peut souhaiter d'agréable aux regards¹¹.

Alors qu'elle décrit l'île Ste-Hélène, Colombine en donne une vision particulière, à l'aide d'un langage coloré et qui dénote une recherche dans l'art de raconter, de « peindre agréablement ».

¹¹ BARDY, Céline. « Voyage en Europe ». *Les œuvres littéraires de Céline Bardy*. Québec. Imprimerie la Bonne Parole. 1909. p. 97.

L'auteure n'oriente pas sa plume vers de longues descriptions faisant état de ce qu'elle a vu ou de ce qu'elle a vécu. Elle tente plutôt, en faisant appel à la rhétorique de l'image et de la personnification, d'en offrir une représentation originale et métaphorique :

Si la Fée Bonheur existe, j'aime à me figurer qu'elle a son royaume à l'Île Ste-Hélène, cette émeraude enchâssée dans l'azur que le soleil fait miroiter de mille chatoyantes nuances, du vert doux au glauque, selon les caprices de l'astre artiste. Sainte-Hélène, la jolie, dis-moi, lequel de tes amoureux préfères-tu ? Le ciel, qui baise ton front [...] ou le grand flot paresseux qui caresse tes pieds en pleurant son éternel amour¹².

Malgré la diversité des voyageuses, de leurs itinéraires de leurs styles d'écriture, les récits de voyage des Canadiennes françaises offrent tout de même quelques points communs qui sont révélateurs quant à l'opposition femme traditionnelle/voyageuse, une opposition qui ne se laisse pas voir explicitement, mais qui est tout de même assez récurrente pour être significative.

III- LOIN DES YEUX, PRÈS DE LA NORME

Tout périple est indubitablement associé au dépaysement, à l'exotisme. « La structure même du mot *voyage*, note Hélène Lefebvre, lui confère une connotation d'événement étranger à la vie « normale » et normée¹³. » Et de façon plus marquée, ajouterions-nous, lorsqu'il s'agit d'un itinéraire féminin. En effet, le discours traditionnel a tant et si bien circonscrit le rôle des femmes du XIX^e et du début du XX^e siècle à un univers fermé au monde extérieur que le voyage et l'écriture relative à ce dernier laissent supposer, chez les voyageuses, un potentiel subversif. Manifestement, les Canadiennes françaises qui ont raconté leurs pérégrinations ne souhaitent

¹² COLOMBINE. « L'île Ste-Hélène ». *Bleu, blanc, rouge. Poésies, paysages, causeries*. Montréal. Déom Frères. 1903, p. 119.

¹³ LEFEBVRE. Hélène. *Le voyage*. p. 5.

nullement être perçues comme des « aventurières en crinoline »¹⁴ ou comme des femmes belliqueuses. Si bien qu'on retrouve, dans leurs récits, bon nombre de procédés voués à une représentation stéréotypée des femmes.

La préface ou l'art de se justifier

Selon Jean-Claude Berchet :

[...]le récit de voyage éprouve le besoin de se justifier : pourquoi voyager, pourquoi raconter *ensuite* son voyage ? C'est donc par une mise en question qu'il a coutume de commencer. Les réponses apportées sont très diverses ; mais ce qui compte ici, c'est moins le contenu des réponses que le caractère inévitable de la question : acte rhétorique par lequel chaque écrivain se constitue comme personnage du récit à venir, en même temps qu'il constitue le lecteur futur en interlocuteur privilégié¹⁵.

Cette citation trouve un écho particulier dans les récits de voyageuses du tournant du siècle. Dans la majorité des récits de l'époque, qu'ils soient signés d'hommes ou de femmes, on trouve généralement quelques lignes consacrées à l'explication de l'existence même des notes de voyage, des conditions dans lesquelles elles ont été produites et publiées et de la façon dont les lecteurs éventuels devraient les lire. Si voyageurs et voyageuses utilisent les pré-textes comme « acte de confession », leurs discours diffèrent cependant considérablement.

Il s'agit pour les voyageuses, explique Monicat, de justifier une entreprise doublement étrangère aux normes de leur société ; hors norme du fait qu'elles s'éloignent du foyer familial et donc de leur définition première, hors norme parce qu'elles produisent en conséquence des textes dont les sujets débordent largement du domaine qui est traditionnellement le leur [...]¹⁶

Ce qui revient à dire que les récits de voyageuses sont le récit d'une double transgression : le voyage, d'une part, et l'écriture, d'autre part. Madeleine, visitant la région du Lac St-Jean avec

¹⁴ Expression empruntée à MOUCHARD, Christel. *Aventurières en crinolines*. Paris, Seuil, 1987, 253 p.

¹⁵ BERCHET, Jean-Claude, dans MONICAT, Bénédicte. *op. cit.*, p. 63.

¹⁶ MONICAT, Bénédicte, *op. cit.*, p. 64.

deux de ses compagnes chroniqueuses, afin d'en étudier le potentiel colonial, donne un aperçu du côté inhabituel et audacieux que représente le voyage, lorsqu'effectué par une femme. Dans une conférence, reproduite dans le journal *La Patrie*, elle affirme : « C'est certes une audace terrible que de se présenter devant un auditoire aussi cher que celui qui nous écoute ce soir, et se présenter en voyageuses, avec de l'émerveillement plein les yeux, des mots plein la bouche [...] »¹⁷. Céline Bardy témoigne de la même réserve alors qu'elle mentionne tous les éléments dont son voyage la prive : sa maison, ses amis et... Dieu lui-même : « [...] regrettant Dieu lui-même, qui me semblait moins me sourire en terre étrangère que dans ma patrie¹⁸. » Cette culpabilité associée au fait de voyager, à demi mots avouée, fait en sorte que le discours justificateur n'est pas le même chez les voyageuses. Plus nombreux à voyager et à écrire, les voyageurs justifient rarement les raisons de leurs déplacements. Ils ont plutôt tendance, dans les pré-textes de leurs récits, à solliciter la clémence du lecteur pour une écriture née dans des conditions inhabituelles mais que l'on publie sans retouches pour en conserver toute la spontanéité. Pressés de publier leurs notes par quelques amis, ils avouent n'avoir nullement l'intention d'offrir au public une œuvre littéraire. Certes, on retrouve également ce genre de modestie dans les pré-textes des récits de voyageuses. Celles-ci affirment écrire pour leurs proches ou pour elles-mêmes, ce qui, du coup, donne à leurs écrits une dimension personnelle qui justifie une écriture que les voyageuses prétendent moins soignée. Philomène Legault écrit ainsi, dès les premières lignes de son récit : « C'est pour mieux garder le souvenir d'un événement pour moi vraiment extraordinaire que je

¹⁷ MADELEINE [Anne-Marie Gleason-Huguenin]. « Récit de voyage au Lac St-Jean », *La Patrie*, 26 octobre 1901, p. 18.

¹⁸ BARDY, Céline. « Supplément du voyage en Europe », *Oeuvres littéraires de Céline Bardy*, Québec. Imprimerie La libre parole, 1909, p. 315.

me propose d'écrire chaque jour quelque chose de mes impressions¹⁹. » La question « pourquoi écrire et publier ses notes de voyage » trouve rarement réponse dans les pré-textes des femmes, si ce n'est l'aveu que font quelques voyageuses de l'avoir promis à des proches ou d'avoir été tentées par le « démon de l'écriture » :

Hélas chers lecteurs, écrit Madame Dandurand, cela devait arriver. Il n'en pouvait être autrement. Le moyen dites-moi de voir le Saguenay et de rester muet. [...] Avec des gens habitués à se servir de la plume, il y a toujours un danger à craindre. Pour ces gens-là, regarder c'est observer, [...] voyager, c'est prendre des notes, recueillir des souvenirs, des documents²⁰.

De façon générale, les voyageuses insistent plutôt, dans la préface ou dans les premières lignes de leurs récits, sur les motifs expliquant leur éloignement. « Comment partir lorsqu'on est femme ? Pourquoi partir puisqu'on est femme ? Telles sont les questions que se posent les voyageuses à la "frontière de leurs récits"²¹. » Plus souvent qu'autrement, les arguments avancés sont à placer sous la bannière de valeurs conservatrices qui atténuent toute idée subversive pouvant naître de l'association femme et voyage.

La préface est [...] le lieu de la convention et reprend les discours traditionnels sur la femme, même si cette convention doit être niée dans la suite du récit. Il est certes rassurant de croire qu'une femme, si elle voyage, ne sort pas de sa définition première et que son écriture ne fait que traduire une « essence féminine » dont la différence est considérée comme inférieure par définition²².

L'audace de leur aventure (de leur déplacement mais aussi de leur écriture) est donc, dès les premières lignes de leurs récits de voyage, occultée par les motifs - convenables, il va sans dire - qui éloignent momentanément les femmes de la sphère que leur assigne le discours social. Il est

¹⁹ LEGAULT, Philomène. *De St-Lin à San Francisco ou journal de voyage (1894)*. Joliette. Imprimerie générale. 1897, p. 4.

²⁰ DANDURAND, Madame [Joséphine]. « Le Saguenay ». *Le coin du feu*, vol.4, avril 1896, p. 97.

²¹ MONICAT, Bénédicte. « Problématique de la préface dans les récits de voyage au féminin » *Nineteenth-century French Studies*, n° 23 (automne-hiver), 1994-1995, p. 62.

²² MONICAT, Bénédicte. *Itinéraire de l'écriture....*, p. 83.

d'ailleurs significatif que très peu de femmes parmi celles dont on a publié les notes de voyage affirment se déplacer en tant que simples touristes, à l'exception de Corinne Rocheleau, dont le récit cependant apparaît plus tard dans la période, soit en 1914. La plupart se disent investies d'une mission ou voyagent en tant qu'épouses ou accompagnatrices, et ce sont sur ces aspects que les voyageuses fondent les préfaces ou les premières lignes de leurs relations de voyage. Madame Dandurand commence ainsi le récit de sa « visite à Washington » : « Une fonction familiale, bien plus encore que le plaisir d'assister à l'inauguration du Président des États-Unis, je l'avoue, nous ramenait il y a quelques temps à la capitale du pays voisin²³. » La préface du récit de Madame Morel de la Durantaye illustre sans doute le mieux ce besoin des voyageuses du tournant du siècle d'adjoindre à leurs périple une dimension utile. Nous avons découvert, au cours de nos recherches, que son *Voyage au pays d'Évangéline* (1902) est une copie quasi parfaite (à quelques phrases et féminisations de mots près) de quelques passages du récit de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, paru pour la première fois en 1887. En guise de préface, Casgrain recopiait les mots d'un ami priant le voyageur de lui parler de l'Acadie. Casgrain acceptait de lui offrir ses notes de voyage en précisant toutefois qu'il a parcouru cette région en simple touriste et non en archéologue. Madame de la Durantaye recopie sensiblement la même préface mais modifie les motifs du voyage : elle ne voyage pas en « simple touriste », mais bien dans le but précis de faire œuvre de charité. Elle écrit alors :

Ma chère amie, vous m'écrivez comme si je revenais de l'Acadie les mains pleines de dépouilles archéologiques ; détrompez-vous. *En parcourant la pauvre Acadie, j'obéissais à une demande qui m'avait été adressée par l'Hon. M. Tremblay, le chanoine Paré et MM. Les Échevins de Montréal de bien vouloir faire une*

²³ DANDURAND, Madame [Joséphine], « Une visite à Washington », *Le journal de Françoise*, vol. 4, n° 3 (6 mai 1905), p. 36.

*excursion là où bon me semblerait dans le but de recueillir des aumônes pour les pauvres incendiés du Saguenay*²⁴. [Nous soulignons.]

Si les religieuses qui écrivent des récits de voyage au XIX^e siècle ne justifient pas *a priori* leur éloignement (bien qu'elles tentent également de donner une image d'elles-mêmes des plus conventionnelles), les laïques éprouvent manifestement le besoin de justifier plus que l'écriture, le voyage lui-même. Les voyageuses instituent alors, par le biais des pré-textes, un certain pacte avec leurs lecteurs, en donnant d'emblée un motif à leur éloignement. Louis Francoeur explique à ce propos que tout texte fournit une information sur lui-même où « le narrateur raconte, commente son récit, ordonne à son narrataire d'adopter telle attitude de réception, l'invite à reconnaître les intentions de narration qui l'animent²⁵. » La représentation d'une femme qui, par le voyage, se situe en dehors du stéréotype féminin de l'époque est donc fortement édulcorée par un discours justificateur ayant pour but de légitimer une double intrusion dans la « sphère masculine ». C'est bien ce qu'explique Monicat en regard des récits de voyage féminin :

La préface est donc, dans un premier temps, le lieu de la convention et reprend les discours traditionnels sur la femme, même si cette convention doit être niée dans la suite du récit, par l'existence même du récit. La femme, si elle voyage, ne paraît pas sortir de sa définition première, son écriture ne fait "que" traduire une essence féminine²⁶.

Le voyage que les femmes donnent à voir par le biais d'une écriture elle-même en partie justifiée ou légitimée par le côté utile associé au déplacement est ainsi à ranger du côté d'une expérience des plus convenables.

²⁴ DURANTAYE, Madame Morel de la. *Voyage au pays d'Évangéline*. Montréal, Imprimerie de l'Institution de Sourds-Muets. 1902. p. 5.

²⁵ FRANCOEUR, Louis, *op. cit.*, p. 6.

²⁶ MONICAT, Bénédicte. « Problématique de la préface [...] », *op. cit.*, p. 68.

Rappel d'une image conservatrice

Parce que le contenu du récit de voyage est sujet à s'inscrire en faux contre les principes traditionnels énoncés dans le discours préfaciel (non seulement par l'existence même du récit, mais aussi par les sujets abordés, comme nous le verrons plus loin), les femmes auteures de récits de voyage persistent, tout au long de leurs écrits, à accumuler des représentations conventionnelles d'elles-mêmes. Le premier procédé employé par bon nombre de voyageuses consiste à rappeler avec une forte récurrence les motifs de leur voyage. Céline Bardy, par exemple, reprendra comme un leitmotiv des phrases du genre : « Tout de même, je me suis écriée souvent : "O Canada, mon pays, mes amours, pour te quitter et aller vivre si loin de toi, il faut avoir grand désir comme grand besoin de récupérer ses forces et de refaire sa santé"²⁷. » D'aucuns pourront prétendre que les voyageurs affirment aussi s'éloigner, à l'occasion, pour des raisons de santé. Chez les voyageuses, cependant, la mauvaise santé, élément que l'on juge alors inhérent à la fragilité de la constitution féminine, se présente comme une confirmation du discours social.

Les voyageuses tentent également de montrer une certaine adhésion aux valeurs féminines traditionnelles en énonçant, au cœur même d'un discours au potentiel subversif « parce que valorisant une écriture féminine porteuse de savoir, d'un savoir qui se veut et se dit autre²⁸ », des propos qui nient l'originalité de la voyageuse, sa condition particulière. Françoise donne un exemple de ce procédé, alors qu'en route pour l'Ouest canadien, elle associe l'entrain et le bavardage à sa condition de femme, une condition qu'elle place au-dessus de son statut de

²⁷ BARDY, Céline. « En Afrique », *op. cit.*, p. 207.

²⁸ MONICAT, Bénédicte. « Problématique de la préface [...] », *op. cit.*, p. 66.

journaliste : « Le trajet fut charmant, l'entrain à son comble. Ce furent des jours de grâce et le crayon demeura relégué au fond de son étui. Nous rions et nous causons à bouche que veux-tu ; ne sommes-nous pas femmes avant d'être journalistes ?²⁹ » De la même façon, Colombine attribue la curiosité qui la conduit vers différents sites à sa « nature féminine » : « [...] j'étais résolue à savoir [l'histoire de M. de Boucherville]. Depuis l'histoire de la pomme, lorsque la curiosité s'infiltré dans l'âme d'une fille d'Eve, elle doit céder à la tentation, sinon le diable s'en venge en lui soufflant sa tranquillité³⁰. »

Les dernières lignes du *Récit de voyage au Lac St-Jean* de Madeleine montrent également le souci des voyageuses, comme à peu près toutes les femmes qui écrivent au tournant du siècle, de récupérer les idées novatrices à la faveur d'un plus grand pouvoir d'action pour la population féminine par un discours visant à en exclure toute possibilité de subversion. Elle revendique ainsi pour toutes les femmes le droit de participer, comme elle l'a fait en parcourant le Lac St-Jean, à l'œuvre nationale qu'est la colonisation, « de joindre nos efforts, dit-elle, à ceux des pionniers, afin de prouver à ces messieurs, à force de dévouement et de patriotisme, qu'une œuvre n'est vraiment prospère que secondée par la charité féminine³¹. » Bien qu'elle fasse sa revendication au nom de la *charité* des femmes - ce qui atténue le libéralisme de sa requête - , Madeleine ajoute tout de même :

La Canadienne a son rôle à jouer dans la gloire de son pays, rôle relativement effacé puisqu'il s'exerce au coin de son foyer. [...] Loin de moi la pensée, en faisant cet appel, de vouloir lancer toutes mes aimables auditrices dans ce travers du siècle que l'on est convenu d'appeler le féminisme. Féministes, je tremble que l'on nous prenne pour de ces toquées [...]. Nous sommes comme vous tous, Mesdames et Messieurs,

²⁹ FRANÇOISE [Robertine Barry]. « Winnipeg », *Le journal de Françoise*, 5^e année, n° 7 (7 juillet 1906), p. 98.

³⁰ COLOMBINE [Eva Circé-Côté]. « Boucherville ». *Bleu, blanc, rouge. Poésies, paysages, causeries. op. cit.*, p. 57.

³¹ MADELEINE. *op. Cit.*, p. 19.

de sincères patriotes, et si c'est un crime d'aimer son pays au point de lui sacrifier les plus légitimes sentiments de timidité, qu'on nous lapide!³²

Le discours patriotique qui, à l'époque, tient une place importante dans les récits de voyage, comme dans la littérature en général, est certes mieux vu qu'un discours sur une participation sociale plus importante pour les femmes.

Une écriture banalisée

L'image de la voyageuse, hors norme, est également atténuée par des procédés qui ont trait à l'écriture. Les auteures vont notamment amoindrir l'importance du contenu de leurs écrits en leur attribuant une dimension privée (un peu comme les religieuses qui, au XIX^e siècle, écrivent pour la plupart sous forme de lettres) ou encore en les présentant - ce qui correspond tout à fait à la nature philanthropique dont on dit les femmes pourvues - comme des conseils utiles pour d'éventuels voyageurs ou des textes de divertissement somme toute assez légers. Françoise commence ainsi une de ses lettres de voyage :

J'ai oublié, dans ma dernière lettre d'Allemagne, de recommander au voyageur qui fait ce voyage pour la première fois d'apprendre avant de s'y aventurer, la signification de quelques phrases, quelques mots au moins de la langue tudesque [...]. Si je pouvais épargner à quelques Canadiens les ennuis que mon ignorance de la langue m'ont occasionnés, j'en serais un peu dédommée³³.

La journaliste emploie d'ailleurs souvent (non seulement dans ses récits de voyage, mais dans la majorité de ses chroniques) un langage qui interpelle le lecteur, ce qui donne un ton intime à ses écrits. Le phénomène est d'ailleurs assez courant à l'époque, alors que les femmes qui commencent à peine à écrire pour le public empruntent fréquemment des formes jugées moins officielles, la lettre étant sans doute la plus populaire. Certes, ce ton intime convient parfaitement

³² *Idem.*

³³ FRANÇOISE [Robertine Barry], « Lettre de voyage [Allemagne] », *Le journal de Françoise*, 5^e année, n° 21 (2 février 1907), p. 326.

à l'écriture de voyage : l'éloignement justifie la correspondance et permet aux voyageuses de donner une dimension privée à leurs récits, ce qui entretient l'*image* d'une femme qui n'aspire pas à faire de la « grande littérature », c'est-à-dire à participer au projet de constitution d'une littérature nationale. Françoise excelle dans l'emploi d'un ton intime, particulièrement dans ses lettres de voyage où elle promulgue mille et un conseils : « Si vous visitez Halifax, il faut aller voir le Parc pour avoir une idée des beautés de la nature [...] Vous ferez comme moi, j'en ai presque pleuré³⁴. »

D'autres voyageuses interpellent le lecteur pour lui être utile : « C'est une excursion [de Montréal à Niagara] à recommander à tous ceux qui rêvent de se reposer et de se réjouir à la fois³⁵. » La voyageuse met son expérience au service d'autrui, donnant ainsi à son écriture la forme d'une « bonne action ». L'altruisme, qualité jugée particulièrement importante pour la population féminine de l'époque, occupe une place de choix dans bon nombre de récits et amoindrit l'image peu usuelle de la femme en voyage.

Les voyageuses qui sont amenées sur de nouvelles rives ont également le dessein d'instruire leurs lecteurs. Elles ne mentionnent cependant pas directement avoir l'ambition d'ajouter une page manquante à l'histoire. Lorsque quelques téméraires se risquent à dire qu'elles voyagent dans le but d'instruire leurs compatriotes, elles amoindrissent l'importance ou la portée de leurs visées, employant un ton souvent « maternel ». Françoise en donne un exemple alors qu'elle écrit :

J'ai envie de faire *un petit bout d'histoire. un tout petit bout*, pour rappeler ce que fut Louisbourg autrefois. S'il y a une histoire trop négligée dans notre système

³⁴ FRANÇOISE [Robertine Barry], « Chronique du lundi [Nouveau-Brunswick] », *La Patrie*, 16 septembre 1895, p. 1.

³⁵ DANDURAND, Madame. « Plaisirs de touristes », *Le Coin du feu*, vol. 3, n° 5 (mai 1895), p. 195.

d'éducation, c'est malheureusement la nôtre. Plus tard, en voyageant, on se demande avec étonnement comment on a pu si longtemps ignorer ces *récits touchants*, ces *détails* pleins d'intérêt qui entourent la patrie d'une auréole lumineuse et la rend plus chère au cœur de ses enfants³⁶. [Nous soulignons.]

« Un tout petit bout », « récits touchants », « détails », voilà autant de termes qui masquent l'érudition de la voyageuse. Il est un autre procédé qui a également pour effet une certaine dévalorisation de l'écriture de voyage des femmes et qui consiste à seconder ou à carrément remplacer une voix féminine par une voix masculine.

Omniprésence d'une figure masculine

L'une des façons les plus convaincantes utilisée par les voyageuses pour s'inscrire dans leurs récits sous des traits conformes au discours hégémonique se traduit par l'aveu qu'elles font de la préséance des descriptions données par les voyageurs sur les leurs. Se déclarant incapable de rendre compte avec justesse de tel ou tel paysage, la voyageuse canadienne-française recopie des extraits de récits de voyage, de guides ou d'autres types de textes écrits par des hommes. Bien entendu, les références à divers auteurs sont également présentes dans les récits des voyageurs. Mais chez les voyageuses, le phénomène équivaut à reconnaître implicitement une plus grande valeur à une parole masculine et donc, à adhérer au discours social de l'époque qui prescrit le domaine des lettres aux hommes d'abord et avant tout. Sylvie Massé précise à ce sujet :

L'institution culturelle, devant une parole qui s'avère dissemblable, met en branle tout un processus de défense et épure systématiquement le corpus littéraire de ces éléments d'étrangeté. Les textes de femmes sont acceptés s'ils apparaissent comme des clones moins réussis de textes d'écrivains masculins ; autrement, ils mettent en danger l'édifice de la culture patriarcale qui refuse toute symbolisation nouvelle³⁷.

³⁶ FRANÇOISE [Robertine Barry]. « Chronique du lundi [Un pèlerinage à Louisbourg] ». *La Patrie*, 30 septembre 1895, p. 2.

³⁷ MASSÉ, Sylvie, *op. cit.*, p. 48.

Cette citation, qui peut paraître aujourd'hui péjorative et sexiste trouve pourtant écho dans les récits de voyageuses de l'époque, comme l'illustrent, à titre d'exemple, les propos de Céline Bardy :

Un mot seulement sur la présente Carthage, mot que j'emprunte à Gaston Loth [...]. Ce sera la couronne trop belle, trop brillante qui terminera mes pâles et insipides dessins. Je compte sur son éclat pour protéger une ombre tellement opaque sur mes humbles pages, que vous n'en voyez plus les multiples imperfections³⁸.

Le démarcage est d'ailleurs très fréquent chez cette voyageuse, surtout dans le récit « en Europe » qui prend parfois l'allure d'un véritable guide touristique. Madeleine laisse également voir toute la place qu'accordent les voyageuses, dans leurs récits, à des voix masculines :

Qui n'a pas lu les aimables pages écrites de main de maître par cet artiste de la plume qui se nommait Arthur Buies ? [...] En parcourant la vallée du Lac St-Jean l'un des premiers, Arthur Buies comprit ce que deviendrait cette fertile partie de notre province. [...] Il croque sur le vif la physionomie nouvelle de ce pays neuf et l'aspect du lac lui inspire une page délicieuse que je veux vous lire [...]³⁹

Ces extraits illustrent ce qui constitue sans doute le plus grand paradoxe de l'écriture féminine du voyage : tout en se disant femme traditionnelle, la voyageuse emprunte souvent son discours à des domaines que sa féminité lui interdit ordinairement tels l'histoire, la géographie, la colonisation, l'économie, l'architecture, les mœurs, mais plus encore, la politique et la religion comme nous le verrons plus en détails plus loin. Disons simplement, pour le moment, que sans doute inconsciemment, les voyageuses ont masqué cette appropriation d'un discours dépassant l'univers domestique en le secondant d'une parole masculine. Aussi est-on en droit de se questionner sur le récit de Madame Morel de la Durantaye qui, comme nous le mentionnions, reprend presque mots pour mots des fragments d'un récit de voyage de l'abbé Casgrain. Son récit relève-t-il d'une audace qui se traduirait comme une liberté de la voyageuse de s'appropriier un discours masculin,

³⁸ BARDY, Céline. « En Afrique », *op. cit.*, p. 280.

³⁹ MADELEINE [Anne-Marie Gleason-Huguenin], *op. cit.*, p. 18.

donc au départ susceptible d'être plus valorisé ? Ou relève-t-il d'une peur de prendre en charge la création d'un discours qui porte sur des sujets que ne traitent généralement pas les femmes ? Nous ne le saurons évidemment jamais. Mais il est tout de même significatif de voir que les femmes prennent la liberté, à travers le voyage et son écriture, d'accéder à un discours qui se rapproche de ce qu'on appelle alors *l'univers masculin*, au point de le copier et de l'accoler à une signature féminine. En somme, le récit de voyage confère aux femmes une parole « autre », qui entre en contradiction avec l'image traditionnelle de la femme et qui est généralement réservée aux hommes. Il n'est guère étonnant que les voyageuses, devant la simple subversion que sous-tend cette prise de parole nouvelle, aient fait une large place à ce qu'il serait convenu d'appeler « l'assentiment d'une figure d'autorité ».

Alors qu'au XIX^e siècle, les religieuses missionnaires font souvent référence aux femmes qui ont marqué l'histoire, rien de tel chez les Canadiennes françaises qui racontent leurs périples au tournant du siècle. C'est plutôt une figure paternelle que l'on retrouve dans les récits de ces voyageuses, procédé par lequel, encore une fois, mais d'une nouvelle façon, elles manifestent leur conformité aux valeurs conservatrices. Tout se passe comme si la voyageuse cherchait à montrer que son voyage, et l'écriture née de ce dernier, prenaient forme avec l'assentiment d'une compétence reconnue, parce que masculine. Les récits de Céline Bardy représentent à cet égard un bon exemple. Non seulement s'inscrivent-ils comme *complément* d'une œuvre portant sur un homme, en l'occurrence le père de Bardy, un homme déjà connu du milieu littéraire de cette époque, mais ses écrits apparaissent à maintes occasions comme un véritable hommage au père. La sincérité des sentiments que Céline Bardy exprime ne sont ici nullement remis en question et c'est sans doute l'expression d'un amour filial intense qui explique en premier lieu les fréquentes

évoqueries de la figure paternelle. Mais le rappel constant de cette figure d'autorité, omniprésente dans ses récits, donne l'impression que l'image et le discours de la voyageuse prend forme sous le regard approbateur du père, qui légitime en fait cette autre femme qu'est la voyageuse :

La communion que j'eus le bonheur de faire à Saint-Pierre, patron de mes chers défunts, mon père et mon mari, fut offerte pour la paix de leurs âmes. Puis j'allai, après la messe, m'agenouiller, avec toute la ferveur que m'inspirait une telle circonstance, devant l'autel de St-Martial de Limoges, autre patron de mon père vénéré. Il me semblait que l'ombre de celui-ci, auquel je dois la vie et que j'ai tant aimé, était là, me baisant avec une tendresse et une douceur inappréciables, en récompense de mon amour filial⁴⁰.

Le récit de Philomène Legault est sans doute le plus fidèle exemple du procédé d'omniprésence d'une figure masculine. D'une part, toutes les lettres qu'elle écrit à l'étranger ont pour sujet principal l'état de santé de l'abbé Jean-Baptiste Proulx. D'autre part, Legault fait reposer la totalité de son récit sur la volonté et les désirs du curé. Lorsqu'elle apprend que quelques personnes prennent intérêt à son récit, elle avoue toute l'emprise de l'abbé sur son écriture :

Vous avez bien deviné, je ne saurais m'enorgueillir des éloges exagérées de Monsieur et Madame Rameau, lesquels s'adressent en réalité à l'ami obligeant qui leur a passé ce journal et non à la pauvre enfant qui l'a écrit ; cependant, ayant exécuté ce travail pour vous faire plaisir, parce que vous sembliez y tenir, je suis heureuse que vous en soyez satisfait⁴¹.

Le sujet du récit de cette voyageuse demeure donc fortement lié aux motifs de son départ : la convalescence de l'abbé Proulx. L'influence de ce dernier se fait d'ailleurs sentir tout au long de la narration du périple. Ainsi, après une pièce de théâtre jouée par des enfants en l'honneur de Proulx, Legault mentionne que ce dernier lui suggère de l'incorporer dans son récit : « [...] ce fut avec des larmes d'attendrissement qu'il embrassa ces aimables et charmantes enfants. "Quelle

⁴⁰ BARDY, Céline, « En Europe », *op. cit.*, p. 143.

⁴¹ LETTRE DE LEGAULT, Philomène, « Préface », *De St-Lin à San Francisco, op. cit.*, p. X.

matière pour ton journal”, dit-il en me regardant⁴². » La transcription des demandes de M. Proulx légitime le contenu du récit de voyage, dans lequel la voyageuse se présente ni plus ni moins comme une exécutante dont le discours n’est que le reflet des inspirations d’autrui, d’un homme de surcroît. Non seulement ce procédé rend-il l’écriture de la voyageuse acceptable, mais il vient, comme tous ceux que nous avons vus précédemment, atténuer l’image de la voyageuse, de la femme « autre », par une représentation reflétant davantage les codes sociaux de l’époque.

IV- L’ÉCRITURE AU SERVICE D’UNE IMAGE FÉMININE NOVATRICE

Les différents procédés d’inscription d’une image féminine conventionnelle à l’intérieur d’un genre qui constitue en soi une transgression des valeurs traditionnelles légitiment, comme nous venons de le voir, le discours et l’expérience de cette femme « autre » qu’est la voyageuse. Quelques chercheuses⁴³ ont cependant vu dans ces réflexes d’écriture attribuables au contexte socio-culturel de l’époque et visant à atténuer la force subversive du voyage et de l’écriture au féminin, une façon de « féminiser » le récit de voyage, c’est-à-dire de « souligner la vertu et les qualités « féminines » d’une femme dans un genre qui décrit normalement les déplacements d’un homme⁴⁴. » Selon ce principe, l’utilisation du discours traditionnel n’aurait pas pour seul effet de masquer l’émancipation sous-jacente à l’écriture, et plus encore à l’écriture d’une femme en mouvement. Il est effectivement possible de croire que le reflet de la femme conventionnelle devient une sorte de « signature », qu’il est le moyen utilisé par les voyageuses pour affirmer implicitement que si écrire les amène à outrepasser la sphère que la société leur assigne, même si voyager les conduit à adopter un comportement et un langage plus « virils », elles n’en demeurent

⁴² LEGAULT, Philomène. *op. cit.*, p. 82.

⁴³ Notamment Margot IRVINE, Sara MILLS et Bénédicte MONICAT (voir bibliographie).

⁴⁴ IRVINE, Margot. *op. cit.*, p. 83.

pas moins femmes et que c'est en tant que femmes qu'elles voyagent et qu'elles écrivent. En somme, l'image traditionnelle présente dans les récits de voyageuses n'est pas seulement le fruit d'une recherche de légitimité ; elle est également au service d'une voix féminine qui, par la narration du voyage, se dit autre. Car même s'ils cherchent constamment à en atténuer la force, les récits de voyage des Canadiennes françaises racontent en filigrane l'histoire de femmes particulières, ayant expérimenté loin de chez elles, c'est-à-dire loin de l'univers domestique, une aventure si singulière qu'elle déclenche et justifie à elle seule le processus d'écriture.

Si plusieurs procédés d'écriture sont au service d'une vision normée des femmes, d'autres, en revanche se présentent comme autant de moyens utilisés afin de souligner la singularité de la voyageuse, voire sa compétence à rapporter des informations portant sur des contrées étrangères. En effet, l'auteure d'un récit de voyage, au tournant du siècle, souligne à maintes occasions et de plusieurs façons qu'elle a la capacité de voyager avec profit (en mentionnant, par exemple, une habitude des déplacements, une documentation préalable etc.), d'où son droit à l'écriture. Encore une fois, nous ne prétendons nullement que ces « réflexes d'écriture » auxquels nous donnons le nom de « procédés » soient des phénomènes étudiés ou délibérés de la part des femmes auteures de récits de voyage et qu'elles les *utilisent* de façon consciente. Ils nous apparaissent plutôt comme étant une conséquence de la liberté sous-jacente au voyage et à son écriture et l'hostilité sociale face à toutes dérogations des valeurs établies, ou, en d'autres mots, une conséquence du désir des voyageuses de souligner leur singularité sans faire figure de marginale.

La voyageuse : un être exceptionnel

La voyageuse acquiert, par ses déplacements, un statut particulier, qui la distingue. Si bien que l'on retrouve, dans l'ensemble des récits de voyage des Canadiennes françaises, une certaine dissociation entre la femme décrite d'une façon très conservatrice et la voyageuse, compétente, exceptionnelle, signalée de façon directe, par autrui (dans la préface, par exemple), ou encore de façon indirecte, par la voyageuse elle-même, au moyen de divers procédés.

Dans les récits de Céline Bardy et de Philomène Legault, nous avons déjà mentionné que deux signataires, en l'occurrence deux hommes, reconnaissent d'emblée la compétence des voyageuses.

« L'ami » qui signe la préface de l'œuvre de Bardy écrit ainsi :

Peu de personnes, surtout parmi les dames, sont généralement aussi bien douées et préparées que l'était Madame Valin [Céline Bardy] sous le double rapport du talent et de la culture intellectuelle, à faire un tel voyage avec profit. Peu de personnes, pour la même raison sont aussi habiles que Madame Valin à faire de leur voyage un récit intéressant et instructif, sachant à propos décrire les endroits, les monuments, les chefs-d'œuvre qu'elles ont visités⁴⁵.

Il est cependant assez rare que la singularité de la voyageuse soit soulignée aussi directement.

Dans la plupart des cas, et particulièrement dans les récits parus sous forme de chroniques (qui ne présentent pas de préface signée par une tierce personne), c'est la voyageuse elle-même qui doit démontrer qu'elle peut tirer profit de son voyage et en donner un compte rendu utile et intéressant. Une panoplie de procédés sont alors mis de l'avant.

On retrouve en premier lieu, l'altérité qui, comme chez les religieuses missionnaires du XIX^e siècle, sert encore de prétexte aux voyageuses pour se décrire. Corinne Rocheleau en donne un exemple alors qu'elle retranscrit une conversation sur un mal de mer qui l'assaille une fois rendue

⁴⁵ ANONYME, signé UN AMI, « Œuvre de Céline Bardy », *op. cit.*, p. 15.

sur la terre ferme : « - Allons donc ! puisque nous ne sommes plus sur l'eau ! fait-elle [sa compagne de voyage]. - Cela n'y fait rien, que je persiste ; les gens de chez nous vous dirait que je n'agis jamais comme les autres moi !⁴⁶ » L'anecdote du mal de mer, mais plus encore ce que disent les gens, soulignent, dès les premières lignes du récit, la personnalité unique de la voyageuse. Même procédé utilisé par Céline Bardy, qui rapporte ce qu'elle appelle un « petit incident drolatique ». Alors qu'elle assiste à un opéra, à Paris, elle remarque qu'elle est la cible d'une large part du public - situation qu'elle attribue humblement à un petit éventail qu'elle agite. À la sortie du spectacle, elle voit un groupe de gens qui se dirige vers elle. Chaque personne, fort intriguée, fait des suppositions sur l'origine de la voyageuse. Bardy rapporte la conversation :

“C'est que chacun de nous, ajoutèrent-ils, voulait s'assurer si cette dame étrangère n'arrivait pas d'Espagne.” “Mais non, cent fois non, reprend une autre curieuse, je soutiens que Madame est Polonaise.” “Vous-même, vous êtes sans doute polonaise madame”, fis-je avec un sourire moqueur. - “Oui” fut la réponse. - “Mais, dit une autre, car le groupe allait croissant, Madame est Italienne !” “J'affirme, reprend une autre encore, que Madame est une véritable Française.”

L'excitation allait grandissante, chacun ou chacune se grisant de sa propre certitude. Voulant m'esquiver, je leur dis avec un grand sérieux : “Hélas, mesdames et messieurs, je n'ai pas l'honneur d'appartenir à aucune de ces grandes nations que vous mentionnez.” - “Mais qui êtes-vous donc Madame ?”, fut le cri général. - “Oh ! je ne suis qu'une sauvagesse du Canada”, répondis-je en m'enfuyant amusée de voir tout ce monde ébahi, et sans même me demander si j'avais fait un honneur ou un outrage aux chers aborigènes de mon pays. Cependant mon oreille put entendre ces paroles atténuées par la distance [...]: “Si toute les sauvagesses du Canada lui ressemble”...⁴⁷

L'altérité dépasse cependant, chez les voyageuses du tournant du siècle, ce stade réflexif. Les Canadiennes françaises qui racontent leurs périples soulignent de façon beaucoup plus prononcée que ne le faisaient les religieuses quelques années auparavant les différences qu'elles remarquent chez les peuples visités, et se permettent un jugement qui démontre parfois un sentiment assez net

⁴⁶ ROCHELEAU, Corinne, « Trois “Bastonnais” en Acadie », *La revue canadienne*, n° 67 (1914), p. 541.

⁴⁷ BARDY, Céline, « En Europe », *op. cit.*, p. 102-103.

de supériorité. Arrivée à Tanger, Bardy décrit ainsi la population : « Tanger, dans son triste état de barbarie, n'a pas progressé d'un iota depuis sa fondation. Ses habitants, gens sans foi et sans principes, déguenillés, sales, puants, dépourvus d'asiles pour la plupart, ne savent jamais ni où manger, ni où dormir⁴⁸. » Ce genre de discours laisse apparaître la vision d'une femme qui accède, par le voyage, à un statut nouveau. D'être opprimé, parce que jugé inférieur au sein de sa propre société, la voyageuse devient, ailleurs, un être qui opprime à son tour, qui se décrit donc supérieur par rapport à un autre, inférieur. « C'est la prise de pouvoir, d'expliquer Monicat, de celle qui en a souvent peu sur les êtres que la « civilisation » engouffre dans sa conquête du monde⁴⁹. »

Les voyageuses marquent également leur statut de « privilégiées » - statut auquel elles accèdent par le voyage - en insistant sur le fait qu'elles deviennent témoins d'un univers typique, pittoresque. Elles affirment ainsi souvent se trouver au cœur de sites enchanteurs. « les plus beaux sites du monde » peut-on lire à maintes reprises dans leurs récits, et elles donnent à voir le privilège d'avoir été sur tel ou tel lieu comme un droit, voire un devoir d'en parler. « Cela m'intéressait, affirme Philomène Legault à propos de l'histoire de Pembroke, d'autant plus que je me trouvais sur les lieux⁵⁰. » Tout au long de son récit, la voyageuse laisse ainsi entendre qu'ayant eu l'avantage de voir de nouveaux lieux, elle a alors la possibilité d'en parler et d'autant de façons que lui inspire la réalité aperçue. La voyageuse affiche dès lors une « disponibilité et une mobilité qui [...] procurent une sorte de maîtrise - c'est-à-dire le droit de parler et d'écrire - à celle qui fait apparemment profession de n'en posséder aucune⁵¹. » Céline Bardy ne manque ainsi aucune

⁴⁸ BARDY, Céline, « En Afrique », *op. cit.*, p. 199.

⁴⁹ MONICAT, Bénédicte, *Itinéraire de l'écriture... op. cit.* P. 5.

⁵⁰ LEGAULT, Philomène, *op. cit.*, p. 33.

⁵¹ MOZET, Nicole, « Le voyageur sandien en quête d'un lieu d'écriture », *Études françaises*, Vol. 24, n° 1, 1988, p. 42.

occasion d'écrire qu'elle a vu telle ou telle chose, qu'elle était à tel ou tel endroit, ce qui a pour effet de légitimer, en quelque sorte, son intrusion dans des domaines qui dépassent la sphère domestique. Sa rencontre avec le Pape lui sert tout autant à souligner sa particularité : « Très Saint Père, lui dis-je, mes amis et mes proches, sachant qu'aux pieds de Votre Sainteté, je serais *la seule femme de Québec*, m'ont chargée de lui offrir l'hommage de leur profond amour » [Nous soulignons]⁵². Singularité que mentionne également, avec quelques nuances, Madame Dandurand, alors qu'elle visite la ville de Boston :

J'ai visité tout dernièrement une des villes les plus intéressantes des Etats-Unis. Plairait-il à mes lectrices d'en avoir quelque'idée sans la peine d'y aller voir ? Qu'elles soient sûres au moins que *je n'abuserai pas de l'avantage que cette dernière circonstance me donne*, et que mes simples récits ne s'inspireront pas de la devise des voyageurs gascons : A beau mentir qui vient de loin⁵³.

Si le voyage permet l'accès à de nouveaux territoires, il dote également la voyageuse d'un savoir nouveau qui se reflète dans son discours et permet une représentation nouvelle de la femme, de la « vagabonde » aux connaissances accrues. La femme en voyage prend ainsi la parole pour raconter ce qu'en témoin privilégié, elle a vu et expérimenté différemment.

Les diverses rencontres de gens faisant partie de l'élite, décrites bien souvent avec soin, permettent de voir que la voyageuse élabore une image d'elle-même digne de mention. Elle se crée, en quelque sorte, comme un personnage apte à rencontrer les personnes les plus distinguées, voire les plus influentes d'une région ou d'un pays. Elle se décrit ainsi souvent comme une fidèle représentante du Canada français. On constate en effet que bon nombre de voyageuses accordent

⁵² *Ibid.*, p. 150.

⁵³ DANDURAND, Madame [Joséphine], « Chronique [Boston] », *Le coin du feu*, vol. II, n° 7 (juillet 1894) p. 193.

une attention toute spéciale à décrire les entrevues au cours desquelles elles ont l'occasion de dévoiler leurs connaissances, leur savoir-faire et ce dans des domaines très divers. Ce qui, une fois de plus, s'inscrit comme un témoignage de leur compétence et de leur singularité. Céline Bardy raconte ainsi :

[...] J'étais allée rendre mes hommages à l'ex-souveraine, la reine Ranovals · intéressante visite qui mérite bien une mention de quelques lignes. Le salon de la reine était ce jour-là le rendez-vous de l'aristocratie et de la diplomatie algérienne. Mon titre de Canadienne, sans doute, me valut un accueil spécial, un sourire gracieux et un siège près de sa Majesté. [...] Elle se plut à parler particulièrement du Canada, me posant mille questions sur notre constitution, nos produits, notre commerce, nos moeurs, entrant dans les moindres détails, et accueillant avec un plaisir manifeste tous les renseignements que je lui donnais à l'égard de ce lointain pays, presque inconnu de la France et surtout ignoré en Algérie⁵⁴.

Chez Françoise, ce phénomène prend très fréquemment la forme de remerciements. Sans remettre en question la sincérité de sa gratitude envers ses hôtes, il est possible de constater que les mentions de rencontres ou de séjours avec des gens influents contribuent à marquer le statut de femme privilégiée, singulière qu'est la voyageuse. Elle en donne un aperçu alors qu'elle remercie M. Issac chez qui elle a séjourné durant une visite à Halifax, laissant du coup voir sa compétence à discuter de sujets politiques :

La réputation de l'hon. M. Issac comme homme d'État et politicien remarquable est depuis longtemps parvenue jusqu'ici et j'ai pu me convaincre qu'elle n'a pas été exagérée. Bon causeur, le député d'Antigonish m'a raconté ses campagnes électorales, entremêlant ses récits d'anecdotes excessivement intéressantes⁵⁵.

Ces extraits laissent voir que les femmes qui écrivent leurs récits opèrent nécessairement un tri dans la sélection des informations rapportées, de façon à rendre compte de leur voyage, mais aussi

⁵⁴ BARDY, Céline. « En Afrique », *op. cit.*, p. 313.

⁵⁵ FRANÇOISE [Robertine Barry]. « Chronique du lundi [Le Cap-Breton] », *La Patrie*, 11 novembre 1895, p. 2.

de leur monde et de leurs connaissances. Ce qui laisse parfois place à des discours qu'elles ne se permettraient peut-être pas sans l'alibi que constitue l'ailleurs.

Appropriation d'un discours érudit

Le périple soumet la voyageuse à de nouveaux horizons qui lui donnent accès à un discours tout aussi inédit, lui conférant une compétence dont elle ne jouit pas dans le cadre de la vie « ordinaire ». Hélène Turcotte a constaté que l'ailleurs offre la possibilité d'une parole plus libre, outrepassant les domaines auxquels les femmes se restreignent en regard de leur propre société. Elle écrit en ce sens, à propos de Madame Dandurand : « La société du début du siècle n'admet pas que des femmes puissent avoir une opinion politique. Peut-être pour éviter un jugement critique trop sévère, Joséphine Dandurand traite surtout de politique étrangère. »⁵⁶ Être en terre étrangère et écrire un récit qui fait partie d'un genre qui prône l'utilité et l'exactitude signifie en somme l'appropriation d'une parole « autre », c'est-à-dire qui détonne de l'ensemble des productions féminines de l'époque. Parce qu'elle vit une expérience peu commune, parce que les lois du genre prescrivent une transcription fidèle de la réalité et parce qu'elle souligne implicitement sa valeur en tant que voyageuse et écrivaine, la femme auteure d'un récit de voyage accède à une parole que seul lui octroie son périple. « Comme le roman, le voyage autorise à passer outre l'opposition du sérieux et du futile. À l'écart des normes trop strictes, ce sont des lieux où il est permis de jongler avec tous les thèmes et tous les sujets. »⁵⁷ La voyageuse, devant tel paysage ou tel monument se fait ainsi historienne, géographe, économiste, critique d'art et aborde même des sujets que les femmes évitent généralement dans leurs écrits. Madame

⁵⁶ TURCOTTE, Hélène. *op. cit.*, f. 36.

⁵⁷ MOZET, Nicole. *op. cit.*, p. 47.

Dandurand illustre bien ce phénomène d'accès à une parole plus libre alors qu'elle écrit : « Mais je vous ennuie avec cette dissertation politique. Que voulez-vous. *toutes ces préoccupations sont tellement dans l'air que nous ne pouvons pas ne pas nous y intéresser*⁵⁸ » [Nous soulignons].

Céline Bardy résume aussi la vision d'expérience inhabituelle accordée à l'éloignement. Elle note, au cours de son voyage en Europe :

J'ai visité Lucerne, Bâle, Berne, Milan, Florence, Gênes, Lorette et finalement Venise avant d'atteindre la ville éternelle. Tous ces endroits charmants m'ont fait goûter aux joies du cœur, ces joies profondes que la nature évoque toujours lorsqu'elle entre librement en rapport avec une âme dégagée des liens ordinaires de l'existence⁵⁹.

Sans doute est-ce ce dégagement avec le quotidien qui incite aussi Françoise, alors qu'elle visite la France, à entretenir ses lecteurs de l'épineuse question de la séparation de l'Église et de l'État :

Avant de commencer la description des beaux pays que j'ai visités, j'aimerais à dire quelques mots relativement à la situation religieuse en France. [...] J'ai recueilli un peu partout une foule d'impressions à ce sujet et de tout ce que j'ai entendu, j'ai pu me former une idée assez juste, je le crois, de l'état général des esprits⁶⁰.

L'accès à des horizons nouveaux ne fait donc pas qu'amener les voyageuses à écrire sur des sujets plus vastes. Plus encore, la distance leur permet de jeter un regard « plus extérieur » envers leur propre société et ainsi de prendre part à une parole collective, à un discours *social*, généralement réservé aux hommes, ce que Monicat appelle *l'assimilation au discours masculin*. Une fois de plus, la voyageuse inscrit sa particularité dans son texte et prouve « qu'elle peut dépasser le stade de la subjectivité et participer à l'élaboration du discours public⁶¹. » Le récit d'une visite des

⁵⁸ DANDURAND, Madame [Joséphine]. « Une lettre de l'étranger [Berlin] », *Le journal de Françoise*, 7^e année, n°19 (2 janvier 1909), p. 301.

⁵⁹ BARDY, Céline, « En Europe », *op. cit.*, p. 123.

⁶⁰ FRANÇOISE [Robertine Barry], « Lettre de voyage [Paris] », *Le Journal de Françoise*, 5^e année, n° 17 (1^{er} décembre 1906), p. 258.

⁶¹ MONICAT, Bénédicte. *Itinéraire de l'écriture [...]*, *op. cit.*, p. 123.

territoires de l'Ouest canadien devient ainsi l'occasion, pour Françoise, de participer à la campagne de colonisation :

Combien j'aimerais à y voir ceux des cultivateurs du Bas-Québec qui peinent inutilement contre l'aridité de leurs terres rocailleuses, ceux qui, découragés par l'insuccès de la leur prennent le chemin de l'exil. Pourquoi les ressources de l'Ouest ne leur sont-elles pas révélées ? Ne vaudrait-il pas mieux peupler ces prolifiques solitudes de nos gens, afin de les empêcher d'aller respirer l'air anémiant et pestilentiel des manufactures ? Pourquoi offrir le meilleur de notre sol aux étrangers?⁶²

Le récit de voyage devient en quelque sorte le lieu d'une parole idéologique qui confère une dimension « sérieuse » à l'écriture féminine. Les extraits du récit de Casgrain que Madame de la Durantaye a copiés en constituent sans doute le meilleur exemple : la majorité des impressions ou anecdotes livrées par le voyageur sont épurées au profit du discours historique, plus objectif. L'ailleurs est donc géographique, mais aussi intellectuel. En effet, les voyageuses se défendent fréquemment de présenter à leurs lecteurs un fatras de sentiments ou de souvenirs qui confèreraient une dimension par trop personnelle pour répondre aux exigences du genre. Aussi insistent-elles souvent pour donner leurs récits à lire comme le simple (mais vrai) compte-rendu de leurs périples. Philomène Legault, qui écrit pour ses proches d'abord et avant tout et qui adopte, conséquemment, un ton beaucoup plus intime que les autres voyageuses de notre corpus écrit néanmoins :

Ce n'est pas pour faire des réflexions sur ce grand jour, ni parler des souvenirs et des sentiments qu'il peut susciter en moi, que j'écris aujourd'hui : ce n'est, comme toujours, que le compte-rendu du voyage que je veux faire aussi simplement et exactement que possible. Donc, sans parler de l'allégresse de l'église à la Résurrection de Notre Seigneur, ni de mes impressions particulières, je passerai de suite, aux détails journaliers de nos actions assez insignifiantes que je raconte aussi fidèlement que si d'elles dépendait le pays ; mais qui sait s'il n'en dépend pas un peu, un tout petit brin, s'entend?⁶³

⁶² FRANÇOISE [Robertine Barry], « L'Ouest lointain », *Le journal de Françoise*, 5^e année, n° 8 (21 juillet 1906), p. 114.

⁶³ LEGAULT, Philomène. *op. cit.*, p. 90.

Le récit de Bardy, *En Europe*, regorgent de détails historiques et géographiques dont la précision laisse supposer que l'auteure s'inspire de guides et de livres où moment où elle rédige :

Il faut plusieurs fois revenir à Saint-Pierre pour en saisir les grandes beautés qui réservent des surprises nouvelles à chaque visite. La colonnade, les fontaines et l'obélisque se partagent la place Saint-Pierre qui mesure 239 mètres en longueur et 196 en largeur. Sur le pourtour de cette place elliptique s'étalent 284 colonnes et 88 piliers ; 182 statues de saints en surmontent la corniche. On enleva le cirque de Néron le monolithe qui s'élève au milieu⁶⁴.

Le récit de voyage écrit par des femmes devient ainsi fréquemment un lieu « d'étalage » de connaissances très diverses, y compris d'un savoir livresque et littéraire qui équivaut à peu de chose près à celui que l'on retrouve chez les voyageurs. La chose étonne dans la mesure où les femmes n'ont pas le même rapport à la culture dans la société du tournant du siècle qui leur refuse toujours l'accès aux études supérieures. Pourtant, les voyageuses profitent de leurs escales en divers lieux pour citer quelques passages d'un auteur bien connu ou encore pour confirmer ou infirmer les propos de voyageurs célèbres :

De temps immémorial, écrit par exemple Françoise, le Rhin a été chanté [...]. Le plus célèbre de ses porte-lyres, en exceptant toutefois Victor Hugo, a peut-être été Byron, et dans son « childe Harold » il a décrit le Rhin comme étant une fusion de toutes les beautés. Lord Lytton, dans son roman « Les Pèlerins du Rhin » parle de ce fleuve enchanté [...]. Rien de ce qu'on a dit des paysages merveilleux qu'offre le Rhin n'a été exagéré⁶⁵.

Les mentions d'auteurs permettent à la voyageuse, comme nous l'avons vu, de seconder son discours d'une voix masculine. Mais plus encore, elles représentent une occasion de marquer une certaine appartenance au champ littéraire ; les voyageuses ont lu et c'est en tant que femmes documentées qu'elles entreprennent leurs aventures. Elles soulignent alors, une fois de plus, leur compétence, qui, sur les lieux décrits par d'autres, se transforme même quelquefois en expertise :

⁶⁴ BARDY, Céline. « En Europe », *op. cit.*, p. 137.

⁶⁵ FRANÇOISE [Robertine Barry]. « Lettre de voyage [Milan] ». *Le journal de Françoise*, 5^e année, n° 20 (19 janvier 1907), p. 314.

d'autres ont vu et décrit, à elles maintenant, semblent-elles dire, de réajuster le tir, de donner l'heure juste. Colombine écrit en ce sens :

Les récits aventureux et poétiques racontés par Chateaubriand sont de jolies fictions qui nous plaisent toujours par la magie du style, mais sont-ils la véritable expression du sentiment calme, mesuré, naturel de ces enfants des bois ? On n'en retrouve nulle trace chez nos indiens, maris fidèles, pères dévoués, sans exaltation romanesque⁶⁶.

Bardy affirme pour sa part : « Malgré ce qu'en disent des voyageurs qui découvrent splendeur et beauté où la laideur s'étale en souveraine, il m'a paru qu'un sombre suaire était étendu sur la vie de ces pauvres Maures sous le joug de l'Islam⁶⁷. » Ce genre d'extraits n'est certes pas exclusif aux voyageuses, mais chez ces dernières, il prend la forme d'un potentiel littéraire nouveau. La mention d'auteurs illustres tels Hugo ou Chateaubriand imprègne le récit de voyage féminin d'un savoir admis et reconnu, qui s'inscrit comme une preuve de la compétence de la voyageuse : c'est affirmer implicitement un bagage qui marque une appartenance au champ littéraire, ou à tout le moins une connaissance de ce dernier. Les voyageuses montrent alors qu'elles perçoivent le monde et le décrivent à partir de référents culturels reconnus et aptes à confirmer leur crédibilité. « Le récit de voyage favorise une pratique presque systématique de substitution d'une écriture par une autre écriture⁶⁸. » Chez les voyageuses, ce phénomène d'intertextualité n'est pas que substitution : il est l'occasion de cautionner une écriture peu valorisée (celle des femmes) par une écriture reconnue (celles des auteurs « classiques ») et de conférer à une femme une compétence en tant que voyageuse (par la qualité de sa documentation) et en tant qu'écrivaine (par ses connaissances livresque et littéraires). Roland Le Huenen précise à ce sujet : « [Ce] travail de réécriture, à proprement parler de référentialisation au cours duquel un déjà-là encyclopédique, un

⁶⁶ COLOMBINE [Éva Circé-Côté], « Caughnawaga », *Bleu, blanc, rouge*, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁷ BARDY, Céline, « En Afrique », *op. cit.*, p. 184.

⁶⁸ RAJOTTE, Pierre, *op. cit.*, p. 119.

inventaire de savoirs archivés, viennent témoigner au cœur même du récit de son appartenance au champ du littéraire⁶⁹. » En outre, ce phénomène référentiel nous met en présence d'un fait : la plupart des femmes qui écrivent des récits de voyage ont un intérêt pour le genre qui est antérieur au voyage. Francis Parmentier en donne un aperçu alors qu'il constate l'intérêt de la population féminine pour les récits de voyage de Buies : « on peut penser que, sans être formellement exclues, les femmes, privées du droit de vote, devaient délaissier les chroniques à caractère politique et lire les récits de voyage, les chroniques philosophiques et les chroniques générales⁷⁰. » L'absence de modèles féminins et la connaissance d'une façon « masculine » d'écrire le voyage donnent à penser que les femmes qui racontent leurs périples s'approprient le discours valorisé de leurs homologues. Et pour certaines, ce discours nouveau devient également prétexte à la création littéraire.

Le voyage : prétexte à une parole créatrice

Comme le voyage est au cœur du récit, qu'il est le fondement même des écrits de voyageuses, celles-ci ont dessein d'en donner un compte-rendu aussi exact que possible, utile même, répondant en cela aux exigences du genre. Mais devant l'impossibilité de « coucher » directement le réel sur papier, les voyageuses, comme beaucoup de voyageurs, se défendent bien de présenter leurs récits comme un outil travaillé rigoureusement. Colombine écrit ainsi : « Laissons les érudits à leurs savantes dissertations, et sans nous préoccuper si [sic] nos sauvages tirent leur origine de Sem, des pharaons, des mandarins, des tartares, ou du sein même de la pl'antureuse Amérique,

⁶⁹ LE HUENEN. Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études françaises*, Vol. XX, n° 1 (printemps - été 1987), p. 53.

⁷⁰ BUIES. Arthur, *Chroniques I*, Édition critique par Francis PARMENTIER, Montréal. Les presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 25.

pénétrons dans l'humble village de Caughnawaga⁷¹. » Malgré une objectivité indéniable présente dans les récits de voyageuses canadiennes-françaises, ces dernières affirment plus volontiers écrire à partir de leurs impressions et reconnaissent d'emblée la portion subjective que comportent indubitablement leurs récits. Françoise donne ainsi un exemple d'une formule qui revient, à quelques variations près, chez bon nombre de voyageuses et de voyageurs :

Je n'ai pas l'intention, écrit-elle, de vous donner ici la description détaillée du dôme : n'importe quel guide pourra le faire mieux que moi. D'ailleurs, je me contente de noter, en général, au fil de la plume, quelques impressions qui auront elles au moins le mérite d'être absolument inédites⁷².

Monicat note fort à propos que le débat objectivité/subjectivité, présent dans la presque totalité des récits de voyage (surtout à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle) prend un aspect singulier lorsqu'il est abordé dans le récit de voyage féminin : « La subjectivité du récit [...] est un aspect très important de l'intégration de l'auteure à la tradition féminine reconnue⁷³. » Il est vrai qu'un texte présenté *a priori* comme le fruit de « simples impressions » ou qualifié de « faible pastiche » et autres termes à connotations péjorative lui confère une valeur aléatoire qui sied bien à l'image traditionnelle des écrits de femmes. Ce genre d'affirmations, qui se manifeste également dans le récit de voyage masculin, a pourtant ceci de particulier, du côté de l'écriture féminine du voyage, de lui associer une dimension « futile » par laquelle l'auteure montre bien qu'elle n'excède pas la marge consentie aux femmes lorsqu'elles écrivent. Mais il y a plus. Ce genre de discours constitue en fait un véritable mot de passe grâce auquel la voyageuse peut, d'une part, se raconter et, d'autre part, accéder à des expériences narratives diverses à travers lesquelles perce une voix féminine. La subjectivité représente donc une liberté que s'octroie l'auteure, liberté dans

⁷¹ COLOMBINE [Éva Circé-Côté], « Caughnawaga », *op. cit.*, p. 104.

⁷² FRANÇOISE [Robertine Barry], « Lettre de voyage [Milan], *op. cit.*, p. 327.

⁷³ MONICAT, Bénédicte, *Itinéraire de l'écriture [...]*, *op. cit.*, p. 114.

le contenu, c'est-à-dire dans la sélection des expériences du voyage jugées propices à être rapportées, mais aussi dans le contenant, c'est-à-dire dans l'organisation narrative du texte. En somme, la dimension subjective est un élément qui permet à la voyageuse d'occuper une place au sein de son discours.

Les voyageuses ne se situent cependant que très rarement au centre de leurs écrits, et lorsque cela se produit, lorsqu'elles s'écartent de la narration de leur aventure pour faire allusion à leur « moi » intérieur, elles contribuent alors à fortifier ou à rappeler l'image traditionnelle de la femme mise en place, comme nous l'avons vu, dès les premières lignes du récit. Monicat ayant observé cet aspect chez les voyageuses françaises du XIX^e siècle écrit : « dès lors que des éléments autobiographiques sont évoqués *de manière directe* dans le récit de voyage au féminin, ils reproduisent une image on ne peut plus conventionnelle de ce qu'est et de ce que doit être le sujet féminin.[Nous soulignons.]»⁷⁴ Ce que fait, entre autres, Philomène Legault. Elle qui ne se permet que très rarement, dans sa relation de voyage, la mention de sentiments reliés à son passé, elle écrit pourtant :

Les oiseaux chantent comme dans les beaux jours du printemps ; tout à l'extérieur semble nous convier à la jouissance et au bonheur, et pourtant un voile de tristesse monte au fond de mon cœur, et recouvre mes pensées. Les douleurs du passé, les cruelles séparations qui se sont accomplies dernièrement m'inspirent de graves pensées et de sérieuses réflexions, dont l'amertume est cependant, je l'avoue, adoucie par la confiance en Dieu et la résignation à sa volonté toute sainte. Le temps passe... passe et nous entraîne avec lui en avant, toujours en avant, quoique mes souvenirs me ramènent souvent en arrière ! Il y aura un an demain que mon bien-aimé frère Alphonse est mort ; [...] Tout passe ! Dieu seul demeure⁷⁵.

⁷⁴ *Idem.*

⁷⁵ LEGAULT, Philomène, *op. cit.*, p. 35.

Ce discours du « moi » de la voyageuse, cette digression par rapport à la narration du voyage, laisse bien voir une femme amère devant la mort, mais résignée à la volonté de Dieu. Le discours est surtout celui de la « bonne chrétienne » et en cela, il n'a rien de condamnable. Plus souvent, le voyage n'est pas mis en retrait au profit du « moi » intérieur de la voyageuse, il est au coeur de celui-ci, il est la source des émotions, il les provoque. L'auteure donne ainsi l'impression que c'est la nature qui révèle certains traits de sa personnalité et non un simple désir de parler d'elle-même. Françoise choisit ainsi d'associer sa liberté de voyageuse à la nature : « Une parfaite indépendance guide nos actions : la liberté est dans l'air même que nous respirons, et nous livrons notre esprit à ce souffle bienfaisant qui nous délasse si bien des exigences d'une sottise société⁷⁶. » Il y a certes une modestie prudente à se décrire par le biais du paysage, mais il y a en même temps un libéralisme, pour ces femmes, de parler d'elles-mêmes, de se tailler un place, aussi indirecte soit-elle, au sein de leurs écrits.

Plus qu'un prétexte à l'élaboration d'un discours tissé d'anecdotes ou de souvenirs personnels, il faut voir, dans l'aveu de la subjectivité sous-jacente au récit, une liberté, pour les voyageuses, d'interpréter la réalité d'après ce que leur inspire leur imagination, de l'organiser en fonction de critères esthétiques propres à satisfaire le côté divertissant que doit présenter, outre son caractère utilitaire, le récit de voyage. Devant l'incapacité avouée de transcrire le réel avec exactitude, les voyageuses optent alors pour un compte-rendu élaboré par le truchement de l'imagination. La subjectivité équivaut à l'expression personnelle d'une vision du monde née du voyage et à l'accès à un langage plus élaboré, faisant davantage appel à la rhétorique dans le sens que Catherine Fromilhague donne à ce terme: «l'art de bien dire [...] dont l'enjeu est [...] l'art de plaire et

⁷⁶ FRANÇOISE [Robertine Barry], « Chronique du lundi [Kamouraska] », *La Patrie*, 22 août 1898, p. 1.

d'émouvoir⁷⁷. » Qui plus est, elle constitue pour plusieurs voyageuses l'amorce d'une pratique littéraire féminine, qui trouve son origine au cœur du cadre inhabituel que sous-tend le voyage. Plusieurs de ces écrits acquièrent ainsi l'aspect de récits plus voués au besoin et au plaisir de la narration que d'une description exacte du voyage, phénomène que quelques chercheurs ont identifié comme étant une théâtralisation du monde. « La Théâtralisation du monde, explique notamment Brigitte Malenfant, montre un glissement de la réalité au rêve, de l'image à l'imaginaire et fait du texte le récit du monde imaginaire de la voyageuse⁷⁸. » Madeleine demeure une des chroniqueuses qui exploitent sans doute le plus l'imaginaire par le truchement de la description de divers paysages. À un point tel, d'ailleurs, que Turcotte, qui a brièvement étudié les récits de voyage parus dans le recueil *Premier Pêché*, y voit la présence de fantastique et une portion de merveilleux. Elle explique : « [...]les récits de voyage, même basés sur le réel, s'inspirent également du merveilleux. [...] La nature passive s'offre aux regards et suscite le rêve, l'extase et le recueillement⁷⁹. » D'où la description d'une nature à maintes reprises personnifiée. Le Saguenay devient une fée, Tadoussac un rêve, Cacouna « une jolie radieuse en joie d'être belle⁸⁰. Trois-Pistoles, une charmeuse, une belle orgueilleuse confrontant son bien-aimé, le fleuve.⁸¹ La vue de tel ou tel vestige donne lieu à la description d'un monde irréel, mystique et magique. Madeleine écrit encore, lors d'une visite au Saguenay :

Nous apercevions de petites anses, nous devinions des grottes, nous imaginions des mondes irréels vivant sur ces rochers, génies du bien, génies du mal, que sais-je ? Peut-être les deux. Et toutes ces merveilles s'étalant ainsi dans leur beauté rude et

⁷⁷ FROMILHAGUE, Catherine. *Figures de style*. Paris. Nathan. p. 11.

⁷⁸ MALENFANT, Brigitte. *op. cit.*. f. 61.

⁷⁹ TURCOTTE, Hélène. *op. cit.*. f. 361.

⁸⁰ MADELEINE [Anne-Marie Gleason-Huguenin], « Au pays natal », *Premier péché*. Montréal. Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 28. [D'abord paru dans *La Patrie*. 31 août 1901, p. 18.]

⁸¹ *Idem*.

sauvage, avec ce charme de l'inconnu qui planait sur nous, nous mettait à l'âme une sensation nouvelle profonde et admirative⁸². [Nous soulignons.]

Plusieurs voyageuses donnent de la même façon la représentation d'un réel mystérieux, de décors quasi surnaturels, qui explique une prose souvent poétique ou consacrée à la féerie. La vue d'un coucher de soleil laisse apparaître, chez madame Dandurand, une écriture basée autant sur le rêve - sinon plus - que sur le panorama :

Des miracles s'opèrent sous l'action de ces feux flamboyants. À tous les coins du firmament incendié, les nuages prennent des formes étranges [...] : tels des troupeaux fuyants chassés par un pâtre fantastique, debout sur des montagnes ; des cathédrales qu'on dirait de porphyre ou d'albâtre embrasé [...] ; des châteaux fabuleux ; des villes immenses, hyperboliques, éveillant le songe de légendaires cités antiques. Lacédémone, Carthage [...], et tout cela noyé, comme enivré de lumière, donne l'idée d'un monde inconnu, idéal, possédé de joie olympienne - mirages mystérieux ou rêve divin emplissant pendant quelques instants la désolée solitude d'une animation surnaturelle⁸³.

Et tout en permettant une parole créatrice, voire littéraire (puisque basée sur des critères esthétiques), cet aspect du récit de voyage est également au service d'une voix autobiographique, indirecte, puisque née d'émotions elles-mêmes inspirées du voyage. Les auteures attribuent d'ailleurs à maintes reprises la poésie présente dans leurs récits au panorama, un peu comme si celle-ci était inhérente au paysage. Madame Dandurand écrit en ce sens, alors qu'elle visite les chutes Niagara : « De ces balcons, protégés par des auvents,[...] on peut s'enivrer à loisir de la poésie puissante, du charme souverain du plus beau site du monde⁸⁴. » C'est aussi ce que laisse entendre Céline Bardy, alors que la poésie décrite comme étant intrinsèque à la nature donne lieu à une description métaphorique des paysages de Venise :

Voyez ces poétiques promenades nocturnes où se meuvent, où se croisent les mortels extasiés, sous l'azur de velours sombre, pointillé de diamants éblouissants. [...]

⁸² MADELEINE, « Autour du Saguenay », *Premier Pêché*, *op. cit.*, p. 19. [D'abord paru dans *Le Journal*, 28 août 1900. puis dans *La Patrie*, le 29 août 1901.]

⁸³ DANDURAND, Madame [Joséphine], « Plaisirs de touristes », *op. cit.*, p. 138.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 137.

L'esprit s'exalte, l'âme s'émeut et prend son vol vers le ciel, séjour de la véritable poésie, dont la poésie terrestre n'est sans doute qu'un pâle reflet⁸⁵.

Suivent alors quelques vers, inspirés des émotions de la voyageuse et de la splendeur du panorama, que Bardy tente vraisemblablement de reconstituer par le biais de l'écriture, dans le but d'émouvoir.

Il va sans dire que cette subjectivité se présente sous diverses formes, d'un récit de voyage à l'autre, et parfois même au sein d'un même récit. Chez Françoise, par exemple, elle prend tantôt les couleurs d'un langage très poétique, semblable aux propos imagés de Bardy, tantôt les couleurs de la légende. En effet, le réel inspire ou rappelle à la chroniqueuse bon nombre de récits imaginaires qu'elle prend un plaisir manifeste à inclure dans son récit:

La bateau doucement continue sa route. La liste de tous les endroits que nous admirons est trop longue pour que je songe à les énumérer tous ici. Signalons cependant, en passant, le Drachenfels, c'est-à-dire le rocher du dragon [...]. Longtemps, est-il raconté, l'ancre de ce rocher fut habitée par un dragon dont on n'apaisait la faim et la colère qu'en lui jetant une jeune fille. Vint un héros [...], appelé ici Siegfried qui, dans un combat singulier, tua le monstre et, se baignant dans son sang, devint invulnérable⁸⁶.

Chez une voyageuse comme Madame Dandurand, la vue de paysages grandioses et sauvages aperçus en route vers le Saguenay devient l'occasion de relater un rêve:

J'ai alors comme une intense aspiration d'en voir un vrai [indien], avec un nom suggestif d'instincts féroces, avec la haine du blanc insurpateur de son territoire; mon rêve est de *sauter* une fois les Rapides dans un frêle canot d'écorce, ayant pour pilote le fameux « gros Jean » et cela afin de revoir dans son élément, dans l'exercice de ses authentiques fonctions, et avec l'expression naturelle de sa physionomie, l'agile, le perfide et le superbe Iroquois⁸⁷.

⁸⁵ BARDY, Céline, « En Europe », *op. cit.*, p. 121.

⁸⁶ FRANÇOISE [Robertine Barry], « Lettre de voyage [Milan] », *op. cit.*, p. 315.

⁸⁷ DANDURAND, Madame [Joséphine], « Le Saguenay », *op. cit.*, p. 97.

Pour Corinne Rocheleau, le voyage à Grand-Pré et le récit qu'elle en fait sont prétexte à une mise en abyme avec le célèbre personnage de Longfellow : sur les lieux qui ont inspiré le célèbre poète, l'auteure devient un peu Évangéline et se transpose dans un monde mi-réel, mi-romanesque :

Nous voici au crépuscule; pas de gaz (Dieu merci) ni d'électricité! Je descends chercher une lumière, et remonte, tout comme l'Évangéline de Longfellow:

'Elle monte sa lampe en main, faisant une trouée lumineuse dans la nuit de l'escalier [...]'⁸⁸

Ce sont précisément de ces rêves, poésies, mises en abyme que naît une vision de la femme « autre », plus libre dans ses actions, mais aussi dans son expression.

Le récit de voyage comme instrument de critique sociale

Le récit de voyage, nous l'avons vu, devient, sous plusieurs aspects, prétexte: prétexte à l'élaboration d'une parole féminine peu habituelle, consécutive du caractère inusité que présente tout périple. Parfois objective, descriptive et instructive, cette parole offre également une place de choix à une subjectivité synonyme de création, d'imagination et d'esthétisme. C'est ainsi que l'ailleurs devient subterfuge à une vision « autre » de la femme, et conséquemment à un discours peu commun pour elle, à l'époque. Mais le voyage, c'est aussi l'occasion, pour plusieurs « auteures vagabondes » de voir et de dénoncer.

La situation des femmes est un sujet abordé à maintes reprises dans de nombreux récits de voyageuses canadiennes-françaises, et de façon telle qu'il prend souvent les allures d'une critique

⁸⁸ ROCHELEAU, Corinne, *op. cit.*, p. 545.

indirecte envers les valeurs patriarcales. Céline Bardy s'indigne ainsi plus d'une fois, lors de son voyage en Afrique, de la sujétion de la population féminine, de sa condition d'être inférieur:

La Medersa est une institution enseignante destinée aux petits garçons arabes [...]. Je dis garçon; car les filles arabes, considérées comme n'ayant point d'âme, sont condamnées à l'ignorance [...] sans nul espoir d'arriver à d'autre alternative que celle d'un brutal esclavage, sous la domination de leur seigneur et maître, mari et geôlier - mots synonymes - [...]. Vos femmes, ô musulmans [sic] stupides, ont une âme plus belle, plus noble, plus patiente, plus dévouée que la vôtre, et vous dites qu'elles n'en n'ont point! En parlant ainsi, vous montrez que vous êtes cent fois plus grossiers que vos femmes⁸⁹.

Bien évidemment, ce que dénonce surtout Bardy tient au fait que les femmes arabes soient jugées comme n'ayant point d'âme. Mais elle dénonce aussi leur exclusion du système d'éducation, alors qu'à la même époque (1906), les Canadiennes françaises n'ont toujours pas accès à l'éducation supérieure, réservée exclusivement à la population masculine. Elle s'insurge également contre la servitude des femmes, contre l'infériorité proclamée de leur statut alors que la voyageuse elle-même dut renoncer, quelques années auparavant, à sa carrière littéraire parce qu'elle s'était unie à

M. Pierre Vincent Valin:

Il est à regretter [...] que la carrière poétique à peine éclosée de mademoiselle Bardy ait été presque aussitôt brisée. Un événement se produisit dans son existence - un événement de haute valeur sans doute, mais néfaste en ce cas-ci au point de vue littéraire - qui, en lui enlevant tout loisir et en changeant complètement le cours de ses occupations journalières, ne lui permit guère plus de faire la cour aux Muses. Quel fut cet événement? Ce fut son mariage⁹⁰.

Certes, on ne peut prétendre avec certitude que Céline Bardy critique, à travers le portrait qu'elle dresse de la femme arabe, sa propre situation. Une chose est claire cependant: elle dénonce avec force et vigueur la différence entre hommes et femmes et surtout le désavantage qu'elle représente pour ces dernières. C'est souvent au moyen d'anecdotes et d'ironie qu'est soulignée, comme

⁸⁹ BARDY. Céline, « En Afrique », *op. cit.*, p. 229.

⁹⁰ ANONYME. signé Un Ami, « Préface », *Les oeuvres littéraires de Céline Bardy [...]*, *op. cit.*, p. 8.

étant une injustice, la différence entre homme et femme. Corinne Rocheleau raconte ainsi une conversation avec des jeunes filles du Cap-Breton:

Je leur demande si elles ne vont pas à cheval. Ma question semble les surprendre, et elles m'assurent que jamais elles ne font pareille chose. Je trouve cela inouï. Avoir tant de chevaux et ne pas faire une seule petite course! Je persiste dans mes questions. - "Et pas une femme autour d'ici qui aille à cheval? Vous êtes bien sûres que je ne pourrai pas me procurer une selle?" - "Bien sûres. Il n'y a que les hommes qui aillent à cheval ici." - "Alors, dis-je résolument, je ferai comme les hommes!". Kate et Margaret se récrient. [...] Margaret sans rien dire du tout, semble m'accuser d'avoir manqué de bon sens, d'avoir renié mon sexe, d'être sortie de ma *sphère*, enfin!⁹¹

La situation des femmes n'est pas le seul élément sur lequel les voyageuses portent un regard critique. Elles se servent également de plusieurs expériences vécues en voyage et décrites positivement pour dénoncer des éléments qu'elles jugent ennuyeux au sein de leur propre société. Ainsi en est-il du système d'éducation que Françoise critique à la vue d'un couvent situé à Halifax et qu'elle juge de qualité supérieure:

Si vous voulez une académie fin de siècle, il faut aller au Mont St-Vincent. C'est une institution qui me réconcilie avec les couvents. L'éducation y est supérieure, j'ai bien le regret de le constater, à celle de la plupart de nos maisons d'éducation. Les religieuses *diplômées* par le gouvernement [...] sont de force à enseigner à leurs élèves le grec et le latin [...]⁹²

En d'autres occasions, le voyage rappelle des faits historiques qui deviennent l'occasion de constater les désavantages des changements que le temps a apporté aux moeurs sociales.

Colombine, sur la tombe de M. de Boucherville, homme politique, écrit:

Pourquoi M. de Boucherville s'est-il exilé de ses frères? Je n'en sais rien. Eut-il tort ou raison, je l'ignore. Mais à coup sûr, il fut sincère, comme l'étaient nos pères qui savaient mourir pour un principe et sceller de leur sang les bases de nos libertés. Aujourd'hui, on est plus malin, on vit de ses convictions, habiles caméléons qui savent prendre les couleurs des différents sols où ils se posent. Ces stratégestes

⁹¹ ROCHELEAU, Corinne, *op. cit.*, p. 137-138.

⁹² FRANÇOISE [Robertine Barry], « Chronique du lundi [Halifax], *La patrie*, 23 septembre 1895, p. 2.

seront-ils de grands hommes? Oui, si la gloire couronne les fronts fuyants, si les piédestaux sont faits pour les échine ployées⁹³.

Mais plus encore que ces différentes contestations, décrire la réussite d'un voyage, montrer sous un jour convenable une femme différente, plus libre, ne s'avère-t-il pas le meilleur subterfuge pour formuler une critique envers l'étroitesse du rôle social féminin ? Quoiqu'il en soit, les récits des voyageuses constituent la narration de la réussite d'une femme, en dehors de la sphère domestique, une intrusion positive dans un univers qui se situe en dehors de ce que le patriarcat prescrit à la population féminine.

CONCLUSION

Tout comme l'ensemble de la production littéraire féminine du tournant du siècle, les récits de voyageuses canadiennes-françaises se caractérisent par un discours ambivalent, partagé entre le conservatisme et le libéralisme.

Evident purpose was necessary not only because of contemporary distrust of self-indulgence but also because as women became able to travel more widely and more independently they had to adopt a position of gender ambiguity, taking on the « masculin » virtues of strength, initiative and decisiveness while retaining the less aggressive qualities considered appropriate to their own sex⁹⁴.

Parce que le voyage et l'écriture sous-tendent une force subversive lorsque pratiqués par des femmes, les voyageuses ont multiplié les propos justificateurs visant à montrer que malgré leur éloignement de la sphère domestique, elles ne transgressent pas les *lois* du patriarcat. Du moins,

⁹³ COLOMBINE. « Boucherville », *Bleu, blanc, rouge*, *op. cit.*, p. 58.

⁹⁴ FOSTER, Shirley, *op. cit.*, p. 11.

est-ce ce qu'elles affirment explicitement en faisant appel à des procédés d'inscription, dans le récit, d'une image féminine conventionnelle : préfaces insistant sur les motifs (louables) du départ, omniprésence d'une figure masculine qui cautionne le voyage et le récit, dévalorisation de la qualité de l'écriture, etc. Mais le voyage et surtout son récit ne peuvent que mettre en scène une femme « autre », particulière, qui, par l'accès à des régions et à des expériences inhabituelles, est justifiée de se raconter. Implicitement, les récits de différents parcours offrent aussi cette vision novatrice des femmes en mouvement, des femmes en voyage, qui se dévoilent pourvues d'un savoir nouveau et conséquemment d'une parole inédite. Parfois érudite, descriptive et utile, l'écriture des voyageuses est aussi personnelle et créatrice, dévoilant la personnalité de l'auteure, son imaginaire. Somme toute, le récit de voyage est souvent, pour les Canadiennes françaises du tournant du vingtième siècle, prétexte : prétexte à l'étalage du savoir, prétexte à une pratique plus « littéraire » de reconstitution du réel, prétexte à exprimer leur vécu de femmes. Voilà une porte d'entrée à une parole plus personnelle, plus axée sur la femme qu'est la voyageuse, qui prendra place dans les récits des années ultérieures.

CHAPITRE III

LES VOYAGEUSES DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VERS DE NOUVELLES VOIES... (1915-1940)

*Ne lis jamais mes lettres avec l'intention d'y apprendre la
moindre chose certaine sur les objets extérieurs.
Georges Sand. Lettre d'un voyageur*

Notre étude nous permet de constater que la majorité des récits de voyage écrits par des Canadiennes françaises sont publiés, jusqu'au tournant du XX^e siècle, sous forme de courts récits. La création de nombreux périodiques et notamment de plusieurs revues féminines, à partir des années 1910, fait en sorte que la pratique des chroniques et récits de voyage signés par des femmes se perpétue dans les journaux et les revues. Mais apparaissent à la même époque de plus en plus d'ouvrages, produits par des femmes, consacrés (en tout ou en partie) à la narration de différentes pérégrinations. Dans le but de donner l'aperçu le plus général possible de la pratique, nous consacrerons la troisième section de cette étude à l'analyse d'un autre type de récits de voyage écrit par des femmes, soit celui paru sous forme de livre ou comme partie importante d'un ouvrage publié entre 1915 et 1940. Nous pouvons effectivement parler d'une nouvelle façon de rendre compte du voyage, car non seulement le support a-t-il changé, mais le contenu est également à inscrire du côté de la novation : alors que le voyage devient symbole de détente et de répit, les femmes le racontent nécessairement différemment, elles qui se questionnent de plus en plus, en ces années, sur leur condition. Jusque-là, l'écriture du voyage cherchait surtout à être utile et agréable. À l'époque de l'entre-deux-guerres, elle se veut d'abord et avant tout le reflet d'une expérience et d'une analyse des plus personnelles. Les voyageuses partent à l'aventure pour

différentes raisons, mais toutes se questionnent, se cherchent, se définissent. Le voyage n'est plus qu'extérieur, il est aussi intérieur...

I- CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE ET ÉCRITURE DES FEMMES

Les sources écrites qui témoignent de la condition féminine, de la première guerre mondiale à la seconde, laissent supposer que bien peu de changements surviennent dans la vie des femmes entre 1915 et 1940. La littérature, entre autres, propose encore une image conservatrice quant aux rôles réservés aux femmes dans la société : les devoirs d'épouse et de mère sont toujours à la une quand il est question de la condition féminine. En témoignent ces propos parus dans *La Revue moderne*, au cours de la seconde guerre mondiale :

Une jeune fille sérieuse (...) a raison de trouver inadéquat pour les femmes un livre parlant d'orientation professionnelle, de psychologie industrielle, d'art de vendre ou de mille choses plus ou moins intéressantes : car c'est ignorer que pour les femmes, le grand problème d'orientation c'est celui du mariage, la psychologie pratique, c'est celle de la maison, pas celle du bureau ou de l'usine ; le grand art ce n'est pas celui de vendre, mais de plaire.¹

Cependant, l'historien Richard Jones rappelle que la propagande et l'encouragement envers les écrits de facture plus conventionnelle sont l'œuvre d'une élite minoritaire, composée largement de clercs et d'hommes exerçant des professions libérales, après une éducation reçue dans les collèges classiques dirigés par l'Église. « Mais cette élite est-elle bien représentative des femmes comme des hommes ? On peut en douter². »

¹ BOIS. ANSELME. « Psychologie du mariage », *La Revue moderne*, mai 1939, p. 37.

² JONES. Richard, cité dans CLIO. *l'Histoire des femmes au Québec. op. cit.*, p. 257.

La guerre, l'importante crise économique des années trente, l'urbanisation et la modernisation amorcées au début du siècle et qui prennent de plus en plus d'ampleur, marquent la vie des femmes et des hommes de cette époque, modifient leur mentalité. Bien que les rôles traditionnels et les idées préconçues concernant la « nature féminine » soient toujours dominants au sein de la population, des femmes, de plus en plus nombreuses au fil des ans, aspirent à une vie différente :

L'invasion de la radio, le développement du commerce au détail et du prêt-à-porter, l'arrivée des capitaux et, avec eux, des modes américaines, les déplacements plus faciles par automobile mettent les femmes avec de nouvelles idées et de nouvelles modes. Qu'elles soient bourgeoises, employées dans les services ou ouvrières, les femmes, influencées par les Etats-Unis, aspirent à une certaine modernité. Ces préoccupations ne cessent d'affoler le clergé catholique et les autorités civiles qui condamnent ces nouveautés sans pouvoir arrêter l'engouement qu'elles provoquent³.

Si bien que cette période est caractérisée par la venue d'un nombre toujours croissant de femmes qui travaillent, surtout avant le mariage et même quelquefois après (en temps de crise par exemple), qui pratiquent des sports, qui militent en faveur de droits accrus ou qui prennent des moyens pour contrôler les naissances. Ces actions ne concernent certes pas encore la majorité des femmes, mais elles traduisent néanmoins concrètement une certaine indifférence envers les enseignements de l'Église, ou à tout le moins une portée plus restreinte de ces derniers auprès de la population féminine.

Voilà autant de changements de mœurs qui, combinés à l'amélioration des moyens de fabrication et de diffusion du livre, expliquent en grande partie que de plus en plus d'auteurs fassent leur apparition et écrivent pour le public. « Si Laure Conan constituait un cas d'espèce au XIX^e siècle, il n'en va plus de même au XX^e siècle. Surtout à compter des années 20, assez de femmes

³ COLLECTIF CLIO. *op. cit.*, p. 261.

s'adonnent à l'écriture pour s'imposer à la critique et à l'histoire littéraire⁴. » Quelques auteures privilégient les oeuvres romanesques basées surtout sur des intrigues amoureuses « qu'elles veulent pathétiques à souhait⁵ », alors qu'à la même époque, leurs homologues écrivent majoritairement des romans du terroir. Les romans écrits par des femmes et ceux que produisent les hommes se distinguent parfois à un point tel que les comparant, ils nous feraient croire « à deux mondes entièrement étrangers l'un à l'autre⁶. » L'écriture des femmes se démarque ainsi de plus en plus de celle des hommes : exprimant des sentiments qui ont parfois une valeur autobiographique, les auteures décrivent souvent des vies de femmes avec leur propre vision du monde, qui se révèle parfois fort différente de l'univers féminin promu par le discours hégémonique. « Les femmes, moins impliquées que les hommes dans les luttes idéologiques, peuvent jeter un regard moins tamisé que celui des hommes sur la réalité de leur vie. Bourgeoises et citadines [surtout], elles décrivent dans leurs romans un monde qui est le leur⁷ » ou qu'elles caricaturent. « Les sentiments, un peu fabriqués, surprennent, non pas tant par leur inauthenticité que par leur caractère insolite⁸. »

La majorité de celles qui racontent et se racontent le font cependant le plus souvent par le biais de la poésie. Fortement liée à l'expression des sentiments amoureux, la lyre féminine des années 20 (moment où elle éclôt) à 40 est également novatrice.

Le point tournant dans l'émergence d'une écriture féminine autonome, écrit Lucie Robert, survient à la fin de la première guerre mondiale. Il faut imaginer l'après-guerre comme le moment d'une profonde révolution

⁴ LEMIRE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, t. II (1900 - 1940), Montréal, Fides, 1980, p. XLIII.

⁵ *Idem.*

⁶ *Idem.*

⁷ *Ibid.*, p. XLIV.

⁸ *Idem.*

culturelle pour les femmes appelées désormais à prendre une place de plus en plus importante dans la sphère publique.⁹

Qui plus est, certains recueils « s'inscrivent nettement dans la ligne de la modernité. Une certaine libération de la prosodie traditionnelle, [...] la recherche de l'insolite, et même l'ésotérisme illustrent la volonté de ces femmes de s'inventer un langage poétique pour signifier leur volonté de libération¹⁰. » Une libération qui trouve un écho particulier dans plusieurs oeuvres écrites par des femmes. En effet, alors que les auteures du XIX^e siècle et des premières années du XX^e siècle produisaient surtout des ouvrages inspirés du réel (voulant éviter la fiction alors jugée malsaine), voilà que les écrivaines de l'entre-deux-guerres privilégient la représentation d'un univers qui échappe au quotidien, qui se propose, à maintes égards, comme une invitation à oublier, en ces années troubles, la difficile réalité.

Bref, le discours des écrivaines, entre les années 1915 et 1940, est encore fortement empreint de conservatisme, reposant largement sur des valeurs dites « féminines » et gravitant encore fréquemment autour des thèmes de la famille, de l'amour, de la religion et de la patrie. Mais quelques écrits de femmes, notamment ceux de Jovette Bernier, Éva Sénécal, Médjé Vézina - pour ne nommer que les plus connus - laissent transparaître un imaginaire nouveau, qui se démarque de l'ensemble de la production littéraire de cette époque, surtout par la représentation novatrice de l'univers féminin qu'il propose.

⁹ ROBERT, Lucie, « La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1 (printemps-été), 1987, p. 104.

¹⁰ LEMIRE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des oeuvres...*, op. cit., p. XLIV.

Qu'advient-il des récits de voyage, et plus particulièrement des récits de voyageuses. en cette époque où les écrivaines sont moins tenues de décrire fidèlement la réalité ou d'en faire le fondement de leurs écrits ? Ils connaissent également nombre de modifications, attribuables aux changements sociaux et de mœurs, mais surtout au sens nouveau que le voyage acquiert au fil des années. Il faut d'abord signaler que le voyage est un thème qui, au même titre que l'exil, se rencontre assez fréquemment dans la littérature de cette époque et qu'il donne lieu à des écrits très divers. Mentionnons, à titre d'exemple du côté des écrits féminins, *Mes souvenirs sous la rafale* de Flore DuLac, paru en 1934, qui se présente comme un recueil des souvenirs de l'auteure, écrits sous forme de poème, et dans lequel on retrouve, sous le titre « récit de voyage », une chansonnette racontant son premier périple :

On chante bien des choses
De nos jours ici bas
Les cerises, les roses
Et puis le frais lilas
Moi, je vais vous chanter
Oh ! Rien de tout cela
Mon voyage premier
Que j'ai fait « dans le bois » ¹¹

Anita Belleau écrit pour sa part, après un séjour à Cuba, une œuvre qui a toutes les apparences d'un roman dans lequel une jeune fille voyageant dans ce pays connaît une aventure amoureuse.

L'auteure écrit en préface :

À notre époque, il est un rêve qui tourmente jeune et vieux : VOYAGER. (...)Plusieurs au cours d'une croisière, ont jeté sur Cuba à vol d'oiseau, le regard ravi qu'on attache à tout ce qui porte l'empreinte du Beau, mais n'ont pu s'arrêter assez longtemps pour en découvrir tous les charmes. En parcourant les feuilles qui suivent, ils pourront préciser leurs souvenirs. Les autres, qui en sont encore à échafauder des projets y trouveront peut-être le pays de leurs rêves, celui qui leur procurera, en même temps qu'un

¹¹ DULAC, Flore. *Mes souvenirs sous la rafale*. St-Félicien. Rolland Coulombe Éditeur. 1935. p. 102.

bienfaisant repos, une instructive leçon sur un pays, une nature, des moeurs bien différents des nôtres¹².

Il est significatif que les femmes privilégient fréquemment un lieu inhabituel ou étranger pour construire leurs intrigues ou leur poésie. L'ailleurs offrirait-il un inventaire de possibilités narratives et thématiques plus large ? Il est permis de le supposer. Il serait même possible d'avancer que la fréquence à laquelle on retrouve ce thème dans la littérature féminine a contribué, dans une certaine mesure, à rendre plus banal le voyage des femmes qui, dès lors, le raconteront de façon nécessairement différente. On peut en effet penser que si l'éloignement d'une femme n'a plus la même signification ou la même portée sociale que quelques années auparavant, l'écriture née de leur expérience se voit du coup appelée à être également différente. Si bien que l'image explicite d'une femme conventionnelle et celle plus implicite d'une femme que le voyage singularise, élaborées par les voyageuses des périodes que nous avons précédemment analysées sont également sujettes aux modifications...

II- CELLES QUI ÉCRIVENT L'AVENTURE

L'amélioration constante des réseaux routiers, l'expansion des voies ferrées, mais surtout les déplacements facilités (notamment par l'utilisation plus répandue de la voiture) donnent à penser que le voyage, ainsi plus accessible, fait de plus en plus d'adeptes. Celles qui écrivent et qui offrent au public le récit de leurs pérégrinations demeurent, comme c'était le cas au tournant du siècle, des femmes qui connaissent ou qui connaîtront ultérieurement une « carrière littéraire ». Jeannine Lavallée, Reine Malouin, Simone Routier, Louyse de Bienvielle [Madame Donat Brodeur, née Marie-Louise Marmette] sont autant d'écrivaines qui publient, surtout à partir des

¹² BELLEAU, Anita. *Au pays du soleil*. Arthabaska. Librairie d'Arthabaska inc.. 1930. p. 10.

années 1940, plusieurs romans, pièces historiques et recueils de poésie. Fait à noter : les écrits qu'elles consacrent en tout ou en partie à des souvenirs de voyage figurent très souvent parmi les toutes premières oeuvres de ces écrivaines. Pour certaines femmes, le récit d'une aventure géographique demeure une expérience unique d'écriture publique. Ce genre, privilégié par plusieurs chroniqueuses au tournant du siècle à cause sans doute de son caractère inoffensif et sa bonne réputation, est également perçu, par les auteures de l'entre-deux-guerres, comme un « tremplin » aux premiers écrits que les femmes offrent au public. La grande liberté sous-jacente à cette pratique joue sûrement pour beaucoup dans l'explication de ce choix.

Jeannine Lavallée publie ainsi, en 1934, un ouvrage intitulé *Mea Culpa*, recensé par le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* comme étant une série de tableaux orientés vers des souvenirs autobiographiques, à travers lesquels elle évoque ses séjours à Paris, où elle étudie en 1921, puis de 1925 à 1928. La narration de la première partie de l'ouvrage est ainsi consacrée à « ses voyages et ses rencontres, ses amitiés, son intérêt pour les arts et pour les musées, et finalement son retour au pays natal et la déception qui le suivit¹³. » Le fait que les événements décrits se rapportent au périple explique la présence de la première partie de cette œuvre dans notre corpus.

Après un premier recueil, *Murmures*, qu'elle présente en 1936 dans le cadre d'un concours de poésie, c'est à partir de la description d'un voyage en Haïti que Reine Malouin élabore la première partie de son deuxième ouvrage, *Haïti, l'île enchantée*, paru en 1940. C'est également à cette époque que Simone Routier publie *Adieu Paris. Journal d'une évacuée canadienne*, qualifié

¹³ LEMIRE, Maurice. *Dictionnaire des oeuvres...*, op. cit., p. 682.

d'abord et avant tout comme un essai autobiographique. S'apparentant à un récit de guerre, *Adieu Paris* décrit le départ précipité de Routier, alors que les troupes allemandes envahissent la Ville lumière, ses séjours dans divers coins de la France et son retour au Canada, après une escapade à Londres. Parce qu'il est né du souvenir d'un itinéraire parcouru, parce que les déplacements, au fil des événements de la guerre, constituent un des aspects majeurs de la narration, ce récit a été retenu pour les fins de notre analyse, bien qu'il ne porte nulle part la mention de « récit de voyage ».

Figures et paysages est un autre ouvrage dont une partie est consacrée à la description de pérégrinations. Paru en 1931, il rassemble une série de chroniques de voyage, écrites entre 1917 et 1919, formant un volet intitulé « Paysages ». Louise de Bienville y décrit surtout ses impressions sur l'île d'Anticosti (qu'elle avait d'abord présentées en plusieurs articles dans le journal *Le Pays*) de même qu'une description de paysages laurentiens. Le tout forme une partie ayant suffisamment d'ampleur et présentant une narration assez continue (en cela différent des chroniques de voyage du tournant du siècle) pour que son analyse soit intégrée dans la présente section.

Moins connue que les auteures que nous mentionnions précédemment (l'histoire littéraire ne faisant mention ni de cette écrivaine, ni de son œuvre), Hélène a d'abord écrit *Au fil des heures bleues*, en 1935, puis *Avec mon cœur de femme*, en 1940, sa deuxième et, semble-t-il, sa dernière œuvre offerte au public. « Étapes », deuxième partie du livre, propose au lecteur le récit d'une balade au cœur de certains sites de la ville de Grand-mère et de ses environs. Bien sûr, l'auteure semble native de ce coin et son périple n'est pas très étendu. Mais l'ensemble du récit décrit un

déplacement réel, effectué par une femme, et en cela, correspond à notre définition du récit de voyage.

Laura Deslongchamps, jeune étudiante travaillant à Montréal, écrit *Un beau voyage. De Montréal à Percé*, en 1926 et Jacqueline Darveau, fille d'un notaire de Québec raconte pour sa part son *Voyage au pays des totems*, en 1938. Elles sont toutes deux des voyageuses de l'entre-deux-guerres qui feront de leurs récits une expérience unique d'écriture publique.

Les voyageuses livrant au public l'aventure de leurs déplacements partagent, entre autres traits communs, une formation académique assez poussée, compte tenu qu'à cette époque, les Canadiennes commencent tout juste à pouvoir faire le cours classique et à franchir le seuil des universités québécoises. Plusieurs d'entre elles achèvent leur éducation en Europe : Louyse de Bienville poursuit des cours de littérature à Paris. Reine Malouin étudie à l'Université Laval, tout comme Simone Routier qui complète également sa formation à l'Université de Paris et à la Sorbonne. Jannine Lavallée quitte également le Canada pour Paris, en 1921, où elle suit des cours à l'Institut catholique de Paris, au Collège de France, à la Sorbonne et à l'école du Louvre. La formation de Laura Deslongchamps est plus difficile à retracer, mais les premières lignes de sa relation de voyage laissent supposer qu'elle poursuit des études universitaires : « Pour obéir *aux ordres de la Faculté*, pour réaliser un désir longtemps caressé, pour satisfaire une curiosité bien légitime [...] nous allons à Percé !¹⁴ » [Nous soulignons]. Comme plusieurs de ces femmes sont célibataires au moment où elles écrivent leurs récits, plusieurs travaillent, en ces années où « les jeunes filles [...] se retrouvent en plus grand nombre sur le marché du travail avant leur mariage.

¹⁴ DESLONGCHAMPS, Laura. *Un beau voyage. De Montréal à Percé*. Montréal. [s.é.] 1926, p. 5.

Non seulement comme domestiques ou comme ouvrières, mais comme travailleuses de bureau, comme vendeuses et commis, enfin plus nombreuses et plus observables qu'avant¹⁵. »

Bref, les quelques traits réunis pour caractériser l'ensemble des voyageuses-auteures de l'entre-deux-guerres nous laissent entrevoir chez ces femmes une certaine émancipation : scolarisées, autonomes, elles voyagent seules ou, lorsque ce n'est pas le cas, elles racontent leur expérience d'une façon personnelle, leurs compagnes ou compagnons étant tus ou mentionnés très brièvement dans la narration. Au « nous » employé dans les récits des religieuses ou dans ceux de quelques chroniqueuses (qui insistaient souvent, et dès les premières lignes du récit, pour dire qu'elles ne se déplaçaient pas seules) apparaît avec les voyageuses de l'entre-deux-guerres un « je » qui, comme nous le verrons, prend une place particulièrement importante au sein de la narration.

III- VOYAGER DANS UN BUT DIFFÉRENT

L'émancipation que nous supposons chez celles qui voyagent et qui rendent leur aventure publique vient sans doute aussi de ce que le voyage, qui a encore mauvaise réputation lorsqu'il est effectué par la gent féminine, n'est plus raconté comme un acte de charité ou justifié par quelques motifs louables. C'est sans doute ce qui constitue un des plus grands changements que connaissent le voyage et son récit en regard des époques analysées antérieurement. En ces années marquées d'événements difficiles, alors que les femmes occupent de plus en plus de fonctions sociales, le voyage devient fréquemment synonyme d'agrément, de divertissement, d'oubli du

¹⁵ LÉVESQUE, Andrée, *La norme et les déviantes*. Montréal. Éditions du Remue-ménage, 1989. p. 22.

quotidien, ce que condamnent vivement les instances sociales, qui y voient une dissipation nuisible pour les jeunes filles et les femmes. En 1926, l'abbé Philippe Perrier note ainsi le voyage comme élément « malsain » dans la vie des femmes :

Tout conspire pour procurer à la jeune fille cette indépendance malsaine. Elle quitte la maison paternelle pour le travail, parfois nécessaire, c'est son gagne-pain. D'autres fois, c'est une force centrifuge qui la précipite hors du foyer et de la surveillance des parents. C'est un engrenage sans arrêt de visites, de thés, *de voyages*, ou de promenades en automobiles. (...) Et que l'on ne dise pas que l'usage le tolère. L'usage ne change pas le cœur des jeunes gens. Il ne rend pas l'imagination moins inflammable¹⁶. [Nous soulignons]

Qu'à cela ne tienne, Laura Deslongchamps écrit, à la même époque : « Nous entreprenons ce voyage [...] disposées à en profiter consciencieusement et nous promettant bien d'oublier, au cours de la promenade, nos travaux, nos ennuis, nos préoccupations, nos chagrins, nos amis mêmes [sic], afin que le repos et la réflexion soient complets¹⁷. » Jeannine Lavallée écrit dans le même sens : « Qu'il faisait bon vivre là [dans un magnifique château Louis XIII] ! S'abandonner à la rêverie ! Ne penser à rien qu'à s'étendre mollement dans un décor de paradis bleu ! [...] Les semaines passèrent rapides et délicieuses, dans ce décor sylvestre propice à nos méditations¹⁸. » Ce genre de propos, fréquent dans les récits de voyage féminins de cette période, remplace le discours justificateur des voyageuses du XIX^e et du début du XX^e siècles. Mis à part Simone Routier qui, fuyant la guerre, ne décrit certes pas son voyage comme une partie de plaisir ou un repos, les autres voyageuses témoignent toutes de la détente et du plaisir qu'elles éprouvent à briser, par leur éloignement, la routine du quotidien : « Une fête de famille que ce voyage, écrit par exemple Louyse de Bienville : joyeux propos ou rêveries suivant les goûts et les caprices de

¹⁶ PERRIER, Philippe, cité dans JEAN, Michèle. *Québécoises du XIX^e siècle*. Montréal. Éditions du Jour. 1974. p. 155.

¹⁷ DESLONGCHAMPS, Laura. *op. cit.* p. 5.

¹⁸ LAVALLÉE, Jeannine. *Mea culpa*. Montréal. Rénovations. Éditions littéraires et musicales. 1935. p. 79.

l'heure. Des cabines confortables et gaies, une nourriture de choix¹⁹. » Le voyage est également souvent décrit comme une accalmie contrastant avec la vie urbaine : « Je sens mon être délicieusement bercé par la sensation retrouvée des longs voyages aux pays convoités. Cette détente est suave ! Comme j'aimerais vivre ainsi, loin des petits esprits et des potins et ignorant l'agitation fébrile des villes²⁰. » Dans le récit de Reine Malouin, le voyage devient synonyme d'ivresse, de repos et de divertissement faisant naître l'enchantement : « Voyager, traverser les mers, visiter des pays neufs, voir des villes fraîches, des sites incomparables sont toujours un enchantement et un repos²¹. »

Plus qu'une détente, le voyage est souvent présenté comme une féerie, un monde mystique, marquant par le fait même une coupure encore plus nette avec l'univers habituel :

Dans les forêts de la Colombie-Britannique, écrit notamment Jacqueline Darveau, l'homme a l'air d'un pygmée à côté des arbres géants : cela nous donne l'impression de voyager dans un autre âge, des siècles en arrière, à travers une végétation dominatrice, d'où l'on s'attend presque de voir surgir des mammoths ou quelque autre animal préhistorique²².

Le voyage d'agrément prend aussi fréquemment les allures du rêve, voire d'une expérience touchant de près à la fantasmagorie : « 1867 ou 1937, ici, au clair de lune, même sérénité des paysages. Sur la passerelle, nulle bruit de machine ne parvient à nous et l'étrave du bateau semble glisser facilement, mu par une force mystérieuse²³. » Louyse de Bienvielle écrit encore :

[...] dans cette nature surabondante de vie, les réalités ont de singulières apparences de songes ; elles se spiritualisent en étant si puissantes, si

¹⁹ BIENVILLE. Louyse de [Madame Donat Brodeur]. *Figures et paysages*. Montréal. Éditions Beauchemin. 1931. p. 194.

²⁰ *Ibid.*, p. 198.

²¹ MALOUIN. Reine. *Haïti, l'Île enchantée. À travers la vie..* Québec. [s.éd.]. 1940. p. 7.

²² DARVEAU. Jacqueline. *Randonnée au pays des Totems*, Québec. [s.éd.]. 1938. p. 160.

²³ *Ibid.*, p. 92.

enveloppantes, si harmonieuses [...]. Je me sens isolée quoique entourée de gens gais ; j'ai l'impression d'une vie multipliée comme si un peu de l'être suprême m'enveloppait, me soulevait, s'appropriait ma pensée, mon énergie. Quand je me réveillerai de ce songe qui est un beau voyage, je vous dirai...²⁴

Il devient évident que voyager n'a plus, à cette époque, la même signification. Alors qu'au XIX^e siècle, la voyageuse s'évertue à montrer que l'éloignement ne change guère ses habitudes ni ses activités, démontrant alors un visage traditionnel de la femme, malgré ses déplacements, il en va tout autrement chez les voyageuses qui écrivent leur aventure entre 1915 et 1940. Dès la description de son départ, la voyageuse prend place dans son récit, non pas comme une femme conventionnelle que certains aspects du voyage rendront exceptionnelle. Le but nouveau associé au voyage, la détente, l'oubli du quotidien, marque déjà une coupure avec la vie « ordinaire » et en cela, il appelle automatiquement une vision différente de la femme, qui exprime son intention de « couper » tous liens avec son quotidien. Plus que jamais, la voyageuse marque implicitement son refus des codes établis et prescrits aux femmes, notamment l'enfermement physique et moral dans un espace privé. Plus que jamais auparavant, elle se présente en rupture avec le discours hégémonique. Ce qui n'est pas sans entraîner quelques conséquences sur l'écriture du voyage.

IV- ÉCRIRE DIFFÉREMMENT..

En plus de souligner le divertissement que comporte un voyage, Hélène note bien que « voyager pour son bon plaisir » influence nécessairement l'écriture qui, dès lors, se fait moins descriptive, se veut moins objective. La narration, reflet du périple, est désormais axée sur l'agrément, même au détriment de l'objectivité de la description du réel. Elle note à ce propos :

²⁴ BIENVILLE. Louyse de, *op. cit.*, p. 194 - 195.

Partir...

S'en aller ici et là [...]

Refaire connaissance avec des choses animées

Dans le calme et le repos, revivre quelques heures d'une existence lointaine.

[...]

Peu importe que notre imagination, laissée à elle-même, nous fasse pour quelques heures de détente, voir le soleil plus beau, les arbres et les prés plus verdoyants, la vie plus clément et plus facile, le monde moins égoïste, meilleur, plus sincère qu'il n'est en réalité !

Partir [...] C'est oublier que la vie continue son inlassable marche²⁵. [Nous soulignons.]

Cet extrait démontre, entre autres choses, que le voyage considéré comme un répit du quotidien se traduit dans une écriture plus libre, moins assujettie à la description du réel. Hélène écrit encore, insistant sur la liberté qu'elle prend pour raconter son périple :

D'ailleurs, je puis le confesser, n'est-ce pas ? Cette agréable liberté d'échanger des vues sur ceci ou cela, dont avec aisance nous avons usé depuis le début de notre promenade, cette liberté, dis-je, répond si bien à un désir du moment : éveiller l'attention de mes amis sur certains coins de mon pays et faire aimer par d'autres ce que j'aime si profondément moi-même²⁶.

Il est clair que donner une description aussi exacte et exhaustive possible du réel n'est plus le but que poursuivent les voyageuses lorsqu'elles écrivent. L'usage répandu de la photographie, les descriptions maintes et maintes fois rapportées de différentes régions (particulièrement de villes telles Paris, New-York, Londres, etc.), combinés au caractère plus « banal » associé aux déplacements, facilités sous de nombreux aspects, sont autant de facteurs expliquant l'abandon quasi général du « style descriptif ». La narration plus libre, dégagée généralement de toute chronologie, ne vise plus à décrire de façon linéaire les sites aperçus ou les monuments visités. Louyse de Bienville le confirme alors qu'elle écrit : « Je vous dirai aujourd'hui mes impressions

²⁵ HÉLÈNE. *Avec mon cœur de femme*. Grand'mère. [s.éd.], 1940, p. 81-82.

²⁶ *Ibid.*, p. 130.

du large, qui sont là, sur ma table de travail dans un calpin que j'ouvre et où vous allez lire mes pensées sincères, éparpillées, sans ordre, comme nous jetons, nous autres, nos sourires, nos regards, nos pleurs²⁷. » Les voyageuses optent ainsi souvent pour un discours où elles se laissent aller à décrire ce qui les a frappées, tout en exposant au lecteur leur vision du monde et de la vie, accordant une large part du texte à des réflexions philosophiques :

Voilà que nous sommes accaparées par une brave femme [...] qui veut savoir d'où nous sommes venues, ce que nous sommes, le but de notre voyage et qui n'en peut croire ses oreilles d'entendre dire que nous avons besoin d'air pur, d'espace et de liberté... Ces biens, dont elle peut jouir abondamment lui paraissent sans doute quantité négligeable, *tant il est vrai que le bonheur qu'on a n'est pas toujours celui que l'on désire et que bien rares sont ceux qui savent se contenter de leur sort.*²⁸. [Nous soulignons.]

La vue d'arbres sur une montagne devient une occasion, pour Jacqueline Darveau, de faire un rapprochement avec les gens que l'on retrouve dans la société :

C'est encore là une image saisissante de la vie des hommes. En bas, il y a tant de gens qu'ils se nuisent : c'est la masse qui se presse et se bouscule : sur la pente, la forêt s'éclaircit un peu : ce sont les gens aux aspirations modérées et qui vivent tranquillement, les petits bourgeois ; plus haut, degré par degré, le bois devient clairsemé au point d'être remarquable : n'est-ce pas l'inexorable sélection telle qu'elle s'opère à travers le monde : seuls les êtres d'élite, hommes et femmes exceptionnelles s'approchent et vivent près des sommets²⁹.

Le phénomène de citation reflète également bien cet abandon du style descriptif dans le discours des voyageuses. Alors que les religieuses et les chroniqueuses faisaient fréquemment appel aux écrivains-voyageurs pour décrire tel ou tel monument ou coin de pays, les voyageuses de l'entre-deux-guerres citent non pas tant des descriptions, mais bien des *réflexions* d'auteurs de tout

²⁷ BIENVILLE, Louyse de, *op. cit.*, p. 196.

²⁸ DESLONGCHAMPS, Laura, *op. cit.*, p. 24.

²⁹ DARVEAU, Jacqueline, *op. cit.*, p. 46.

acabit : « Soudain, l'un de nous fait une réflexion que fit jadis J. J. Rousseau : « Le monde est pourtant assez vaste pour que chaque homme y possède son coin de terre, sa hutte, son berceau, sa maison, son jardin, sa tombe³⁰. » Jacqueline Darveau écrit également souvent qu'il lui semble opportun de rapporter les pensées de quelques auteurs, notamment celles de Damase Potvin : « La nature se plie moins au génie de l'homme qu'elle ne le domine et le modèle³¹. » Lorsque l'auteure informe le lecteur d'un aspect plus spécifique à l'Alaska (sa géographie, sa faune ou sa flore, par exemple), elle procède très brièvement, laissant le soin au narrataire intéressé de lire les ouvrages desquels elles s'inspirent ; la citation visant une description est remplacée par un simple renvoi. Plusieurs notes de bas de page sont ainsi utilisées : « Si vous désirez vous renseigner sur les fleurs de l'Alaska, lisez l'article « Yukon and her flowers » écrit par Mrs. George Black, dans le *Canadian Geographical Journal* (janvier 1933)³² ». Les auteurs cités sont en conséquence plus que jamais diversifiés, parce qu'ils ne sont plus que voyageurs ayant visité certaines contrées. Si on retrouve encore fréquemment mentionnés les Hugo et Châteaubriand, d'autres voix d'écrivains prennent place dans les récits de voyageuses pour leur permettre de refléter des pensées qui naissent au cœur du voyage, mais qui le dépassent, s'étendant sur la vie, les êtres et les choses.

Hélène demeure sans conteste la plus « philosophe » des voyageuses-auteures de l'entre-deux-guerres. D'entrée de jeu, elle invite le lecteur à prendre part à ses pérégrinations, allant même jusqu'à le questionner sur le trajet et lui demander ses opinions, comme si celui-ci était réellement avec elle, créant ainsi un dialogue imaginaire : « De quel côté irons-nous maintenant ?³³ » « Si

³⁰ BIENVILLE, Louyse de, *op. cit.*, p. 185.

³¹ POTVIN, Damase, dans DARVEAU, Jacqueline, *op. cit.*, p. 12.

³² DARVEAU, Jacqueline, *op. cit.*, p. 100, note 1.

³³ HÉLÈNE, *op. cit.*, p. 94.

vous le voulez bien, ami lecteur, nous interrogerons ensemble ces mystérieux témoin [sic] d'un passé tour à tour joyeux ou triste, lumineux ou sombre³⁴. » Il y a vraisemblablement dessein, de la part de l'auteure, d'associer son lecteur à son entreprise, un peu comme le faisaient plusieurs chroniqueuses, quelques années auparavant. Mais le procédé est encore plus poussé, dépassant la recherche de légitimité ou la formule de politesse qui semblait être la cause de l'emploi de formules semblables chez les auteures de récits de voyage, au cours des premières années du vingtième siècle. Il y a dans cette façon d'associer le lecteur non seulement au trajet mais surtout aux méditations de la voyageuse, à sa façon de voir les choses et de les exprimer, une véritable mise en scène de l'intimité :

- Dites, ami, est-ce croyable qu'à chaque jour de notre vie, tous tant que nous sommes et où que nous demeurions, passions avec indifférence devant tant de choses différentes : oeuvres de la nature, œuvre de Dieu, œuvre de l'esprit humain, produits matériels, tous plus ou moins merveilleux dans leur genre, sans en remarquer le charme bienfaisant ?
- C'est presque inconcevable, en effet, et pourtant cela est³⁵.

La description, orientée davantage vers les réflexions qui surgissent à la vue des paysages, amène les voyageuses à intensifier le lien qui les unit à la nature qui les entoure. Ainsi, quelques voyageuses personnifient leur environnement et le transforme à leur image, en lui donnant, comme le faisaient les chroniqueuses quelques années auparavant, les allures d'une jolie dame. Jeannine Lavallée fait de « Fifth Avenue », à Paris, « une grande dame qui revêt le soir une splendide toilette de velours noir, scintillante d'étoiles ». Puis elle ajoute : « C'est une parvenue qui étale à tous les doigts une joaillerie éclatante »³⁶ « À l'instar de certaines élégantes, écrit dans la même veine Laura Deslongchamps, l'eau du fleuve a déjà changé plus d'une fois de toilette depuis notre

³⁴ *Ibid.*, p. 126.

³⁵ *Ibid.*, p. 98.

³⁶ LAVALLÉE, Jeannine, *op. cit.*, p. 42.

départ³⁷. » Chez Jacqueline Darveau, c'est le bateau de croisière qui prend vie : « On sent que le navire vit réellement, ce n'est plus sur une masse d'acier et de bois flottante que nous sommes emportés, c'est sur un être fantastique dont chaque mouvement sera le nôtre³⁸. » Le procédé prend cependant une ampleur qu'on ne lui accordait guère au tournant du siècle. Tout se passe comme si le voyage, synonyme de féerie, amenait une communication plus grande entre la voyageuse et la nature, comme si elles ne formaient plus qu'un tout :

Les rayons de lune, note encore Darveau, cristallisent le panorama ; sous un ciel lumineux où traîne le jour, l'ombre des hautes montagnes et l'argenté de l'eau calme paraissent enveloppés dans un rêve féerique. Une immense paix nous envahit, un oubli de tous les troubles, à ce moment où la beauté qui nous envahit agit comme un enchantement. (...) La matière et l'esprit se rencontrent dans la véritable contemplation du beau ; et cette plénitude d'appréciation devient une puissance d'unification, le principe de toute vie³⁹.

Louyse de Bienville décrit également une union si étroite avec les paysages qui l'entourent qu'elle devient apte à les saisir et à les interpréter par l'intermédiaire d'une force qui semble quasi occulte : « La nature me reçoit, me fait fête, me parle et me caresse. Elle me parle dans les vagues aux ondulations courtes et égales qui viennent s'arrêter près de moi et jaser de ce qui m'est sympathique⁴⁰. » Au fil du parcours, à mesure que la familiarité s'accroît avec la nature, le phénomène de personnification s'intensifie au point que la voyageuse peut y déchiffrer un langage nouveau :

Quand je fis ma dernière promenade à travers les bois qui festonnent la Baie Elis en bordure dentelée, je crus entendre des voix, des murmures, des plaintes, des soupirs. [...] et les voix semblaient dire, en tournant autour de moi : « vois, je suis l'été qui agonise : le sang de mes veines suinte sur les

³⁷ DESLONGCHAMPS. Laura. *op. cit.*, p. 7.

³⁸ DARVEAU. Jacqueline. *op. cit.*, p. 56.

³⁹ *Ibid.*, p. 92.

⁴⁰ BIENVILLE. Louyse de. *op. cit.*, p. 202.

feuilles qui couronnent mes amours. [...] Vois la terre s'attendrir, elle s'ouvre pour couvrir ma dernière parure afin que ma beauté sommeille sans trop souffrir de la froidure de l'hiver⁴¹.

Cette communion entre la nature et l'auteure devient par moment si parfaite qu'elles se confondent : décrire l'une revient à décrire l'autre : « Tout cœur de femme, écrit encore de Bienville, n'est-il pas un peu comme la mer, tour à tour éperdu, palpitant ou froid et fuyant comme l'eau [...] en colère et câline tout à la fois ?⁴² » Ces quelques extraits le montre bien : le voyage ne signifie plus la simple vue de quelques territoires. Plus que jamais, il équivaut à une quête et à une définition de soi.

Voyager et se définir

Le voyage ayant une signification nouvelle, le désir d'instruire, en le racontant, est vraisemblablement supplanté par un besoin de divertir qui ne se traduit plus nécessairement par l'art de la rhétorique. Le voyage et sa narration deviennent une expérience des plus personnelles, influencée, tamisée par la personnalité de la voyageuse. À un point tel que le voyage, élément de base aux récits des années antérieures, occupe souvent une place très secondaire au sein de la narration, cette dernière étant centrée, plus souvent qu'autrement, sur la voyageuse elle-même, sur son vécu, ses expériences, ses états d'âme et ses impressions. Le récit se présente désormais comme un accès à un univers typiquement féminin, le discours dont il est constitué étant surtout autobiographique. Les choses envisagées sous cet angle, il apparaît plus compréhensible que les récits de cette période soient plus que jamais marqués du sceau de la différence et de l'hétérogénéité. À la « neutralité » de la description du paysage s'est substituée une parole

⁴¹ *Ibid.*, p. 203.

⁴² *Ibid.*, p. 196.

individuelle élaborée à partir du vécu de la voyageuse et se présentant comme une invitation à la découverte de son « moi » profond. Reine Malouin avoue clairement la portion autobiographique de son récit :

Au cours de ce petit voyage épistolaire, il m'arrivera fréquemment d'user du « moi haïssable » [...]. Croyez bien que je ne cède pas à la sotte vanité de vouloir à tout prix peindre ma propre effigie, mais que ce « moi » a été trop intimement lié à tout ce que j'ai vu et vécu pour qu'il me soit simplement possible de l'en dégager⁴³.

Si ce genre de discours apparaît déjà au XIX^e siècle, chez les voyageurs qui racontent leurs aventures, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour voir des récits de voyageuses consacrés à l'élaboration d'un horizon autobiographique avoué et occupant une large part de la narration. Jeannine Lavallée accorde ainsi, dans son *Mea Culpa*, une place importante à la description, non pas de paysages ou de sites aperçus - qui occupent par moment une portion assez minime de la narration d'un de ses séjours à Paris - mais bien de ses sentiments et des émotions que produisent ces paysages sur la voyageuse : « La monotonie des eaux et du ciel me pesait. Pourtant, je me croyais immunisée contre toute sentimentalité. Venant de quitter un pays auquel je reprochais peut-être d'avoir méconnu le fruit de pénibles labeurs, je sentais en mon âme cette profonde mélancolie présage d'une nostalgie prochaine [...]»⁴⁴ » Souvenirs d'enfance, sensations et émotions diverses, moments et événements ayant marqué la vie de l'auteure trouvent dès lors, dans la narration, une place qu'ils n'avaient pas eue auparavant. Les descriptions donnent par moment l'impression que l'objet regardé plonge la voyageuse dans un univers tissé de souvenirs, dans un monde où le réel et l'imaginaire se mêlent sans cesse. Hélène note par exemple :

Bien avant qu'il me fut donné d'admirer le site de la chute Bastican, j'avais déjà pressenti des affinités de compréhension entre l'âme vigilante de la

⁴³ MALOUIN, Reine. *op. cit.*, p. 7.

⁴⁴ LAVALLÉE, Jeannine. *op. cit.*, p. 35.

rivière [...] et mon âme d'enfant, amante de la nature. Du plus loin que je me souviens, par les beaux soirs d'été, je restais souvent des heures entières assises sur le pas de la porte, écoutant dans la douceur de l'heure apaisante, la voix familière dont l'écho, se répercutant à travers bois, arrivait comme une réponse à mon état d'âme du moment⁴⁵.

Qui plus est, chez certaines voyageuses racontant leur périple à cette époque, l'aspect autobiographique prend une importance telle qu'il équivaut ni plus ni moins à un voyage intérieur, à un « voyage vers soi », pour reprendre l'expression de Jean-Claude Berchet⁴⁶, centré sur une quête d'identité. De plus en plus de voyageuses tentent ainsi, par le truchement du récit de voyage, non seulement de se définir, mais de se définir en tant que femme. Louyse de Bienville écrit par exemple :

Mon cœur de femme, sans doute, est plus fort que les événements qui, à tour de rôle ont meurtri, détruit, saccagé... et une clarté inextinguible est au centre qui résiste aux sombres ténèbres que le malheur a essayé d'accumuler dans le sanctuaire de mon être ; mais ici, j'ai retrouvé dans l'air quelque chose de rayonnant qui est comme le principe de ma propre clarté intérieure⁴⁷.

« Faire une revue rétrospective, écrit pour sa part Reine Malouin, c'est avouer qu'on a un passé ; et faire cet aveu, c'est admettre qu'on a vieilli... *Pour une femme*, c'est un peu dur⁴⁸. [Nous soulignons.]

Les récits des voyageuses présentent ainsi une vision nouvelle et pittoresque non seulement des pays décrits mais encore et peut-être surtout de la voyageuse elle-même, confrontée aux situations qui se présentent sur son parcours, aux situations malencontreuses ou heureuses auxquelles son trajet la ramène, ou encore à une vision des choses transformée par les événements

⁴⁵ HÉLÈNE. *op. cit.*, p. 151.

⁴⁶ BERCHET. Jean-Claude. *op. cit.*

⁴⁷ BIENVILLE. Louyse de. *op. cit.*, p. 201.

⁴⁸ MALOUIN. Reine. *op. cit.*, p. 7.

affectifs. Simone Routier demeure sans doute la voyageuse qui accorde le plus d'importance, dans son récit, à l'expression de son vécu. Étroitement associé à la guerre et à ses horreurs, le récit raconte une fuite et est en cela fort différent des autres textes que nous avons analysés jusqu'à maintenant au cours de ce chapitre. Mais il présente, comme eux, une narration orientée sur la voyageuse d'abord, sur le voyage ensuite. Son récit ne se veut pas tant la narration de son périple, comme de ses pensées et ses sentiments, au fil du chemin et des événements. Nulle description de paysages n'est ainsi offerte au lecteur, nulle précision géographique ne s'y retrouve. Tout est décrit comme si l'auteure avait écrit pour elle et elle seule, pour se souvenir, d'une façon très personnelle, l'itinéraire suivi, ses faits, gestes et sentiments (surtout ceux reliés à la perte de son fiancé). Elle raconte ainsi, dans une narration où les événements se précipitent, ses départs, les problèmes occasionnés par son visa, les rencontres de gens ou d'amis dont elle dit très peu de choses, ce qui a pour effet de perdre un tant soit peu le lecteur sur le plan de la géographie. Tant et si bien d'ailleurs, que le voyage intérieur, expliqué plus longuement et plus en détails (à cause de l'abondance de sentiments clairement exprimés), devient en quelque sorte le noeud de la narration. Ce déplacement de l'objet au sujet, du voyage à la voyageuse, reste malgré tout rattaché au voyage. Un paysage, un village une route provoque le souvenir, suscite le « voyage intérieur » et l'analyse des sensations. Mais le récit équivaut ni plus ni moins au reflet des émotions que vit Routier : discontinu, tissé d'événements un peu décousus, racontés très brièvement, il équivaut à une sorte de miroir du désarroi de la jeune femme devant les événements qu'elle vit et qu'elle fuit :

Il y a deux ans aussi que la magnifique silhouette de celui qui devait devenir et demeurer à jamais mon fiancé, s'encadrait pour la première fois dans la porte rustique de mon pigeonnier claudaldien. Il est mort depuis bientôt

neuf mois, aux toutes premières heures de la grande tourmente, avec son beau sourire d'homme loyal et heureux⁴⁹.

Quittant Paris pour un village voisin, elle aperçoit une route qui lui remémore son passé : « Cette route de France est la dernière que mon fiancé a parcourue. Nous étions passés ici ensemble. Il est mort dans ces parages, exactement à Écomans. Pourvu que demain je n'aperçoive pas le nom de ce village. Il faut que je pense à autre chose. »⁵⁰ Il y a dans cette façon de noter les pensées et les émotions quelque chose de novateur, que l'on ne retrouvait guère au cours des périodes précédemment analysées : les femmes prennent la liberté d'inscrire leur vécu et en cela offre une vision d'elles-mêmes telles qu'elles se perçoivent, d'après un système de valeurs qui leur est propre. Leur regard et leurs réflexions sont fréquemment tournés vers elles-mêmes et traduisent leurs propres aspirations, leurs propres préoccupations.

Il est dès lors permis de se demander pourquoi l'ensemble des femmes qui voyagent et écrivent leur expérience choisissent de se raconter, de parler de leur vécu, quitte parfois à ne donner qu'une description très sommaire des endroits visités. En d'autres mots, pourquoi les femmes parlent-elles de leur vécu dans un écrit destiné à décrire un voyage, à un point tel, d'ailleurs, que la frontière entre le récit de voyage et l'écrit autobiographique semble parfois très mince ? Jean-Claude Berchet répond à cette question en expliquant qu'il y a là une façon de

promouvoir une écriture autobiographique dégagée des voiles de la fiction, sans la présenter encore comme autonome. C'est là, ajoute-t-il, fonder un double alibi : parler de soi dispense de faire *un voyage* en règle (connaître le pays) ; mais parler de « soi en voyage » dispense de répondre à la question autobiographique fondamentale : pourquoi parler de soi ?⁵¹

⁴⁹ *Ibid.*, p. 66.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 100.

⁵¹ BERCHET, Jean-Claude. *op. cit.*, p. 92.

Brigitte Malenfant note pour sa part : « Le récit de voyage [...] offre des possibilités autobiographiques sans se poser clairement comme but de tracer un fin et définitif portrait de l'auteur. Bref, le récit de voyage se révèle l'instrument parfait pour qui poursuit l'affirmation d'une identité⁵². » Qui plus est, le voyage considéré comme un moment d'arrêt dans la course effrénée de la vie quotidienne, semble propice à une réflexion sur soi, comme le note Hélène :

Oublions, pour quelques heures, difficultés, tracas quotidiens. Redevenons, au long des instants passés ensemble, des êtres privilégiés, des êtres pour lesquels la douceur ambiante du présent, triomphant des soucis routiniers a créé en l'âme un état spécial. Jetant un regard en nous-mêmes, il était tout naturel que le réflexe de nos pensées nous incline vers certains points saillants de notre vie intérieure⁵³.

Il est possible d'ajouter, comme explication de la place importante qu'occupe l'aspect autobiographique dans les écrits des voyageuses de l'entre-deux-guerres, que bon nombre d'entre elles notent que le voyage les transforme de diverses façons, ce qui les amène à l'expression de ce « moi modifié ». Reine Malouin écrit ainsi : « Si les réalités ont effacé les images enchantées créées par mes rêveries enfantines, par contre, elles ont fixé en moi et pour *toujours*, des visions pittoresques et charmantes [...] et des joies impérissables⁵⁴. » Elle ajoute encore : « [...] je me sens tellement prise par toutes ces affections qui s'offrent spontanément et avec des gestes qui ne trompent pas que je suis bien certaine déjà qu'en Haïti, mon cœur subira des mutilations qui l'enrichiront⁵⁵. » Malouin confirmera ces changements permanents, lors de son retour au pays, alors qu'elle affirme en regardant la mer mouvante qui l'éloigne d'Haïti : « [...] à l'avenir, je serai

⁵² MALENFANT, Brigitte. *op. cit.*, p. 31.

⁵³ HÉLÈNE. *op. cit.*, p. 82.

⁵⁴ MALOUIN, Reine. *op. cit.*, p. 7.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 17.

aussi forte qu'elle malgré ma petitesse au regard de son ampleur, je comprends que mon cœur a plus de vie et d'amour qu'elle n'a de ferveur et que si elle est immense, mon âme est infinie⁵⁶. » Le voyage d'agrément est ainsi souvent décrit comme « un lieu de renouvellement, de ressourcement, un bain d'eau vive, et le spectacle d'une belle nature offre toujours le sentiment d'une joie totale et revivifiante. Elle ouvre le chemin d'une restructuration du moi⁵⁷. » Jeannine Lavallée note également, à quelques reprises, les changements permanents que subissent son être et sa personnalité lors de son séjour en Europe : « Paris nous prend ! Son âme descend en nous et cette communion spirituelle s'empare à jamais de notre être⁵⁸. » La description de son retour au pays, de la vue des membres de sa famille qu'elle trouve changés, vieilliss, est également significative pour constater comme l'absence a changé la voyageuse et « comme elle brise en quelque temps ce lien de délicieuse intimité qui couronne l'affection familiale⁵⁹. » Le décor familial de la chambre qu'elle revoit et décrit avec un œil nouveau marque tout autant le changement que le voyage opère chez la jeune femme : « Quelques tableaux naïfs ornaient encore les murs et je souris en songeant qu'ils avaient été l'objet de mon admiration⁶⁰. » Autant d'extraits qui confirment les propos de Simone Vierne lorsqu'elle prétend que « tout voyage est une quête du Graal, une aventure non pas humaine, mais sacrée. Il n'est pas seulement dépaysement, recherche d'exotisme, comparaison de mœurs et des cultures, il est passage dans une matrice aux formes symboliques diverses, qui permet au voyageur [...] de changer [...] son statut ontologique, de renaître « autre ».⁶¹

⁵⁶ *Ibid.*, p. 39.

⁵⁷ CHOVELON, Bernadette, « Georges Sand, voyageuse dans les Alpes », *Études françaises*, vol. 24, n° 1 (printemps 1988), p. 21.

⁵⁸ LAVALLÉE, Jeannine, *op. cit.*, p. 43.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 114.

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ VIERNE, Simone, « Le voyage initiatique », *Romantisme. Revue de la Société des études romantiques*, n° 4, 1974, p. 37.

Simone Routier, à son retour au Canada, voit le pays avec un regard différent : « Le Canada tient dans ses beaux bras énergiques tous les bonheurs dont puisse rêver un jeune pays. Qu'avons-nous donc été chercher au loin qu'il n'y avait point ici ? Tout nous y apparaît aujourd'hui si prometteur et séduisant⁶². » Un passage du *Dictionnaire des Oeuvres littéraires du Québec* marque bien jusqu'à quel point Simone Routier revient changée de son séjour à Paris, un changement accentué, bien entendu, par la mort de son fiancé, par la guerre et, nécessairement, par toutes les expériences vécues en terre étrangère : « On sait par ailleurs que, de retour au pays, elle entre au cloître des dominicaines où elle vit un silence de dix mois⁶³. » Aussi, lorsqu'elle publie, en 1947, deux recueils de poèmes, nul ne s'étonne de l'importante rupture qui s'est produite dans son œuvre.

On peut voir, à la lumière de tout ce qui précède, que l'ordre chronologique, le souci du détail et les descriptions objectives du voyage sont graduellement remplacés par le rêve, la représentation d'un univers non plus linéaire, mais fragmenté, parfois mystique, décrit en étroite relation avec la personnalité de la voyageuse. À travers une alternance de souvenirs, de réflexions, de dialogues imaginaires avec la nature, l'auteure révèle davantage sa personnalité que l'endroit visité. Se rapprocher le plus possible et le plus parfaitement du discours hégémonique afin de se représenter de la façon la plus traditionnelle qui soit n'est plus le but que poursuivent les voyageuses de l'entre-deux-guerres. Et même lorsqu'elles portent un regard sur autrui, semblant ainsi délaisser le discours autobiographique, elles persévèrent dans cette quête d'un « moi » féminin.

⁶² ROUTIER, Simone. *op. cit.*, p. 157.

⁶³ LEMIRE, Maurice (dir.). *D.O.L.Q.*, *op. cit.*, t. 3 (1940 -1959), p. 583.

L'altérité dirigée vers l'Étrangère

Le regard porté sur autrui change également, conséquemment à cette quête d'identité implicite. Nous mentionnions, dans les deux chapitres précédents, que l'altérité, chez les voyageuses du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, était souvent réflexive. Les femmes qui écrivaient leur expérience sur un territoire étranger utilisaient en effet le regard et les propos de l'Étranger pour parler d'elles-mêmes. Elles décrivaient ainsi plus fréquemment l'effet que produisait leur arrivée dans de nouvelles régions, au détriment de leurs impressions personnelles sur les peuples ou gens visités.

Or l'altérité, chez les voyageuses de l'entre-deux-guerres, dépasse ce stade réflexif, tout en étant encore un élément du récit de voyage permettant aux femmes de porter un regard sur elles-mêmes. En effet, l'altérité, chez les voyageuses auteures de la période 1915 à 1940 se spécifie : le regard porté sur l'étranger opère une sélection. L'autre regardé et analysé est de plus en plus strictement féminin. Les voyageuses, cherchant à se dire et à se définir en tant que femmes semblent ainsi enclines à sélectionner l'étranger et porte généralement son attention sur cet autre qui lui ressemble. Non pas tant dans les moeurs ou les habitudes de vie, mais dans l'essence, c'est-à-dire qu'elle recherche dans l'Étranger celui qui, comme elle, est femme. Simone de Beauvoir ne disait-elle pas en ce sens : « (...) des femmes parlent sur des femmes, tentative de se réapproprier une histoire méconnue⁶⁴. » Reine Malouin décrit ainsi le plus souvent, parmi tous les étrangers aperçus au cours de son séjour en Haïti, la femme créole :

⁶⁴ BEAUVOIR, Simone de, citée dans DUMONT, Micheline et Nadia FAMHY-EID. *Maitresses de maison, maitresses d'école*. Montréal, Boréal Express, 1983, p. 375.

La Créole de haut rang - celle que j'ai le plus connue - se soumet de bonne grâce à la sévère discipline sociale, elle possède une grande dignité, elle s'accorde à la beauté des choses et à l'harmonie des paysages. Elle a l'intelligente volonté d'une race encore neuve qui sait qu'il faut aller toujours plus loin, monter toujours plus haut que les impulsions de l'instinct. Elle comprend qu'il lui faut diriger ses activités avec énergie et regarder fermement vers des horizons nouveaux. Elle est même un peu féministe⁶⁵.

Simone Routier trace parfois le portrait du peuple français et s'attarde à l'occasion sur sa population féminine : « Ce printemps, les vitrines des boulevards ont habillé leurs mannequins de costumes d'alerte qui rappellent celui des skieuses, en plus masculin. Mais la Française est rondouillette et n'a pas, en général, la juvénilité ni la longueur de jambe permettant de bien porter ce travesti⁶⁶. » Il va sans dire qu'il arrive que les voyageuses attribuent également des caractéristiques à l'ensemble des étrangers rencontrés, indépendamment de leur sexe. Mais il nous apparaît opportun de noter, alors que les voyageuses cherchent à se définir en parlant de leur vécu, et font ainsi fi des codes établis (du moins plus qu'elles ne le faisaient au cours des années antérieures), que l'altérité, orientée plus spécifiquement sur *l'Étrangère*, participe à cette quête d'identité.

Une image de la femme modifiée

Ce nouveau discours, plus libre, amène une vision novatrice de la femme qu'est la voyageuse. Louyse de Bienville, entre autres, laisse bien voir comment son voyage la dégage de toutes ses habitudes et de toutes contraintes : « Comme le goéland étend ses ailes, ainsi ma pensée libre de toute contrainte, délivrée de tous les bruits de la ville, prend son vol entre le ciel et l'eau [...]»⁶⁷

⁶⁵ MALOUIN, Reine. *op. cit.*, p. 28.

⁶⁶ ROUTIER, Simone. *op. cit.*, p. 13.

⁶⁷ BIENVILLE, Louyse de. *op. cit.*, p. 196.

Cette liberté de penser, exprimée explicitement, offre une image modifiée de la femme. La voyageuse n'est plus un être conventionnel, dessiné de façon très explicite par l'utilisation d'un discours fort conservateur. Elle est un être qui, par le voyage, est amené à élaborer une réflexion dont elle est le principe fondateur, à se questionner et à exprimer des valeurs et une vision de la vie établies à partir de ses propres aspirations, et non plus en relation avec les codes prescrits. Si le discours social n'a guère changé en ce qui a trait aux rôles sociaux des femmes, toujours vouées à être épouses ou mères, le récit de voyage de l'entre-deux-guerres dénote une parole nouvelle, présentant une image novatrice des femmes. Les voyageuses ne se laissent plus deviner entre les lignes : elles s'affirment plus clairement par la liberté qu'elles prennent à parler d'elles-mêmes et à inscrire dans leurs textes un « moi » qui recherche moins l'adhésion ou la conformité sociale qu'à s'exprimer librement, parfois même à l'encontre de l'idéologie dominante. À l'époque, par exemple, où le discours hégémonique traduit un mécontentement certain envers ces femmes qui popularisent la pratique de sports (que l'on disait à l'encontre de la délicatesse féminine), Jacqueline Darveau écrit :

Les sportives ont changé leurs shorts et leurs blouses masculines pour les longues robes d'organdi aux tons pastels, une petite fleur dans les cheveux a remplacé le mouchoir noué autour de la tête. Ces détails de coquetterie sont autant d'indices que la jeune fille moderne qui a trouvé sa place dans les sports ne s'est pas départie de toute sa délicatesse féminine⁶⁸.

En cette époque où plusieurs romancières écrivent des intrigues « qu'elles veulent pathétiques à souhait », l'auteure porte un jugement assez sévère sur l'amour qu'idéalisent certaines jeunes filles :

Je crois vraiment qu'une des demoiselles occupant la cabine en face de la mienne, se croyait élégante avec cet attirail [...] quand en réalité elle avait l'air d'une toupie grotesque. Elle se dandinait tout excitée à l'idée que nous

⁶⁸ DARVEAU, Jacqueline. *op. cit.*, p. 28.

ferions peut-être naufrage et qu'un bel officier la prendrait dans ses bras pour la sauver de la fureur des flots ! Le coup de sifflet qui marqua la manoeuvre la tira de ses rêves...⁶⁹

La voyageuse marque également une certaine coupure non seulement avec sa vie quotidienne, mais également avec le discours social conservateur et les valeurs traditionnelles en passant sous silence certains thèmes tels l'amour de la patrie et la religion que l'on retrouvait dans la majorité des écrits des femmes, y compris des voyageuses, quelques années auparavant. À l'instar de certaines poétesses des années vingt, chez qui « (...) Dieu s'est effacé dans une indifférence et un silence totals [sic]⁷⁰ », les voyageuses délaissent graduellement de leurs écrits le discours religieux que l'on retrouvait pourtant comme un leitmotiv chez les religieuses et les chroniqueuses auteures de récits de voyage. Louyse de Bienville ira même jusqu'à associer foi et naïveté, ce qui l'inscrit tout à fait en marge des codes établis : « Le premier besoin du bonheur, c'est la foi. Mais la foi à quoi, puisque la douleur, le renoncement, l'analyse des faits et les hommes ont enlevé de mon esprit les illusions qui bercent l'humanité dans ses membres naïfs ». Même liberté d'expression dans le discours sur la patrie. Alors que l'éloignement signifiait fréquemment, avant la première guerre mondiale, une occasion d'exprimer l'amour de la patrie, les voyageuses de l'entre-deux-guerres ne tiennent plus ce genre de discours louangeur envers leur pays et le critique, à maints égards, de façon beaucoup plus directe et ouverte. Voyant une pièce de théâtre offerte gratuitement aux Parisiens, Jeannine Lavallée déplore le peu d'intérêt que les Canadiens manifestent envers les arts et la culture :

Je ne pus me défendre contre un sentiment de profonde mélancolie en songeant aux futilités dont notre peuple est nourri. Pourquoi ne s'occupe-t-on pas chez nous du pain de l'esprit qui lui serait si utile ! Pourquoi ne pas

⁶⁹ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁰ KOSKI, Raija H., « La poésie féminine des années vingt », CLOUTIER, Cécile *et al.*, *Solitude rompue*. Ottawa. Éd. de l'Université d'Ottawa. 1986, p. 53.

offrir à la masse quelques magnifiques spectacles gratuits, qui dirigeraient ses goûts vers un idéal !⁷¹

Hélène ne manque pas non plus, au cours de ses différentes réflexions, de juger quelques aspects du pays et de ses citoyens : « N'est-ce pas ainsi qu'en notre jeune pays, singulièrement méfiant envers les siens, tant d'oeuvres ont périclité, tant de belles ambitions ont dû replier leurs ailes ? En effet, ce qui manque le plus chez nous, Canadiens, c'est l'esprit de solidarité⁷². »

Les voyageuses abordent donc plus librement certains sujets, d'une manière beaucoup plus personnelle que ne le faisaient les auteures de récits de voyage des époques précédentes. Leurs préoccupations prennent une dimension intime et sont de moins en moins basées sur les valeurs sociales traditionnelles que l'on véhicule pourtant, encore à cette époque, dans de nombreux écrits, notamment dans les romans du terroir. Comme l'explique Christl Verduyn :

Voilà la naissance de quelques tendances qui se préciseront dans l'écriture des femmes au cours des années à suivre : le refus de l'idéologie dominante et des images stéréotypées qu'elle véhicule, l'exploration d'une réalité plus proprement « de la femme », même si cela veut dire passer sous silence la réalité sociale [...], et l'émergence d'un « je » féminin⁷³.

La façon dont les voyageuses de cette période abordent les sujets politiques, ou plutôt les ignorent illustre également ce changement dans la parole des voyageuses. En effet, la politique n'est plus un sujet qu'elles privilégient, contrairement aux chroniqueuses qui voyaient souvent dans l'ailleurs une façon détournée de prendre part aux discours et aux débats sociaux. Les femmes qui écrivent leur voyage, après 1915, se concentrent plutôt à exprimer leur vécu et cherchent moins, nous semble-t-il, à aborder les mêmes sujets que leurs homologues. Si le récit de

⁷¹ LAVALLÉE, Jeannine. *op. cit.*, p. 74.

⁷² HÉLÈNE, *op. cit.*, p. 104.

⁷³ VERDUYN, Christl. « La prose féminine québécoise des années trente ». ST-MARTIN, Lori. *L'autre lecture*, t. 1. Montréal, Éditions XYZ, 1992, P. 71.

voyage se prêtait, jusqu'à la première guerre, à l'élaboration d'une parole « masculine », c'est-à-dire érudite, parfois même scientifique (ce qui était alors difficile pour les femmes dans le cadre de la vie « ordinaire »), il est maintenant le lieu d'une parole typiquement féminine. Aussi ne s'étonne-t-on pas de trouver, comme chez certaines poétesses de cette époque, des voyageuses qui laissent dans leurs récits des traces d'une sensualité jusque-là absente dans la plupart des écrits féminins :

Elle [la nature] me cause dans la brise saline qui embrasse mon cou, mes épaules, mes cheveux et glisse tout le long de mes jambes, comme si elle voulait me prendre et m'identifier au sable de la route que j'entrevois sur ce rivage [...] ⁷⁴

Les auteures qui se décrivent par l'intermédiaire du voyage commencent, bien que timidement, à faire une place à la notion de désir. Laura Deslongchamps écrit par exemple : « Seigneur, donnez à mon âme la blancheur de l'oiseau et faites que, sur les ailes de *l'amour et du désir*, elle vole et se repose en vous ⁷⁵. [Nous soulignons.] »

Il ne faut cependant pas croire que tout conservatisme soit effacé des récits de voyage de cette époque. Le dernier extrait nous le démontre bien, laissant voir une jeune femme qui parle de désir (aspect novateur), mais qui s'en remet à Dieu (idéologie conservatrice). Même si le discours des voyageuses change, qu'il se fait parfois plus direct, qu'il se rattache désormais à une vision plus typiquement féminine du monde, il demeure encore - quoique dans des proportions moindres - un discours explicitement voué à démontrer une certaine adhésion aux valeurs traditionnelles féminines. On pourrait dire que le discours de la voyageuse de l'entre-deux-guerres se modifie, se modernise, sans toutefois changer diamétralement. Hélène le montre bien lorsqu'elle écrit :

⁷⁴ BIENVILLE. Louyse de. *op. cit.*, p. 203.

⁷⁵ DESLONGCHAMPS. Laura. *op. cit.*, p. 15.

Voyez telle mère de famille, dépourvue d'instruction et pauvre ; vous la coudoyez [sic] chaque jour, vous vous apitoyez peut-être sur son accoutrement misérable, cependant que votre compassion serait fort étonnée du bonheur qui se cache parfois sous des dehors aussi effacés [...]. Elle aime sa vie tout simplement, cherchant son bonheur au milieu des siens, près de son époux et de ses enfants. Elle travaille sans relâche, supporte sans révolte les contrariétés, les souffrances, les peines inhérentes à son état [...]. Cette femme-là croyez-moi, est plus heureuse que bien des grandes dames, trop facilement portées à exiger et à discuter⁷⁶.

Simone Routier ira même jusqu'à implorer la clémence de Dieu, après avoir vu mille et une horreurs de guerre, en avançant comme argument le conformisme des femmes face aux codes établis, un peu comme si la guerre, alors souvent associée à la colère de Dieu, était une punition envers ces femmes moins conservatrices. Routier avance en ce sens :

Oui, la France n'est plus besogneuse, elle est raisonneuse et à terre. Mais mon Dieu, ne pourriez-vous pas, une fois encore, l'éclairer et la guérir autrement ? N'y a-t-il pas toute cette jeunesse montante, qui est belle et qui prie ? La majorité de ces femmes ne sont-elles pas des épouses, des mères à nulles autres pareilles ?⁷⁷

Or ces modèles sociaux, décrits comme un idéal quasi perdu correspondent bien peu à la réalité et à l'univers que les voyageuses décrivent en d'autres occasions, notamment lorsqu'elles abordent des thèmes comme leur liberté, leurs rêves et leur vie. L'écart entre le discours traditionnel (qui a encore une place, quoique plus réduite, dans les récits de voyageuses) et la description de leur vécu s'accroît ; aussi, l'adhésion à des valeurs traditionnelles ne vient-elle que marquer leur singularité, leur spécificité en regard des femmes plus conventionnelles, leur modernité et leur détachement face aux idéaux prônés par une société encore conservatrice à l'égard des femmes. En d'autres mots, les voyageuses laissent apercevoir, par la présence de ce discours traditionnel

⁷⁶ HÉLÈNE, *op. cit.*, p. 163.

⁷⁷ ROUTIER, Simone, *op. cit.*, p. 123.

au sein de la narration d'une expérience où plus que jamais elles se peignent sous un jour différent, une vision des femmes qu'elles ne rejoignent nullement. Au contraire, l'image d'une femme qui, s'accordant un moment de répit pour noter ses réflexions et partager son vécu s'inscrit plutôt à l'encontre des codes sociaux et même de l'image féminine proposée par la littérature romanesque de cette époque, encore fortement orientée vers la maternité et des rôles équivalant au don et à l'oubli de soi. Ce discours traditionnel louant l'abnégation et le « bonheur au foyer » contraste fortement avec les principaux propos des voyageuses qui, au cours de la narration de leurs déplacements, laissent entrevoir une joie nouvelle, une libération bienfaisante :

Ce matin, écrit par exemple Louyse de Bienvielle, réveillée par le soleil qui transperce le hublot et en fait une chose d'or qui répand une caresse joyeuse sur moi, sur mes idées, sur mes souvenirs qui ont dans cet isolement une allure douce que je ne leur connaissais pas ailleurs. C'est si loin tout ça qui est attaché à ma destinée et si fragile en ce moment.⁷⁸

Bref, on sent encore dans l'écriture des femmes, une certaine ambivalence conséquente de l'inéquation entre l'exaltation et la liberté sous-jacentes au voyage et les pressions exercées par le discours social, incitant encore les femmes à trouver leur bonheur au foyer. Il naît de ce discours où les valeurs traditionnelles ne se trouvent encore que comme une vieille habitude et où sont plutôt louées des valeurs telles la liberté et le bonheur de s'exprimer, un rejet implicite d'un certain rigorisme conventionnel qui vaut encore pour l'ensemble des femmes de cette époque, mais qui n'a plus cours au cœur du voyage.

⁷⁸ BIENVILLE, Louyse de, *op. cit.*, p. 200.

V- UNE ÉCRITURE INSCRITE DANS SON ÉPOQUE

Une idéologie conservatrice domine cette époque et, nous l'avons vu, le discours portant sur le rôle social des femmes n'est guère différent de celui qui marque les premières années du XX^e siècle. Les réalités changent cependant considérablement les habitudes de vie et les moeurs. Si bien que la littérature écrite par des femmes, plus abondante, commence à refléter, sous de nombreux aspects, l'écart entre les idéaux prônés et les gestes posés quotidiennement par plusieurs femmes. Certaines auteures amorcent par exemple une littérature plus « moderne » par laquelle elles expriment leur vécu, leurs aspirations, leurs rêves, et à travers laquelle elles définissent et questionnent leur condition de femmes. À l'instar de tout ce qui précède, on peut voir que le voyage, perçu et décrit comme une trêve du quotidien, propice à la réflexion et à la description du « moi » de la voyageuse, participe à cette écriture par laquelle les femmes se racontent et assument une parole différente. La littérature de voyage telle que pratiquée par les femmes au cours des années 1915 à 1940 en est une qui s'inscrit dans son époque : encore un peu ambivalente et parfois contradictoire sur le plan des valeurs affichées, elle décrit de plus en plus clairement ce que les femmes veulent être et la façon dont elles souhaitent être perçues. Elles cessent graduellement de renvoyer une image d'elles-mêmes en tous points conformes à ce qu'elles *devraient* être.

Les récits de voyageuses cadrent également bien dans cette époque d'un début de changement, qui annonce la littérature des années 1940-1960, en ce qu'ils reflètent une certaine nostalgie qui marque alors l'ensemble de la littérature. « Le discours d'après-guerre est empreint de nostalgie.

Quelque chose a tété perdu⁷⁹ », écrit Andrée Lévesque en regard du discours que l'on retrouve après la première grande guerre. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer une certaine mélancolie dans les écrits de voyageuses qui, à la vue de tel ou tel monument, se questionnent sur le progrès. l'avenir et le passé : « Dans 30 ou 40 ans, écrit par exemple Hélène, le parc que voici, situé en plein centre commercial, offrira-t-il au passant le même aspect sans prétention, mais invitant et paisible qu'il dégage présentement ?⁸⁰ » Puis elle ajoute, en parlant du passé : « La vie était moins trépidante, moins agitée qu'aujourd'hui, moins compliquée et probablement plus facile⁸¹. » Chez Louyse de Bienville, la nostalgie dépasse le regret, appelle le reproche et la réflexion :

Oui, nous devrions rester unis à la terre, mais bah ! c'est trop peu pour l'ambition des hommes, cette nature... Ils la détruisent par un rude labeur [...]. Est-ce donc vraiment indispensable que l'homme orne ainsi sa demeure ? Faut-il que les sueurs des uns soient le confort des autres ? Faut-il véritablement que nos membres douillets réclament ces délicatesses modernes, qui parfois amoindrissent la pensée, diminuent la taille des humains et limitent l'existence par un surmenage insensé. On appelle cet effort le progrès ! Mais le progrès n'empêche pas les guerres, les tueries organisées avec un art diabolique⁸².

Le voyage est donc à nouveau prétexte pour les femmes : par lui, elles écrivent ce qu'elles sont et commencent, pour la première fois, à dire clairement ou à laisser entendre une image construite avec leurs propres mots. Le voyage devient ainsi un moment de réflexion, orienté vers l'authenticité.

⁷⁹ LÉVESQUE, Andrée. *op. cit.*, p. 21.

⁸⁰ HÉLÈNE. *op. cit.*, p. 87.

⁸¹ *Ibid.*, p. 88.

⁸² BIENVILLE, Louyse de. *op. cit.*, p. 185.

CONCLUSION

L'analyse des récits de voyageuses parus sous forme de livres entre 1915 et 1940 nous amène au constat suivant : les femmes qui décrivent leurs déplacements ne justifient plus leur entreprise et ne tentent plus de montrer, comme une condition préalable à l'existence du texte, que le voyage est effectué par une femme conventionnelle. Le voyage le plus souvent décrit en est un d'agrément, de détente, et son écriture se laisse entrevoir comme le prolongement d'un moment de répit propice aux réflexions les plus diverses. Le discours des voyageuses ne vise plus l'instruction ou l'érudition ; plus libre, il révèle comme jamais auparavant une parole autobiographique, témoignant certes d'une vision particulière sur le voyage extérieur, mais aussi d'un cheminement intérieur. D'où l'apparition d'un langage plus philosophique, tissé de réflexions sur la vie, les êtres et les choses. La voyageuse sous-entend, souvent dès le départ, comment le voyage la particularise, la change et transforme sa pensée. Il en résulte un récit laissant voir une image novatrice des femmes, modelée à même leur propre façon de se situer par rapport au monde. Même si elle est encore implicite, parce que présentée comme un rêve, un songe, une vision mythique, l'image de la voyageuse se modernise, s'oriente vers l'authenticité. C'est en cela que les voyageuses-auteures, comme d'autres femmes de cette époque, cheminent vers de nouvelles voies...

CONCLUSION

Selon Réal Ouellet : « [...] l'observation et la représentation objectives du réel sont une fable, l'observateur, aussi bien que le descripteur, a une culture, appartient à un groupe qui a sa mentalité. Surtout, il a un projet¹. » Cet extrait résume bien les objectifs de départ de cette recherche : cerner les principales caractéristiques des récits de voyage des Canadiennes-françaises en les situant dans le contexte de production de trois époques distinctes, réparties entre 1859 et 1940 afin de voir comment elles racontaient cette expérience en marge de leur quotidien et comment, à travers elle, elles se décrivaient. À partir de l'analyse du contenu des récits de voyage produits par des femmes, nous voulions principalement vérifier si les voyageuses narraient leurs aventures à partir d'un langage à la fois libéral et conservateur, comme c'est le cas dans bon nombre d'écrits d'auteurs du tournant du siècle. C'est par l'étude d'aspects tels le contexte et la signification du voyage, les divers procédés de description utilisés par les voyageuses, la façon dont elles se sont décrites dans leurs récits et la place qu'elles s'accordent dans ces derniers, de même que leur rapport à l'Autre, à chacune des trois époques, que nous avons pu constater l'évolution de la pratique féminine du récit de voyage canadien-français du XIX^e au XX^e siècle. Bien que l'écriture des voyageuses change indubitablement au cours des trois périodes analysées, il n'en demeure pas moins qu'elle présente une parole traditionnelle, conséquente des précautions que les femmes prenaient pour écrire une aventure qui les menait bien souvent à dépasser le cadre de la vie « ordinaire ». Cependant, leurs propos présentent également un caractère novateur, indissociable de l'exotisme, du dépaysement et de la liberté inhérentes à leurs pérégrinations. Ces récits étant écrits par des femmes, à une époque où ces dernières se voient prescrire des rôles

¹ OUELLET, Réal. « Qu'est-ce qu'une relation de voyage ». DUCHET, Claude et Stéphane VACHON (dir). *Recherche littéraire. Objets et méthodes*. Montréal, XYZ éditeur, 1993, p. 235.

traditionnels dans la sphère privée (donc sédentaires), on y retrouve un langage double, reposant sur des propos explicites d'une part, et implicites, d'autre part. Pourquoi ce langage qui les décrit par moment très directement et qui ne laisse entrevoir, à d'autres instants, qu'une image aux contours flous, dont on voit la formation entre les lignes ? Tout simplement parce que les femmes ont souvent été partagées, non seulement dans l'écriture du récit de voyage, mais dans tous les genres qu'elles ont pratiqués, entre l'obligation d'élaborer un discours qui n'était pas nécessairement le leur, qu'elles empruntaient à une idéologie qui décidait souvent pour elles, sans qu'elles n'aient voix au chapitre, et le désir de dire leur réalité avec leur vision du monde, parfois différente de celle préconisée par l'ordre établi. Comme le mentionne Catherine Kerbrat-Orecchioni, toute personne emploie le discours implicite lorsque certaines considérations rendent difficilement praticable l'expression directe². Conjugué aux transformations que subissent le voyage, la façon de le raconter et la perception sociale de l'écriture des femmes, ce langage double prend diverses formes et se manifeste à des degrés qui varient selon les trois périodes que nous avons identifiées. Mais à chaque époque que nous avons analysée, le récit de voyage « révèle l'écriture comme un domaine où la femme résiste et construit une autre histoire : elle s'y révèle à la fois telle que l'histoire veut qu'elle soit, telle qu'elle veut être et telle qu'elle est³. »

Les premières voyageuses qui ont publié les récits de leurs pérégrinations ont été les religieuses. Elles se déplacent à une époque où les voyages sont des plus difficiles, d'autant plus qu'elles se rendent le plus souvent vers de lointaines missions, situées dans des régions que l'on commence à peine à coloniser. Leurs voyages et les écrits qui en résultent ont valeur d'obligation et de

² KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*. Paris, Armand Colin, 1986, p. 282.

³ MONICAT, Bénédicte. *Itinéraire de l'écriture au féminin*, op. cit., p. 129.

devoir, les deux étant fréquemment ordonnés par des instances religieuses supérieures. Les soeurs insistent particulièrement, comme nous l'avons vu, sur le fait que le voyage constitue pour elles un acte d'abnégation et qu'elles ne font qu'obéir à des lois divines. Sans mettre en doute le bien-fondé et la sincérité de leurs propos, il nous est apparu que les religieuses rendent compte de leurs voyages de façon quasi paradoxale. En effet, elles inscrivent très explicitement, au cœur des événements rapportés, des propos qui tablent sur un conservatisme, un anonymat et une humilité qui allaient de pair avec les valeurs véhiculées au sein des communautés religieuses. Cependant, sans qu'il ne soit expressément fait mention d'actes ou de qualités rattachés à de quelconques exploits, les religieuses font figure de femmes héroïques, hors du commun, qui se distinguent non seulement de la population féminine en général, mais aussi de leurs consœurs. C'est qu'il y a, dans la narration que les religieuses font de leurs périples, un effacement de ces dernières, plus soucieuses de rapporter leurs habitudes de vie (respectées scrupuleusement, même dans un cadre de vie inhabituel), et les événements que comporte leur trajet, que de parler directement d'elles et de leurs sentiments. Il n'en demeure pas moins que la lecture de ces récits et la consultation d'ouvrages portant sur ces femmes missionnaires révèlent bien que leur grande humilité souligne avec encore plus de force leur courage et leurs particularités, bien que la parole autobiographique et la constitution d'un « je » soient très minimes au sein de leurs récits. L'humble servante qui se décrit comme telle, par la narration d'événements qu'elle vit comme malgré elle, parce que Dieu l'a voulu, cache, tout en la mettant en évidence, une femme hors du commun : la voyageuse.

Avec la transformation des réseaux routiers et l'amélioration des moyens de transport, le tournant du XX^e siècle laisse percer de nouvelles voix de femmes du côté des récits de voyage. Les laïques offrent alors la narration de quelques-uns de leurs déplacements. Les possibilités et la liberté de

style qui caractérisent cette forme d'écriture ne sont certes pas étrangères au fait que la pratique soit assez courante, particulièrement chez les premières journalistes québécoises. Roland LeHuenen explique au sujet du récit de voyage :

Si la tradition en est bien établie, si sa vitalité est attestée au fil des siècles, si la distribution de ses lecteurs est vaste, il n'en reste pas moins que pendant très longtemps, cette catégorie de récit ne relève pas de la chose littéraire et demeure par conséquent étrangère à ses débats théoriques⁴.

En ce tournant de siècle, alors que les femmes qui écrivent publiquement sont peu nombreuses, mais souvent jugées sévèrement (qualifiées maintes et maintes fois de «bas-bleus»), les auteures qui décrivent le voyage pratiquent un genre qui échappe à une critique virulente, puisqu'il n'est à prime abord pas considéré comme de la littérature. Nous croyons que c'est en grande partie ce qui explique l'intérêt des femmes pour ce genre, à une époque où les écrivains délaissent peu à peu cette pratique d'écriture pour se tourner vers d'autres formes jugées plus « littéraires ». Les voyageuses qualifient alors souvent leurs récits de voyage comme étant de faibles pastiches et recourent fréquemment, voire systématiquement aux propos de divers auteurs reconnus pour décrire les lieux visités.

Un peu de la même façon que les religieuses, les voyageuses laïques du tournant du siècle justifient leur voyage en le décrivant comme un acte de charité ou une expérience commandée et donnent également à leur écriture des motifs basés sur l'altruisme (on veut renseigner d'éventuels voyageurs sur tel ou tel aspect d'un séjour à l'étranger, on veut donner des nouvelles à la suite de quelque demande pressante de la famille ou de proches, etc.). Elles donnent d'elles une image conservatrice, en accord avec les principes du patriarcat, tout en décrivant des expériences du

⁴ LE HUENEN, Roland, « Le récit de voyage. l'entrée en littérature », *Études françaises*, vol. XX, n° 1 (printemps-été 1987), p. 45.

voyage et des anecdotes qui les montrent, sans qu'elles n'aient besoin de l'écrire explicitement, comme des femmes ayant un savoir (accru par le voyage) qui les singularise tout en les rendant dignes de mention et dignes de se raconter. Elles inscrivent ainsi dans leurs récits un discours à la fois conforme à ce qu'on attend des femmes, à l'époque, et en même temps libéral par la présence d'expériences et de savoirs (livresques, politiques, géographiques et culturels) qui les rangent, sans qu'elles ne le mentionnent comme tel, du côté des femmes échappant un tant soit peu aux idéaux prônés, aux clichés et aux stéréotypes que l'on octroyait alors « au sexe faible ». Le voyage devient ainsi pour ces femmes, prétexte à une parole plus libre que celle que l'on voit dans beaucoup d'écrits féminins de cette époque : prétexte à se dire autre sans pour autant faire figure de marginales ou de rebelles, mais surtout prétexte à l'expérimentation d'une parole à la fois érudite et créatrice, non condamnée parce qu'elle est justifiée par une expérience réelle et inhabituelle, qui incite, depuis toujours, à la poésie et à tout un travail basé sur l'esthétique du « bien rendre », du « bien dire ». Déjà, les femmes se taillent une place dans ces écrits, une place qui équivaut à la part subjective qu'elles avouent inscrire dans leurs écrits de voyage : faute, devant la splendeur de certains paysages, de pouvoir décrire la réalité avec justesse, objectivement, elles écrivent leurs impressions et leurs sentiments. L'expression du « moi » de la voyageuse dépasse très rarement le voyage, lui étant fortement lié. C'est pourtant le début d'un discours où la voyageuse s'accorde une place et parle de sa vision du monde. « Les voyageuses redécouvertes, si longtemps oubliées, ont donc usé de [...] stratégies pour qu'émergent dans leurs ouvrages les sujets complexes qu'elles étaient. Elles ont joué de l'image conventionnelle de la femme [...] et elles ont laissé à l'autre la responsabilité du discours valorisateur sur soi. Ce déploiement de voix constitue l'écriture féminine du voyage⁵. »

⁵ MONICAT, Bénédicte, , *Itinéraire de l'écriture...*, *op. cit.*, p. 128.

Les années 1920 voient de plus en plus d'auteurs qui écrivent pour le public et souvent d'une façon moins traditionnelle, laissant place à l'expression de l'univers tel que vu et décrit par les femmes. Ces écrivaines commencent, bien que timidement, à faire fi des idéaux valorisés par le patriarcat et à tenter d'exprimer leur réalité de femmes. Le discours des voyageuses qui nous parvient de l'entre-deux-guerres reflète ce changement, y participe. Le voyage n'est plus justifié : les femmes le pratiquent plus librement, nous semble-t-il, sans éprouver le besoin de le voir légitimé. Il est un moment de répit et témoigne d'un désir autre que celui de rendre compte d'un territoire, va même au-delà de l'expérience d'une parole créatrice basée sur l'esthétique. Il devient le lieu, pour bon nombre de femmes, d'un parcours intérieur, encore attaché au voyage, puisque né de ce dernier, mais qui le dépasse. Dans les récits de ces voyageuses, la description objective du réel n'est plus une fin en soi. Comme jamais auparavant, les femmes vont faire une place à l'expression d'un vécu et d'une vision du monde qui va au-delà du périple et les rejoint dans ce qu'elles veulent être et veulent dire. Même si la parole féminine s'exprime plus directement, se veut manifestement moins conforme à l'idéologie dominante, on ne peut prétendre qu'elle est exprimée de façon directe ou explicite. En effet, le voyage prend souvent les allures d'une aventure quasi mystique et a souvent toutes les apparences du rêve, voire même du songe : il a quelque chose d'irréel que nous interprétons comme une façon détournée d'exprimer une voix féminine authentique pouvant être, encore à cette époque, mal accueillie. Cette expression nouvelle du voyage et, par lui, de la femme, rappelle étrangement cet extrait de *Monsieur Vénus* de Colette :

Tu vas voir avec mes yeux, goûter avec mes lèvres. Dans ce pays, on rêve, et cela suffit pour exister. Tu vas rêver, et tu comprendras alors, quand tu me

reverras, dans ce mystère, tout ce que tu ne comprends pas quand je te parle ici⁶.

Encore implicitement, quoique plus directement qu'avant, les voyageuses de l'entre-deux-guerres, à l'instar de certaines écrivaines de cette époque (surtout les poétesses), ont cheminé, par le voyage, vers l'affirmation d'une voix authentique. On le voit très bien dans les récits de voyageuses publiés après 1940. Hélène J. Gagnon, pour ne donner qu'un exemple, voyage en Afrique, en 1944, et ne manque pas d'indiquer jusqu'à quel point la transcription de son expérience est personnelle et relève de *sa* façon d'envisager les choses :

Un récit de voyage peut emprunter les aspects les plus divers - se présenter sous les formes les plus inattendues, que toujours il trahit la personnalité de l'auteur. [...] Il n'y a pas de règles fixes ; chacun y va de son tempérament. [...] Avec une candeur inouïe, je raconte ce que j'ai vu, ce que j'ai compris ; mais à ma façon. [...] chacun apporte avec soi en voyage, outre son pyjama et sa brosse à dents, la lunette d'approche à travers laquelle il a accoutumé [sic] de voir les hommes et les choses...⁷

De façon de plus en plus claire au fil des ans, c'est-à-dire de plus en plus explicitement, le projet des voyageuses aura été de raconter leur expérience à partir de leur vision du monde. Leur parole, d'abord fortement influencée par l'idéologie dominante, s'en est démarquée progressivement pour tendre vers une parole authentiquement féminine. Les femmes, à travers le voyage, ont ainsi raconté, tout en se racontant en relation avec la société dans laquelle elles vivaient, mais aussi en s'en éloignant. De tous temps, les voyages ont été réputés comme étant propices à une rencontre de l'Autre, de l'Étranger. Cet Autre, chez les voyageuses, ce fut souvent elles...

⁶ COLETTE. *Monsieur l'éneus*, cité dans MASSÉ, Sylvie, *op. cit.*, p. 107.

⁷ GAGNON, Hélène J., *Blanc et noir*, Montréal. Éditions de l'Arbre, 1944, p. 9 - 10.

BIBLIOGRAPHIE

1^{RE} PARTIE : 1859-1893

GAUTHIER, Marie, *Lettre de sœur Marie-Angèle, religieuse de Sainte-Anne de l'Achigan, missionnaire avec trois de ses compagnes à Vancouver, territoire de l'Orégon*, Montréal, Sénécal, Daniel et Compagnie, Imprimeurs du journal de l'insurrection publique, 1859, 31 p. [D'abord paru dans l'Ordre, les 1^{er}, 5, 19 et 22 avril 1859].

MCMULLEN, sœur, « Itinéraire du voyage de la soeur McMullen, assistante de l'Hôpital général de Montréal », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1859, p. 72-97.

ALPHONSE, sœur (et al.), « Extrait d'un journal de voyage par trois soeurs se rendant à leur mission au Lac Ste-Anne », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1860, p. 61-71.

EMERY, sœur, « Extrait d'une lettre écrite à la Supérieure des soeurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal par la sœur Emery se rendant au Lac Ste-Anne », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1860, p. 98-101.

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE, « Récit du voyage des soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie, parties pour l'Orégon le 11 juin 1863, adressé à Sa Grandeur, Monseigneur Ignace Bourget, Évêque de Montréal », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, 1864, p. 78-99.

SOEURS DU BON PASTEUR, « Journal de voyage des soeurs du Bon Pasteur de Montréal allant à Quito », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, n° 22 (août 1872), p.10-32 et n° 23 (octobre 1872), p. 3-14.

LAPOINTE, sœur A., « Itinéraire des soeurs Grises à la Rivière McKenzie », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, février 1874, p. 40-45, juin 1874, p. 106-110, et septembre 1874, p. 137-144.

THÉRÈSE DE JÉSUS [Hermine Frémont], « Voyage en Floride », dans BRAUN, R.P. Antoine, *Une fleur du Carmel. La première Carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion Sœur Thérèse de Jésus*, Montréal, Compagnie de l'imprimerie canadienne, 1875, p.100-114.

-----, « Voyage de Québec à Reims », dans BRAUN, R.P. Antoine, *op. cit.*, p. 164-185.

CLAVER, sœur Pierre, « Voyage à l'Orégon », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, janvier 1875, p. 14-21.

DAVIGNON, Sœur, « Journal des soeurs de l'Hôtel Dieu de Montréal allant fonder un hôpital à Madawaska », *Rapport de l'association de la propagation de la foi pour le diocèse de Montréal*, Montréal, Des presses à vapeur du Nouveau-Monde, mars 1875, p. 47-64.

ANONYME. « Lettre d'une religieuse à son oncle [traversée de l'Atlantique/ Paris - New-York] », *Le Foyer domestique*, Vol. IV, n° 4 (octobre 1877), p. 182-185.

ROSE DE MARIE, sœur [Madame T. Tessier], « Journal d'une religieuse missionnaire au Fort Vancouver », *La Revue canadienne*, vol. 14, 1877, p. 844-850 et 899-906.

AUTRES RÉCITS DE RELIGIEUSES

MARIE DE L'ANGE-GARDIEN, sœur, *L'œuvre des soeurs de Sainte-Anne parmi les sauvages et les Blancs. Récit de voyage*, Victoria, Northwest Collection, Provincial Library, 1900, 24 p.

LUCIENNE, sœur M., « Au pays des Mandarins. Journal d'une sœur canadienne missionnaire en Chine », *Le Rosaire*, Vol XI, Avril 1905, P. 62-54, mai 1905, p. 126-128, juin 1905, p. 158-160 et juillet 1905, p. 238-240.

ST-ANACLET, sœur, *Relation de voyage. À Rome et en Italie.*, Sherbrooke, Coll. Houde, 1905, 281 p.

PICHÉ, sœur M.A., *De Montréal à Mackenzie. Notes de voyage.*, [s.éd.], 1912, 58 p.

MARIE-LÉOPAUDINE, Mère, *Écrin de souvenirs : relation du voyage en Europe (1926) de Mère Marie-Léopauldine*, Lachine, Mont Sainte-Anne, 1931, 453 p.

THIBAUT, sœur, *France et Rome. Humble gerbe de souvenirs d'une congressiste de Paris-Bruxelles*, [Arthabaska], l'Imprimerie d'Arthabaska, 1933, 226 p.

FERLAND, sœur Léonie, *Un voyage au cercle polaire*, Montréal, Imprimerie de l'Hôpital des soeurs Grises, 1937, 17 p.

2^e PARTIE : 1894-1918

LEGAULT, Philomène, *De St-Lin à San Francisco*, Joliette, Imprimerie générale, 1894 [manuscrit], 1897, 247 p.

DANDURAND, Madame [Joséphine], « chronique », *Le Coin du feu*, vol. 1, n° 9 (septembre 1892), p. 261-264.

-----, « chronique [Boston] », *Le Coin du feu*, vol. II, n° 7 (juillet 1894), p. 193-195.

----- « Panoramas de Paris », *Le Coin du feu*, vol II, n° 10 (octobre 1894), p. 289-290 / 321-322/ 362-364.

----- « Plaisirs de touristes », *Le coin du feu*, vol III, n° 5 (mai 1895), p. 136-141.

----- « Mon pauvre Richelieu », *Le Coin du feu*, vol III, n° 7 (juillet 1895), p. 205-208

----- « Le Saguenay », *Le Coin du feu*, vol. 4, avril 1896, p. 97-99

FRANÇOISE [Robertine Barry], « Chronique du lundi [Le Saguenay] », *La Patrie*, 12 septembre 1892, p. 1-2.

-----« Chronique du lundi [La Malbaie] », *La Patrie*, 16^e année, n° 173 (17 septembre 1894), p. 1-2.

-----, « Chronique du lundi [voyage à Québec] », *La Patrie*, 17^e année, n° 66 (13 mai 1895), p. 1-2.

----- « Chronique du lundi [Cap-Breton] », 17^e année, n° 219 (2 novembre 1895), p. 1-2.

----- « Chronique du lundi [excursion à l'Île aux noix et l'Île Lamothe], *La Patrie*, 20^e année, n° 98 (20 juin 1898), p. 4.

----- « Chronique du lundi [Halifax], *La Patrie*, 20^e année, n° 92 (13 juin 1898), p. 4.

----- « Chronique du lundi [kamouraska], *La Patrie*, 20^e année, n° 150 (22 août 1898), p. 2.

----- « Chronique du lundi [Fraserville- La Malbaie], *La Patrie*, 20^e année, n° 157 (29 août 1898), p. 2.

----- « Chronique du lundi [La Beauce], *La Patrie*, 21^e année, n° 167 (11 septembre 1899), p. 4.

MADELEINE [Anne-Marie Gleason-Huguenin], « Récit de voyage au Lac St-Jean », *La Patrie*, 26 octobre 1901, p. 18.

----- « Un Eden », *Premier péché*, Montréal, Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 13 - 18. [D'abord paru sous le titre « chronique », *Le Journal*, 10 juillet 1900, puis dans *La Patrie*, 10 août 1901.]

----- « Autour du Saguenay », *Premier péché*, Montréal, Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 19-22. [D'abord paru sous le titre « chronique de voyage » dans *Le Journal*, 31 juillet 1900 puis dans *La Patrie*, 17 août 1901.]

----- « Tadoussac », *Premier péché*, Montréal, Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 23 - 25. [D'abord paru sous le titre « chronique de voyage » dans *Le Journal*, 28 août 1900, puis dans *La Patrie*, 29 août 1901.]

----- « Paysages du sud », *Premier péché*, Montréal, Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 26 - 27. [D'abord paru dans *La Patrie*, 6 septembre 1902.]

----- « Au pays natal » *Premier péché*, Imprimerie de La Patrie, 1902, p. 28 -31. [D'abord paru sous le titre de « Impressions au pays natal » dans *La Patrie*, 31 août 1901.]

DURANTAYE, Mme Morel de la, *Voyage au pays d'Évangéline*, Montréal, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1902, 45 p.

COLOMBINE [Éva CIRCÉ-CÔTÉ], « Boucherville », *Bleu, blanc, rouge. Poésies, paysages, causeries*, Montréal, Déom Frères, 1903, p. 53-59.

----- « Cauchnawaga », *Bleu, blanc, rouge. Poésies, paysages, causeries*. Montréal, Déom Frères, 1903, p. 104-110.

----- « L'Île Ste-Hélène », *Bleu, blanc, rouge. Poésies, paysages, causeries*. Montréal, Déom Frères, 1903, p. 119-123.

DANDURAND, Madame [Joséphine Marchand], « Visite à Washington », *Le Journal de Française*, vol. IV, n° 3 (6 mai 1905), p. 36-38.

FRANÇOISE [Robertine Barry], « Winnipeg », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 7 (7 juillet 1906), p. 98-100.

-----« L'Ouest lointain », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 8 (21 juillet 1906), p. 114-118.

-----« Lettre de voyage », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 17 (1^{er} décembre 1906), p. 258-259.

-----« Lettre de voyage », *Le Journal de Françoise*, 5^e année, n° 20 (19 janvier 1907), p. 314-317.

-----« Lettre de voyage », *Le Journal de Françoise*, 5^e année, n° 21 (2 février 1907), p. 326-328.

-----« Lettre de voyage », *Le Journal de Françoise*, 5^e année, n° 22 (16 février 1907), p. 342-345.

BARDY, Céline, « En Europe », *Oeuvres littéraires de Céline Bardy, complément de l'œuvre du Dr. Pierre-Martial Bardy, sa vie, ses œuvres, sa mémoire*, Québec, Société St-Jean-Baptiste de Québec, 1909, p. 77-173.

-----« En Afrique », *Oeuvres littéraires de Céline Bardy, complément de l'œuvre du Dr. Pierre-Martial Bardy, sa vie, ses œuvres, sa mémoire*. Québec, Société St-Jean-Baptiste de Québec, 1909, p. 174-315.

DANDURAND, « Lettre de l'étranger », *Le Journal de Françoise*, 7^e année, n° 19 (2 janvier 1909), p. 300-301.

ROCHELEAU, Corrine, « Trois "Bastonnais" en Acadie », *La Revue canadienne*, n° 67 (1914), p. 540-553, n° 68 (1915), p. 125-141.

3^e PARTIE (1915- 1940)

DESLONCHAMPS, Laura, *Un beau voyage. De Montréal à Percé.*, [s.éd.], 27 p.

BIENVILLE, Louyse de [Madame Donat Brodeur], *Figures et paysages*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1931, p. 179 - 235.

LAVALLÉE, Jeannine, *Mea culpa*, Montréal, Rénovations, Éditions littéraires et musicales, 1934, p. 23 - 118.

DARVEAU, Jacqueline, *Randonnée au pays des totems*, Québec, [s.éd.], 1938, 167 p.

MALOUTIN, Reine, *Haïti, l'Île enchantée. À travers la vie*. Québec, [s.éd.], 1940, p. 7 - 42.

HÉLÈNE, *Avec mon cœur de femme*, Grand-Mère, [s.éd.], 1940, p. 81- 180.

ROUTIER, Simone, *Adieu Paris. Journal d'une évacuée canadienne*, Ottawa, Éd. Du Droit, 1940, 186 p.

Autres récits consultés :

BELLEAU, Anita, *Au pays du soleil*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska inc., 1930, 211 p.

DULAC, Flore, *Mes souvenirs sous la rafale*, St-Félicien, Rolland, 1934.

GAGNON, Hélène, *Blanc et noir*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, 157 p.

ÉTUDES

1. Histoire littéraire québécoise

BRUNET, Manon, « Faire l'histoire de la littérature française du XIX^e siècle québécois », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, vol. 38, n^o 4 (printemps 1985), p. 153-231.

DIONNE, René (dir.), *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1983, 462 p.

HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal , Fides, 1996.

HAYNE, David, « Problèmes d'histoire littéraire du XIX^e siècle québécois », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n^o 2, 1980-1981, p. 44-52.

LEMIRE, Maurice, *Formation de l'imaginaire au Québec 1764 - 1867*, Montréal, L'Hexagone, 1993, 280 p.

LEMIRE, Maurice (dir), *La vie littéraire au Québec*, t. 1-3, Sainte-Foy, PUL, 1991 à 1996.

-----, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, tomes 1 à 3, Montréal, Fides 1978.

MILLOT, Louise et François DUMONT (dir), *Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise*, Nuit Blanche, 1993, 272 p.

ROUSSEAU, Guildo, *L'image des Etats-Unis dans la littérature canadienne (1775 - 1930)*, Sherbrooke, Naaman, 1981, 292 p.

2. Le récit de voyage

BETTIONITTI, Julia et Marie-Françoise TRUEL, « Lust ans Dust : Voyages de femmes, romans d'amour ou les enjeux d'une fabula », *Études littéraires*, Université Laval, vol. 30, n^o 1 (automne 1997), p. 63 - 68.

BERCHET, Jean-Claude, « Un voyage vers soi », *Poétique*, n° 53, 1983, p. 91 - 108.

BUTOR, Michel, « Le voyage et l'écriture », *Romantisme*, n° 4, 1972, p. 4 - 19.

CHOVELON, Bernadette, « Georges Sand, voyageuse dans les Alpes », *Études françaises*, vol. 24, n° 1 (printemps 1988), p. 17 -28.

DAUNAIS, Isabelle, *L'art de la mesure ou l'invention de l'espace dans les récits d'Orient (XIX^e siècle)*, Saint-Denis et Montréal, 1996, 218 p.

FAGG OLD, Élisabeth, *Women in four winds*, Boston, Houghton milfin Company, 1985.

FOSTER, Shirley, *Across new world : Nineteenth-century women travellers and their writing*, New-York, Harvester Wheatsheaf, 1990, 210 p.

HARE, John, *Les Canadiens français aux quatre coins du monde. Une bibliographie commentée des récits de voyage (1670-1914)*, Québec, La Société historique du Québec, 1964, 215 p.

IRVINE, Margot, « Problèmes de genre(s) : Le récit de vocation et le récit de voyage au féminin dans *Les souvenirs* d'Élizabeth Vigée-Lebrun », *Itinéraires du XIX^e siècle*, [Toronto], Centre d'études romantiques J. Sablé, coll. À la recherche du XIX^e siècle, 1996, 322 p.

KROLLER, Eva-Marie, *Canadian travellers in Europe 1851- 1900*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1987, 197 p.

LE HUENEN, Roland, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études françaises*, vol. XX, n° 1 (printemps-été 1987), p. 45-61.

MALENFANT, Brigitte, « L'horizon autobiographique du récit de voyage de Flora Tristan, *Les pérégrinations d'une paria* », *Mémoire de maîtrise*, Université de Sherbrooke, 1997, 114 f.

MILLS, Sara, *Discourses of difference : an analysis of women's travels writing and colonialism*, London, Routledge, 1993, 232 p.

MONTALBETTI, Christine, *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 258 p.

MONTFORT, Marie-Noëlle, « Le récit de voyage en Italie au XIX^e siècle. Poétique du récit et mythe d'une écriture », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VIII, 1985, 440 f.

MONICAT, Bénédicte, « Problématique de la préface dans les récits de voyage au féminin », *Nineteenth-century french studies*, n° 23 (automne - hiver 1994 - 1995), P. 59 - 71.

-----, *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du XIX^e siècle*. Amsterdam et Atlanta, Rodopi, 1996, 155 p.

MOUCHARD, Christel, *Aventurières en crinoline*, Paris, Seuil, 1987, 253 p.

MOZET, Nicole, « Le voyageur sandien en quête d'un lieu d'écriture », *Études françaises*, vol. 24, n° 1 (1988).

OUELLET, Réal, « Qu'est-ce qu'une relation de voyage », DUCHET, Claude et Stéphane VACHON (dir.), *Recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, 1993, p.235 - 246.

PASQUALI, Adrien, *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*, Paris, Klincksieck, 1994, 179 p.

RAJOTTE, Pierre, *Le récit de voyage. Aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 240 p.

VIERNE, Simone, « Le voyage initiatique », *Romantisme. Revue de la Société des Études romantiques*, n° 4, 1974, p. 37 - 44.

WETZEL, Andreas, *Partir sans partir : le récit de voyage littéraire au XIX^e siècle*, Toronto, Paratexte, 1992, 212 p.

3. Ouvrages théoriques des actes du langage

AUSTIN, John, *Le langage de la perception*. Paris, Armand Colin, 1971, 167 p.

COURTÈS, Joseph, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991, 302 p.

GAUVIN, Lise, « Poétique de la langue et stratégies textuelles ». DUCHET, Claude et Stéphane VACHON (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, 1993, p. 333-342.

FRANCOEUR, Louis, *Quand les signes s'envolent. Pour une sémiotique des actes du langage culturels*, Québec, PUL, 1985, 236 p.

FROMILHAGUE, Catherine, *Figures de style*, Paris, Nathan, 119 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'implicite*, Paris, Armand Collin, 1986, 382 p.

SEARLE, John R. , *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, 109 p.

VAN den HEUVEL, Pierre, *Parole, mot, silence. Pour une poétique de l'énonciation*, Paris, Librairie José Corti, 1989, 319 p.

4. Ouvrages généraux sur les femmes et la littérature féminine

BEAUDOIN, Daphni, « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIX^e siècle » , *Discours et pratique de l'intime*, (sous la dir, de BRUNET, Manon et Serge GAGNON), Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 167 - 179.

BEYNET, Michel, « Un regard féminin sur l'Amérique : Margherita Sarfatti » , *Les femmes écrivains en Italie au XIX^e et XX^e siècles*, *Actes du colloque international six en Provence novembre 1991*, (Centre de recherches italiennes), Université de Provence, 1993, p. 137 - 150.

BRUNET, Manon , « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^e siècle québécois », GALARNEAU, Claude et Maurice LEMIRE, *Livre et lecture au Québec* , Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 168 - 178.

CARRIER, Anne. *Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry*; Québec, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, cahier 16, 1988, 109 p.

COLLECTIF CLIO, DUMONT, Micheline et al., *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, (2^e édition, ent. rev. et mise à jour), Montréal, Le Jour, 1992, 646 p.

DIDIER, Béatrice, *L'écriture-femme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 286 p.

DUMONT, Micheline, *Les religieuses sont-elles féministes ?* , Saint-Laurent, Québec, Éd. Bellarmin, 1995, 184 p.

DUMONT, Micheline et Nadia FAMHY-EID, *Maitresses de maison, maitresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, 375 p.

FRANÇOISE [Robertine Barry], « Les femmes dans la littérature », *Les femmes du Canada : leur vie, leurs oeuvres*, [Ottawa], [s.éd.], 1900, p. 209 - 215.

GODARD, Barbara (dir.) , *Gynocritics. Feminist approaches to Canadian and Quebec women's writing /Gynocritiques. Démarches féministes à l'écriture des Canadiennes et des Québécoises*, ECW Press, 1983, 386 p.

GOULD, Karen (dir.) *Writing in the feminine. Feminin and experimental writing in Quebec*, Carbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1990, 276 p.

GREEN, Mary Jean, « The "literary feminists" and the fight for women's writing in Quebec », *Journal canadian studies / Revue d'études canadiennes*, vol. 21, n° 1 (printemps 1986), p. 128-143.

JEAN, Michèle, *Québécoises du XX^e siècle*, Coll. Les idées du Jour, Montréal, Les Éditions du Jour, 1974, 303 p.

KOSKI, Raija H. « La poésie féminine des années vingt », CLOUTIER, Cécile *et al.*, *Solitude rompue*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986, p. 51 - 56.

LAVIGNE Marie et Yolande PINARD (dir.), *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1997, 214 p.

LEQUIN, Lucie, « Les Québécoises, une autre révolution ? », *Paroles rebelles* (sous la dir. de Marguerite ANDERSEN et Christine KLEIN-LATAUD), Montréal, Éd. du Remue-ménage, 1992, p. 219 - 240.

LÉVESQUE, Andrée, *La norme et les déviantes*, Éditions du Remue-ménage, 1989, 232 p.

MASSÉ, Sylvie, *Les stratégies du discours et l'écriture des femmes au tournant du siècle : l'expression implicite d'une parole hétérogène*, Québec, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, cahier 55, 1993, 124 p.

PLANTÉ, Chistine, *La petite sœur de Balzac, essai sur la femme auteure*, Paris, Seuil, 1989, 374 p.

ROBERT, Lucie, « La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1 (printemps - été 1987), p. 99 - 110.

SAINT-MARTIN, Lori (dir.), *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t.1 et 2, Montréal, XYZ éditeur, 1992-1994.

SLAMA, Béatrice, « Femmes écrivains », *Misérable et glorieuse la femme du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1980, p. 213 - 243.

SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du père : l'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*, (éd. Rev. et aug.), Montréal, Québec /Amérique, 1990, 347 p.

THÉRY, Chantal, « Imaginaire et pouvoir : nécromancie et parole alternative dans les écrits des religieuses de la Nouvelle-France », TURGEON, Laurier (dir.), *Les productions symboliques du pouvoir XVI^e-XX^e siècle*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 125-135.

-----, « Entre humilité et héroïsation. Des femmes de plume et de tête en Nouvelle-France. », HAYWARD, Annette et Agnès WHITFIELD, *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, 1992, p. 183-198.

----- « Madame, votre sexe... Les auteurs de manuels et les femmes écrivains », *Études Littéraires*, décembre 1981, p. 509 - 525.

TURCOTTE, Hélène, « Génétique littéraire québécoise : devenir auteure au tournant du siècle », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1996, 426 f.

VERDUYN, Christl, « La prose féminine québécoise des années trente », ST-MARTIN, Lori. *L'autre lecture*, t. 2, Montréal. Éd. XYZ, 1992.

VOLDENG, Evelyn, « L'intertextualité dans les écrits féminins d'inspiration féministe », *Voix et images*, Vol. 7, n° 3 (1982), p. 523-529.

5. Autres

BIRON, Hervé et Albert TESSIER, *Vers les pays d'en Haut*, Montréal, Fides, 1913, 246 p.

BOIS, Anselme, « Psychologie du mariage », *La revue moderne*, mai 1939, p. 37.

BUIES, Arthur, *Chroniques*. Édition critique par Francis PARMENTIER, (2 t.), Montréal. Les presses de L'Université de Montréal, 1987.

FORGET, André et Rober HÉMON, *Les cahiers du regroupement des archivistes religieux - Archives religieuses. Guide sommaire*, Cahier n° 3, Montréal, 301 p.

LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses : de la France au Québec (1880 - 1914)*, T. 1, Sainte-Foy, PUL, 1996.

LINTEAU, Paul-André (et al.), *L'histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise (1867 - 1929)*, tome 1, Boréal Express, 1979.

MITCHELL, Estelle, *Les Soeurs grises de Montréal à la Rivière-Rouge 1844 - 1984*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 358 p.

ROBILLARD, Denise, *Émilie Tavernier-Gamelin*, Montréal, Éditions du Méridien, 1988, 330 p.

SEMPÉ, Édouard, « De l'abus du talent », *Écho du cabinet de lecture paroissial*, Vol. 2, n° 7 (29 mars 1860).

TURIN, Yvonne, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle. Le féminisme « en religion »*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, 374 p.

VEILLETTE, Denise (dir.), *Femmes et religion*, coll. Études sur les femmes et la religion, Sainte-Foy, Corporation canadienne des sciences religieuses, Les presses de l'Université Laval, 1995, 496 p.